

futuribles

OCTOBRE

- *Perspectives du bassin Pacifique*
- *Les services contre le chômage*
- *Les politiques scientifiques en France*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (1) 42 22 63 10 + Telex 201220F

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Massé, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Christian Charpy, Christine de Guébriant, Guy Poquet
55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07,
Tél. 42 22 63 10

abonnements-diffusion

Francine Leblanc
Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, Tél. 42 22 63 10

Un an	France	430,00 FF (TVA 4 % incl.)
	CEE	430,00 FF
	Étranger	475,00 FF
	Étranger avion	560,00 FF
Le numéro	43,00 FF TTC	

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de futuribles.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl* 1987

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC. Nancy - Dépôt légal n° 24157 - Octobre 1987

Michel Gaspard	3	<i>Les services contre le chômage. Quatre scénarios pour une fin de siècle</i>
Hang Sheng Cheng	27	<i>Perspectives économiques du bassin Pacifique</i>
Pierre Piganiol	45	<i>Passé et avenir des politiques scientifiques</i>

Forum

Marie-Laure Galvaire	39	<i>Réussir l'entrée dans la vie scolaire</i>
	42	<i>Les économistes français vus d'Amérique</i>
Bernard Belloc		— <i>Un commentaire</i>
Laurence Ratier-Coutrot		— <i>Une mise au point</i>
Wolfgang Klauder	59	<i>RFA : emploi horizon 2000</i>

Actualités prospectives

| 65 |

Développement et environnement. Les Européens pour l'Europe. Le SIDA au Royaume-Uni. Vers l'excellence dans l'administration aux USA. Workforce 2000. TVA : vers des taux européens ? Biotechnologie et emploi. Couche d'ozone. Médecins chômeurs. Futur-emploi

Bibliographie

| 83 | *Analyses critiques*

A. Bounfour, *L'avenir de l'industrie automobile mondiale*. I. Friedman, *Toward World Prosperity Reshaping the Global Money System*. E. Sarfati, C. Kobrin, *La flexibilité du marché de l'emploi : un enjeu économique et social*. P. Besnard, G. Desplanques, *Un prénom pour toujours, la cote des prénoms, hier, aujourd'hui et demain*. J. Sutz, *La informatization en el futuro de America Latina*.

| 93 | *Comptes rendus*

Revue *futuribles*

BULLETIN D'ABONNEMENT à retourner à *Futuribles* SARL

55, rue de Varenne, F 75341 Paris Cedex 07 - France

Nom

Prénom (pour les organisations, nom du délégué)

Organisation

Profession ou secteur d'activité

Adresse

..... Tél.

*Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle
« Futuribles » à partir de :* janvier juillet

	<input type="checkbox"/> France *	<input type="checkbox"/> CEE	<input type="checkbox"/> Etranger	<input type="checkbox"/> Par avion
<input type="checkbox"/> pour un an	430 FF	430 FF	475 FF	560 FF
<input type="checkbox"/> pour deux ans	780 FF	780 FF	860 FF	1 050 FF

Les étudiants peuvent bénéficier d'un tarif spécial.

* TVA incluse.

RÈGLEMENT

- chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de *Futuribles* SARL
- virement bancaire (CIC, Agence D, 2, boulevard Raspail, 75007 Paris - Compte n° 65D1 16804 08)
- sur envoi d'une facture

Date :

Signature,

Les services contre le chômage

Quatre scénarios pour une fin de siècle

Michel Gaspard ¹

« L'âge d'or du développement industriel est aujourd'hui derrière nous (...) les pays développés sont voués désormais à une expansion de plus en plus centrée sur la production et les échanges de services... ».

Pour illustrer l'ampleur de cette mutation, Michel Gaspard nous livre ici des projections à l'horizon 2000 de la structure des emplois et des qualifications puis, prenant différentes hypothèses de croissance économique, essaie de cerner quelle pourrait être la contribution des services à la création d'emplois.

En dépit de « la croissance potentiellement illimitée de la demande de services », l'auteur montre que la part des branches tertiaires dans l'emploi total de l'an 2000 se situerait autour des 72-74 % et que, dans la meilleure des hypothèses, le chômage toucherait encore à la fin du siècle 2 millions de Français... A moins qu'un mouvement général d'aménagement — réduction du temps de travail — ne vienne multiplier les créations d'emplois associées à une expansion accélérée des activités tertiaires.

1. Chargé de mission auprès du Commissaire au Plan (France).

Cet article reprend quelques éléments d'un ouvrage à paraître : *Les services contre le chômage* (Editions Syros, Collection « alternatives économiques »).

L'ère industrielle a débuté en Europe vers la fin du XVIII^e siècle : c'est alors que les activités manufacturières naissantes ont commencé à prendre un poids lentement croissant dans des systèmes économiques encore complètement dominés par l'élevage et le travail de la terre. Aux XIX^e et XX^e siècles, en même temps que s'accélérait la croissance d'une population urbaine alors très minoritaire, l'investissement des entreprises industrielles, les échanges intérieurs et extérieurs de leurs produits devenaient progressivement les moteurs principaux de l'expansion des richesses.

L'âge d'or du développement industriel est aujourd'hui derrière nous, y compris dans des pays, tels l'Allemagne ou le Japon, qui ont fondé leurs succès des dernières années sur l'exportation massive de biens manufacturés. Les marchés de produits industriels des pays développés, à présent saturés, ne retrouveront plus leurs rythmes d'expansion des années 60. Dans les pays en développement et les nouveaux pays industrialisés existent de larges débouchés potentiels, mais c'est au sein même de ces pays que déferleront les nouvelles vagues de croissance de la production industrielle. Les pays développés sont voués désormais à une expansion de plus en plus centrée sur la production et les échanges de services : une expansion de type post-industriel, déjà commencée dans l'ensemble du monde occidental. Dans les treize dernières années, l'expansion des activités tertiaires a contribué pour 85 % à la croissance du PIB de la France, les 15 % restant se partageant entre l'agriculture, l'industrie et le bâtiment-génie civil ².

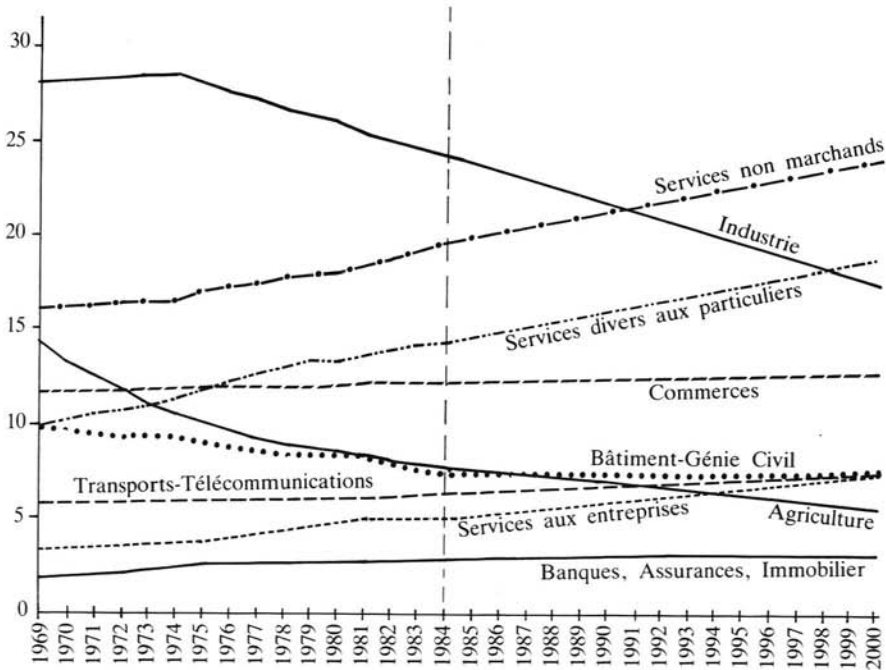
Depuis 1974, l'ensemble des branches industrielles suppriment sans cesse des emplois, et les activités de services demeurent les seules à en créer. Cette évolution est-elle susceptible de se retourner à nouveau si la crise se résout et si la croissance reprend ? La réponse est presque certainement négative : le bref exercice prospectif qui suit le montrera, chiffres à l'appui. L'évolution commencée semble bien irréversible. Les transformations structurelles de l'emploi des treize années qui viennent, quoi qu'il arrive, ressembleront beaucoup à celles des treize dernières. Cela ne signifie pas que l'emploi total continuera de baisser. Une nouvelle croissance de l'emploi est possible, mais les activités et fonctions tertiaires resteront seules créatrices d'emplois. L'évolution globale de l'emploi dépendra de plus en plus du rythme d'expansion des services, et de moins en moins de celui de l'industrie.

2. Cf. C. Fontaine et REXERVICES. — « L'expansion des services ». — Etude réalisée pour le CNPF et le Programme Technologie-Emploi-Travail du Ministère de la Recherche, 1987.

Les emplois de l'an 2000 : aux trois quarts tertiaires

Examinons l'évolution de la structure des emplois par grandes branches d'activité, et prolongeons jusqu'à l'an 2000 les tendances en cours depuis 1974 (graphique 1, tableau 1).

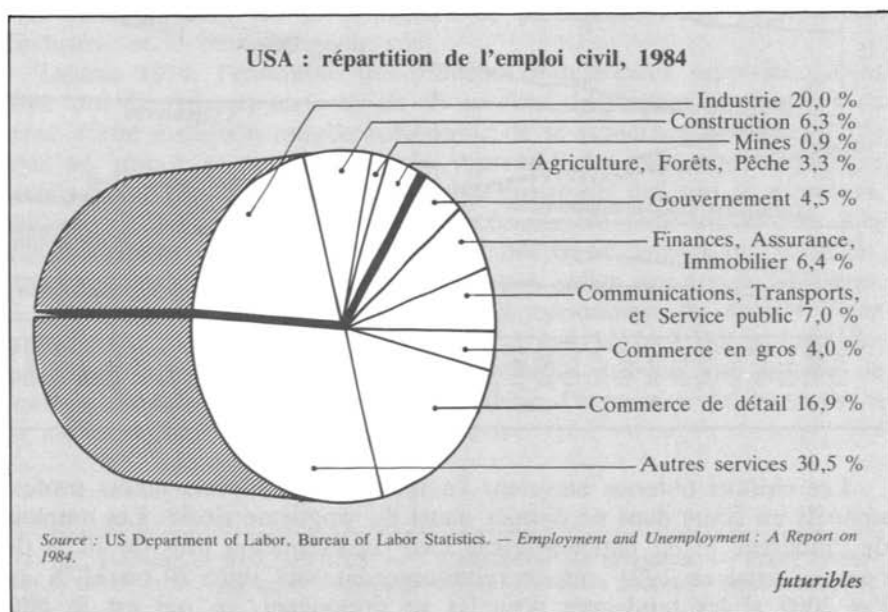
Graphique 1 — Emploi total par branches d'activités (%)



Les chiffres obtenus mesurent l'ampleur des bouleversements professionnels en cours dans ce dernier quart du vingtième siècle. Les emplois de l'industrie et du bâtiment-génie civil représentaient près de 40 % de l'emploi total en 1974 ; ils en représenteront tout juste 20 ou 21 % en l'an 2000 si les tendances actuelles se prolongent, ce qui est le plus

	1960	1974	1984	2000 (projection)
Commerces	10,3	11,8	12,2	13
Transports-Télécommunications	5,2	5,9	6,4	7
Services divers aux particuliers	7,3	11,3	14,3	18
Services divers aux entreprises	2,5	3,8	5,0	7
Banques, Assurances, Immobilier	1,3	2,5	3,0	4
Services non marchands	16,7	16,5	19,6	24
Ensemble des services	43,3	51,8	60,6	73
Agriculture	21,3	10,5	7,8	6
Industrie + Bâtiment + Génie Civil	35,4	37,7	31,6	21
TOTAL	100	100	100	100

probable. La part relative de l'emploi agricole, divisée par deux entre 1960 et 1974, ne se réduit plus que lentement et se stabilisera vraisemblablement aux alentours de 5 ou 6 % dans les années 2000. Quant aux



activités de services, qui regroupaient déjà la moitié des emplois du début des années 70, elles occuperont près des trois quarts de la population active française de l'an 2 000 : 72 ou 73 %, pour être précis, selon les résultats ici obtenus.

L'évolution des composantes structurelles de l'emploi tertiaire mérite quelques commentaires. Si les tendances en cours se poursuivent, les créations d'emplois dans les services proviendront pour leur plus grande part de deux secteurs dont l'importance relative est dès aujourd'hui très grande : les « services divers aux particuliers » (services rendus principalement aux ménages, garages, hôtels-café-restaurants) et les « services non marchands ». Ces deux ensembles d'activités regrouperont probablement à eux seuls, en l'an 2000, plus de 40 % de l'emploi total et près de 60 % de l'emploi tertiaire. Il est à peu près certain qu'aucune autre branche des services ne dépassera alors 7 % de l'emploi total, à l'exception des commerces qui représentent déjà plus de 12 %, mais dont le poids relatif n'augmente presque plus.

Si l'on s'intéresse maintenant aux qualifications des emplois, indépendamment des branches d'activités où ceux-ci se situent, on observera d'autres bouleversements d'aussi grande ampleur. L'enquête sur la structure des emplois permet de suivre depuis la fin des années 60, dans un champ plus restreint que le précédent³, l'évolution des qualifications (ouvriers, employés, techniciens, cadres) et des fonctions (production, services) des emplois salariés. Elle fait apparaître une réduction accélérée, depuis le milieu des années 70, de la part des emplois « de production » ; et une élévation symétrique de la part des fonctions « de ser-

Evolution de l'importance relative des travailleurs directs et des ouvriers chargés de la maintenance chez Fiat

	Avant introduction des robots	Après introduction des robots
Travailleurs directs	70 %	10 %
Ouvriers chargés de la maintenance	17 %	70 %
Autres	13 %	20 %

Source : Merli. R. : Il robotgate nelle produzione della Fiat uno, Modello Robot. Raffaello Merli (ed.) Ediesse, 1984, Rome.

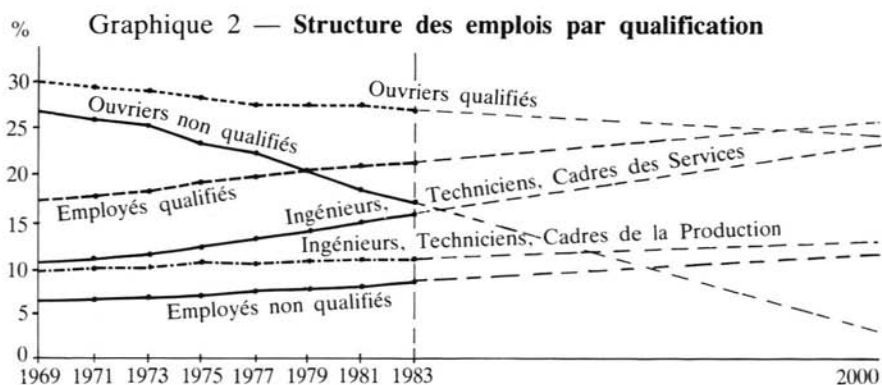
futuribles

3. L'enquête sur la structure des emplois, effectuée tous les deux ans par le Ministère des Affaires Sociales, ne porte que sur les établissements de plus de dix salariés des secteurs privé et semi-public. Des branches entières des services en sont donc exclues, notamment la quasi-totalité des « services non marchands ».

	1969	1985 *	2000 (projection)
Ouvriers qualifiés	30	27	24
Ouvriers non qualifiés	27	15	4
Ouvriers	57	42	28
Employés qualifiés	17	22	25
Employés non qualifiés	6	9	11
Employés	23	31	36
Ingénieurs, Techniciens, Cadres de la production	10	12	13
Ingénieurs, Techniciens, Cadres des services	10	15	23
Ingénieurs, Techniciens, Cadres	20	27	36
Métiers de la production	67	54	41
Métiers des services	33	46	59

* Estimation. Le dernier résultat d'enquête date de 1983.

vices ». Ces transformations se manifestent dans les activités tertiaires aussi bien que dans les branches industrielles : l'évolution globale résulte ainsi à la fois de l'alourdissement des fonctions tertiaires au sein de chaque branche d'activité, et de l'augmentation du poids des branches de services au détriment de l'industrie (tableau 2, graphique 2).



A la fin des années 60, dans le champ de l'enquête dont proviennent ces chiffres, deux tiers des emplois correspondaient à des fonctions dites de production, et un tiers à des fonctions de services. Si les tendances en cours se poursuivent, la part des emplois de services avoisinera 60 % en l'an 2000, et les pondérations initiales des fonctions « productives » et « tertiaires » seront inversées vers 2007 ou 2008. La chute des emplois ouvriers est spectaculaire, puisque la part de ceux-ci dans le total aura été divisée par deux (de 57 % à 28 %) entre 1969 et 2000 : il s'agit d'ailleurs, avant tout, de la chute des emplois ouvriers non qualifiés (OS et manœuvres) qui auront peut-être disparu au début des années 2000, tandis que les emplois qualifiés se maintiennent relativement. L'élévation des qualifications se manifeste aussi chez les « cols blancs » par l'exten-

Emploi civil par secteur d'activité, 1985				
(%)				
Pays	Agriculture	Industrie	Services	Total
EUR 10	7,2	34,0	58,9	100,0
EUR 12	8,6	33,8	57,6	100,0
1 Belgique	3,0	29,9	67,1	100,0
2 Danemark	7,1	26,8	66,0	100,0
3 RFA	5,6	41,0	53,4	100,0
4 Grèce	28,9	27,4	43,7	100,0
5 Espagne	16,9	32,1	50,9	100,0
6 France	7,6	32,0	60,4	100,0
7 Irlande	16,0	28,9	55,1	100,0
8 Italie	11,2	33,6	55,2	100,0
9 Luxembourg	4,2	33,4	62,3	100,0
10 Pays-Bas	4,9	28,1	67,0	100,0
11 Portugal	23,9	33,9	42,2	100,0
12 Royaume Uni	2,6	32,4	65,0	100,0
13 Turquie ¹	57,9	17,1	24,9	100,0
14 Norvège	7,2	27,8	65,0	100,0
15 Suède	4,8	29,9	65,3	100,0
16 Suisse	6,6	37,7	55,7	100,0
17 Autriche	9,0	38,1	52,9	100,0
18 Finlande	11,5	31,9	56,5	100,0
19 URSS ²	19,3	39,3	41,4	100,0
20 USA	3,1	28,0	68,8	100,0
21 Canada	5,2	25,5	69,3	100,0
22 Japon	8,8	34,9	56,4	100,0

1. 1984.
2. A l'exclusion des personnes occupées exclusivement dans les exploitations auxiliaires agricoles privées.

Source : Eurostat 1987.

futuribles

sion rapide de la part des employés qualifiés (25 % des emplois du champ de l'enquête en 2000) et surtout de celle des ingénieurs, techniciens et cadres : ceux-ci représenteront une proportion de l'ordre de 36 % des salariés de l'an 2000 ; et moins d'un tiers d'entre eux auront une fonction proche de la « production » au sens habituel du terme.

Les services au secours de la croissance : quatre scénarios pour une fin de siècle

Prolongeant jusqu'à l'an 2000 les tendances structurelles de la période 1974-1985, les projections qui viennent d'être présentées supposaient implicitement la poursuite, sans changement important, du régime de croissance lente établi depuis le milieu des années 70. Si une nouvelle métamorphose de la dynamique économique se produisait dans les prochaines années, quelles seraient ses conséquences sur le volume et la structure de l'emploi à l'horizon de la fin du siècle ? Pour répondre à une telle question, il faut esquisser quelques scénarios macroéconomiques à long terme, décrivant les transformations possibles du régime de croissance par rapport à ses tendances actuelles. Quatre scénarios sont proposés ici. Ils visent à donner une base chiffrée à la réflexion sur les rôles respectifs des services et des autres branches dans la croissance de cette fin de siècle (tableau 3, graphique 3).

Sources et nomenclatures

Les sources statistiques principales et les catégories de base de cet article sont celles de la Comptabilité Nationale. Les volumes de valeurs ajoutées et d'emplois agrégés dans le bloc « tertiaire » sont ceux des branches d'activités, marchandes et non marchandes, ainsi définies par les Comptes Nationaux.

Si une entreprise ou un groupe exerce des activités dans différentes branches, sont seuls comptabilisés comme « tertiaires » ses emplois et ses valeurs ajoutées correspondant effectivement à des productions de services. En

revanche, les personnes remplissant une *fonction* de service dans une unité industrielle sont comptabilisées dans les effectifs de l'industrie. En sens inverse, les personnes effectuant des tâches manuelles ou matérielles dans une entreprise qui produit des services immatériels, sont comptabilisées comme « tertiaires ».

Les découpages sectoriels utilisés correspondent à des regroupements des nomenclatures T et U de la Comptabilité Nationale, constitués en partie pour les besoins de cette étude.

Tableau 3 — Scénarios de croissance

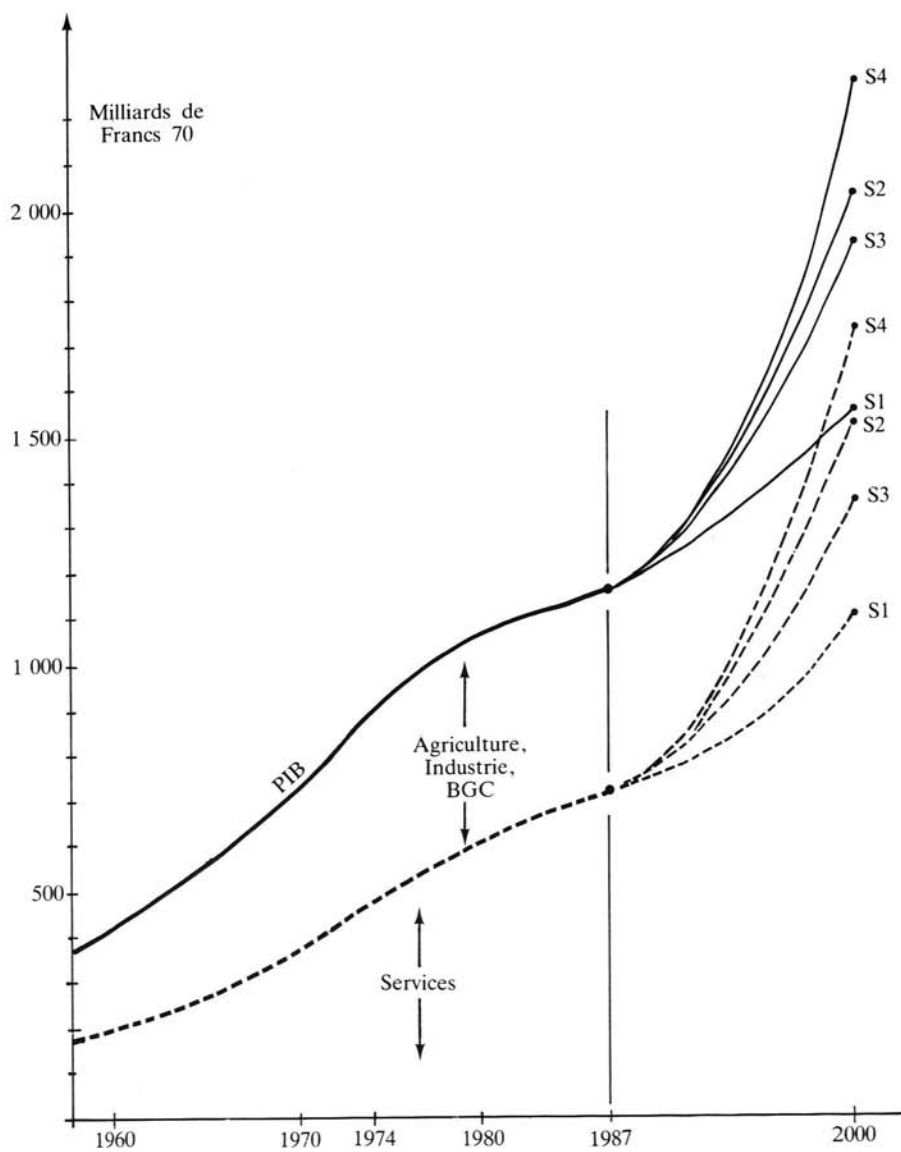
Scénarios	1987-2000 Croissance des valeurs ajoutées (% par an)			Part des services dans le PIB (%)		PIB 2000 PIB 1987 (francs constants)	1987-2000 Contribution des services à la croissance du PIB (%)
	Dans l'agri- culture, l'industrie, le BGC	Dans les services	PIB total	1987	2000		
	S1	1	3	2,3	61	67	1,34
S2	1	6	4,4	61	75	1,75	93
S3	2	5	4	61	70	1,67	83
S4	2	7	5,4	61	75	1,98	89

Le scénario S1 est un scénario de référence qui décrit la prolongation jusqu'à l'an 2000 des tendances prédominantes depuis 1974 : le volume de valeur ajoutée des services progresse de 3 % par an en moyenne, le volume de valeur ajoutée de l'industrie, du bâtiment-génie civil et de l'agriculture, de 1 % par an. La croissance résultant du PIB en volume est de 2,3 % l'an en moyenne jusqu'à l'an 2000 ; une croissance un peu plus lente que celle de la période 1974-1979 mais plus rapide que celle des années 80, supposant donc une légère amélioration du contexte économique international ou un regain de la compétitivité française : de toutes façons, un minimum de reprise de la croissance de l'industrie et du bâtiment. Dans ce scénario tendanciel, les services contribuent pour 85 % à la croissance du PIB et leur part dans celui-ci passe de 61 ou 62 % en 1987 à 67 ou 68 % en l'an 2000.

Dans le second scénario S2, le contexte international demeure à peu près inchangé, et la croissance des débouchés de l'industrie, de l'agriculture et du bâtiment reste donc aussi lente que dans le premier scénario : + 1 % par an en moyenne. Mais on suppose ici que les services retrouvent leurs rythmes de croissance d'avant la crise (+ 6 % par an en moyenne), à la suite de changements structurels à propos desquels on n'approfondira pas la réflexion dans cet article. La croissance du PIB, tirée par les services, s'accélère pour atteindre un rythme moyen de 4,4 % par an sur la période 1987-2000. C'est une croissance à 93 % tertiaire, qui hisse la part des services dans le PIB à un niveau de l'ordre de 75 % en l'an 2000.

Le troisième scénario, S3, décrit une amélioration plus sensible du contexte économique international qui entraîne une accélération des échanges, et permet de faire remonter la croissance des productions de

Graphique 3 — Quatre scénarios de croissance



l'industrie, de l'agriculture et du bâtiment à un rythme moyen de l'ordre de 2 % par an entre 1987 et 2000, voisin de celui de la période 1973-1979. L'expansion des services s'accélère spontanément pour atteindre une croissance voisine elle aussi de son rythme de l'« entre-deux chocs pétroliers » : 5 % par an en moyenne. Il en résulte une croissance moyenne du PIB en volume de 4 % par an, plus rapide que celle de la période 1973-1979 en raison du poids devenu plus lourd des activités de services. Celles-ci contribuent pour 83 % à la croissance du PIB et représentent 70 % de la richesse totale produite en l'an 2000 dans ce troisième scénario.

Le quatrième scénario S4 est identique au troisième pour ce qui concerne l'environnement international et la croissance des productions matérielles, laquelle s'établit au même rythme de 2 % par an en moyenne sur la période 1987-2000. Mais on suppose, comme dans le second scénario, des transformations structurelles qui accélèrent l'expansion des activités tertiaires à 7 % en moyenne annuelle jusqu'à la fin du siècle. Il s'ensuit une croissance générale du PIB de 5,4 % par an, dont les services fournissent près de 90 % ; leur contribution au PIB de l'an 2000 atteint 75 %, comme dans le scénario S2.

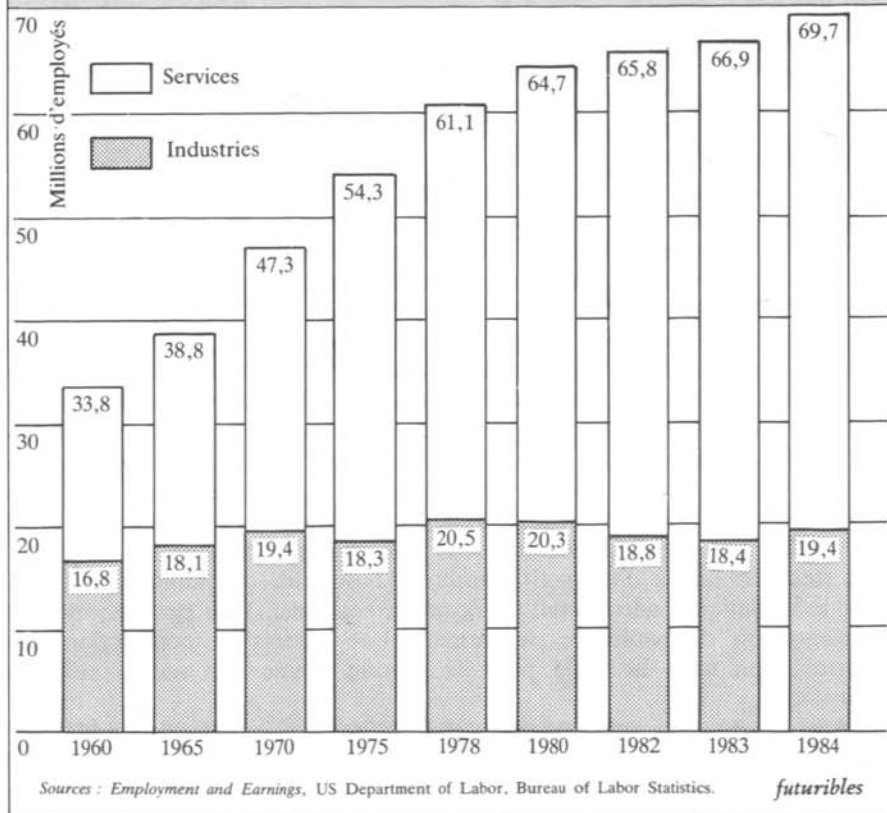
Pour achever cette présentation, on doit souligner que l'hypothèse du retour à une croissance rapide de la production industrielle dans les années 90 a été complètement exclue. La remontée de celle-ci à des niveaux de 4 ou 5 % par an signifierait en effet un quasi-doublement, à l'horizon des années 2000, du volume des richesses matérielles produites chaque année. On voit mal comment ceci serait possible alors que la quasi-totalité des marchés de produits industriels sont maintenant saturés, en France comme dans les autres pays développés. Les marchés de premier équipement des années 60 pouvaient s'étendre à des rythmes de 6,8 ou même 10 % par an : mais les ménages ne peuvent accumuler sans limite et sans raison les automobiles et les téléviseurs, ni les entreprises les machines-outils. Les années 60 sont bien mortes : la logique qui règne à présent sur les marchés industriels et agro-alimentaires n'est plus une logique de croissance rapide des quantités ; mais une logique du renouvellement, de l'innovation et de l'amélioration qualitative. L'extension des débouchés d'un petit nombre d'industries de pointe (électronique, informatique, aérospatial, télécommunications...) ne peut compenser la stagnation des volumes de demande et parfois la contraction des marchés, qui sont la règle pour la grande masse des autres secteurs industriels.

Pour ces raisons, une croissance moyenne de 2 % par an des productions matérielles, à l'horizon de l'an 2000, est une hypothèse haute qui suppose une amélioration très sensible du contexte international et notamment une croissance beaucoup plus rapide des économies en déve-

Comparaison de l'emploi dans l'industrie et les services aux Etats-Unis

Il y a deux manières d'appréhender le développement des services : l'une en se référant aux chiffres d'emploi et de croissance du secteur tertiaire (démarche sous-jacentes au tableau ici présenté), l'autre en se référant à l'essor de l'input services dans l'ensemble de l'économie et en particulier dans l'agriculture et l'industrie. Cette deuxième approche est sans doute plus pertinente pour rendre compte de la transformation du système de production et de la proportion croissante des activités « immatérielles » (recherche-développement, formation, publicité...) par rapport à celle portant directement sur les choses physiques (cf. notamment l'article de Marie-Christiane Kaplan et Jean-Philippe Burcklen « La montée de l'investissement intellectuel » in *futuribles* n° 101 - juillet-août 1986). Nos outils statistiques sont conçus de telle manière qu'il est extrêmement difficile de comptabiliser toutes ces activités immatérielles (et donc le nombre d'emplois qui y sont liés) mais la décomposition des coûts de production de biens agricoles et industriels révèle, au niveau micro, une évolution spectaculaire. Cette question sera l'objet d'un prochain numéro spécial de la revue.

H.J.



loppement. Dans les secteurs de services, les débouchés potentiels sont au contraire sans limite physique non seulement parce que les produits sont immatériels, mais aussi parce que leurs dimensions qualitatives et quantitatives sont intimement mêlées. Les volumes de valeur ajoutée des services peuvent atteindre sans problème des taux de croissance de 6 ou 8 % par an, et davantage pour certaines branches : une croissance engendrée en même temps par l'apparition de nouveaux services, l'amélioration qualitative des prestations, et l'utilisation croissante de services existants par des catégories d'entreprises et de ménages qui n'y recouraient pas antérieurement.

Croissance physiquement bornée de la demande de produits industriels, croissance potentiellement illimitée de la demande de services : de ce postulat de base découle le rôle moteur joué par les services dans la croissance d'ensemble à l'horizon de la fin du siècle. Déterminé par les rythmes d'accroissement des capacités d'offre d'un côté, et de la demande solvable de l'autre, le taux d'accroissement des volumes de services produits et consommés devient dans les quatre scénarios le déterminant quasi exclusif de l'augmentation du produit national et des niveaux de vie. La contribution relative de l'industrie à la croissance globale, comme celle de l'agriculture, s'amenuise en effet à mesure que la part des services dans le PIB s'accroît. Si l'expansion des services poursuit sa tendance ralentie des treize dernières années, la richesse nationale produite annuellement augmentera d'un tiers environ d'ici à l'an 2000 ; elle doublerait au cours des treize prochaines années si les hypothèses optimistes du quatrième scénario pouvaient se réaliser... Mais quoi qu'il arrive, si cette vision de l'avenir correspond quelque peu à la réalité, l'enrichissement collectif de la fin de ce siècle sera pour l'essentiel de nature immatérielle.

Les services au secours de l'emploi

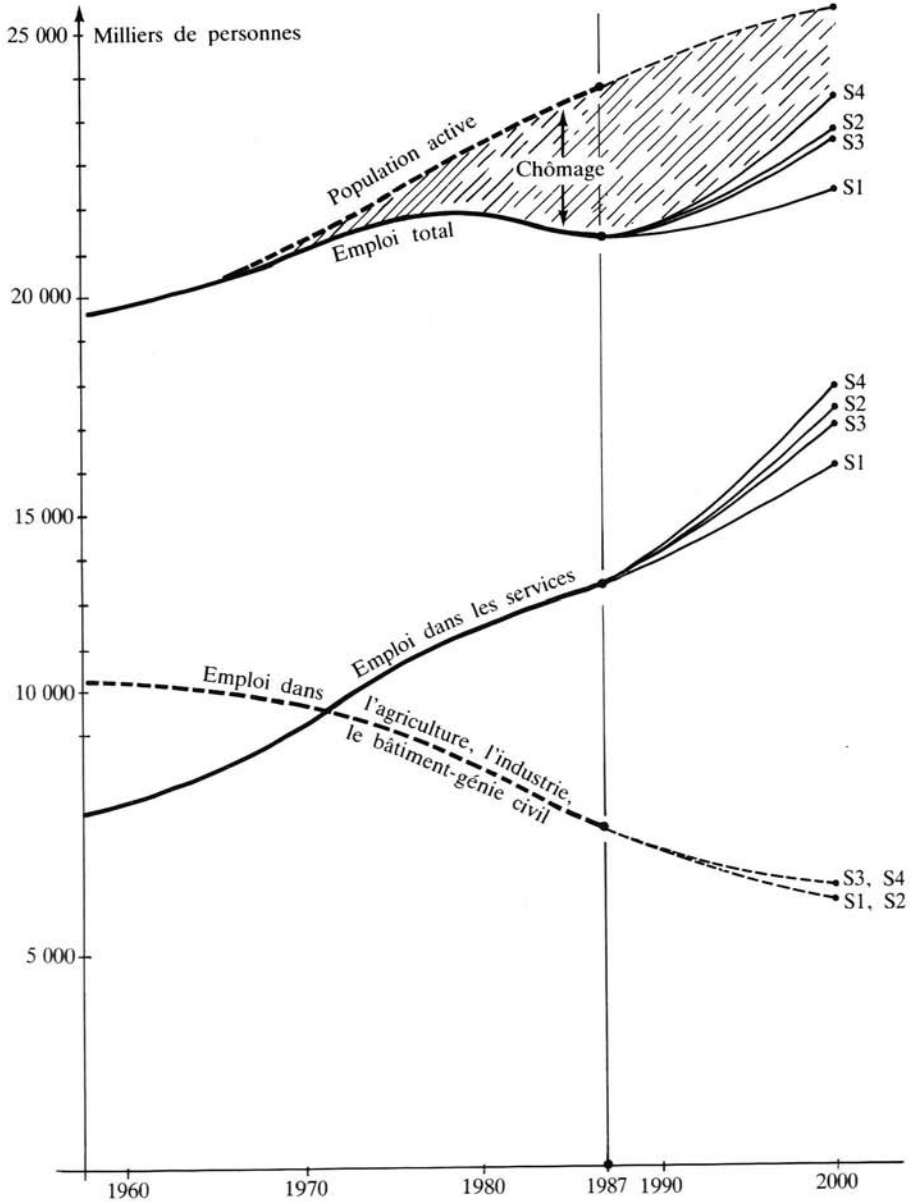
Comment évolue l'emploi à l'horizon de la fin du siècle dans chacun des quatre scénarios que l'on vient d'esquisser ? Le tableau et le graphique suivant proposent une réponse à cette question.

On ne s'appesantira pas sur la méthode utilisée pour le calcul des variations futures de l'emploi. Elle suppose pour chacun des deux blocs d'activités (agriculture-industrie-bâtiment-génie civil, services) une liaison linéaire entre la croissance de la productivité apparente du travail et la variation du volume de valeur ajoutée dans le long terme, et donc une liaison linéaire entre les taux de variation à long terme de l'emploi et de la valeur ajoutée : cette hypothèse se vérifie assez bien pour les périodes

Tableau 4 — Evolution de l'emploi dans les quatre scénarios									
Scénarios	Evolution de l'emploi 1987-2000 (% par an)			Emplois (milliers)					
	Dans l'agriculture, l'industrie, le BGC	Dans les services	1987-2000	Dans l'agriculture, l'industrie, le BGC		Dans les services		Total	
				1987 *	2000	1987 *	2000	1987 *	2000
S1	- 1,8	+ 1,4		7 900	6 200	13 500	16 100	21 400	22 300
S2	- 1,8	+ 2,0		7 900	6 200	13 500	17 400	21 400	23 600
S3	- 1,5	+ 1,8		7 900	6 500	13 500	17 000	21 400	23 500
S4	- 1,5	+ 2,2		7 900	6 500	13 500	17 900	21 400	24 400
Scénarios	1987-2000			Part des services dans l'emploi total (%)					
	Variations annuelles moyennes de l'emploi (milliers)			Total		1987 *		2000	
	Dans l'agriculture, l'industrie, le BGC	Dans les services		Dans l'agriculture, l'industrie, le BGC	Dans les services	Dans l'agriculture, l'industrie, le BGC	Dans les services	Dans l'agriculture, l'industrie, le BGC	Dans les services
S1	- 130	+ 200		+ 70		63		72	
S2	- 130	+ 300		+ 170		63		74	
S3	- 110	+ 270		+ 160		63		72	
S4	- 110	+ 340		+ 230		63		73	

* Estimations.

Graphique 4 — Evolution de l'emploi dans les quatre scénarios



1959-1973 et 1973-1984. Les résultats obtenus font attendre pour les treize prochaines années, dans les quatre scénarios, des transformations structurelles semblables à celles des treize dernières : baisse à un rythme rapide de l'emploi dans l'agriculture et surtout dans les branches industrielles, croissance continue de l'emploi dans les services.

Dans le *scénario de référence S1*, que l'on peut qualifier de « tendanciel optimiste », l'emploi évolue jusqu'à l'an 2000 selon ses rythmes de la période 1973-1984, donc un peu plus favorablement que depuis 1979. L'agriculture, l'industrie et le bâtiment suppriment 130 000 emplois en moyenne chaque année, tandis que les services en créent 200 000. L'emploi total se situe aux environs de 22 300 000 en l'an 2000, dépassant d'un million à peine son niveau de 1987. L'emploi tertiaire représente alors 72 % de l'ensemble. Le chômage touche un peu plus de 4 millions de personnes à la fin du siècle, ce résultat supposant un ralentissement sensible de sa vitesse d'augmentation par rapport à la tendance de la période 1979-1987.

Dans le *second scénario S2*, l'accélération du développement des services multiplie les emplois tertiaires (300 000 créations par an), l'emploi des branches de production matérielle évoluant comme dans le premier scénario. L'emploi total atteint un niveau d'environ 23 600 000 unités en l'an 2000, dont 74 % dans le secteur des services. Le chômage baisse lentement dans les années 90, passant de plus de 3 millions à la fin des années 80 à un peu plus de 2,5 millions en l'an 2000.

Dans le *scénario S3*, l'amélioration du contexte économique mondial n'engendre qu'un ralentissement assez faible des suppressions d'emplois agricoles et industriels (- 110 000 en moyenne par an), tandis que l'accélération spontanée de l'expansion des services amène à une moyenne annuelle de 270 000 la cadence des créations nettes d'emplois tertiaires. 23 500 000 personnes ont un emploi en l'an 2000 dont 72 % dans une branche de services. Le chômage diminue ici aussi dans les années 90, plus lentement encore que dans le second scénario.

Dans le *scénario S4*, une amélioration de l'activité industrielle identique à celle du scénario S3 se double d'une accélération plus marquée de la croissance des productions tertiaires, et les créations nettes d'emplois de services atteignent alors les 340 000 unités par an. L'emploi total augmente de 230 000 unités en moyenne chaque année et avoisine les 24,5 millions en l'an 2000, dont 73 % dans les services. Le chômage diminue plus nettement que dans les scénarios S2 et S3, mais descend difficilement au-dessous de la barre des 2 millions de personnes en l'an 2000 : sa baisse ne devient rapide qu'entre 2000 et 2005, au moment où la population active cesse d'augmenter.

Quelles conclusions tirer de ces résultats ? La première et la plus évidente est que la contraction de l'emploi industriel est bien une

L'aptitude des secteurs à créer des emplois

(En milliers)	1973-1979	1979-1985	1982-1985
Etats-Unis			
Population active	+ 14 417	+ 8 324	+ 7 624
Agriculture	- 44	- 233	- 171
Industrie	+ 3 121	- 1 098	+ 1 791
Services	+ 11 340	+ 9 593	+ 6 065
Japon			
Population active	+ 2 204	+ 3 276	+ 1 686
Agriculture	- 921	- 1 039	- 388
Industrie	- 436	+ 1 116	+ 593
Services	+ 3 581	+ 3 199	+ 1 481
France			
Population active	- 282	- 181	- 67
Agriculture	- 509	- 338	- 204
Industrie	- 530	- 1 022	- 551
Services	+ 1 321	+ 1 129	+ 639
RFA			
Population active	- 694	- 496	- 79
Agriculture	- 475	- 91	+ 5
Industrie	- 1 135	- 1 063	- 473
Services	+ 916	+ 658	+ 439

— L'emploi agricole est, dans tous ces pays, en déclin.

— L'évolution de l'emploi industriel est différente selon deux groupes de pays : en France et en RFA, la chute de l'emploi industriel est sensible depuis 12 ans ; en revanche, de 1982 à 1985, l'industrie a regagné des emplois aux Etats-Unis et a continué à en gagner au Japon.

— Les services sont devenus dans tous ces pays l'élément moteur de l'emploi : ce phénomène est particulièrement manifeste aux Etats-Unis où le secteur tertiaire a créé près de 21 millions d'emplois en 12 ans, et dans une moindre mesure au Japon (près de 7 millions d'emplois).

Cette expansion du secteur tertiaire mérite néanmoins deux remarques qui peuvent

faire douter, tout au moins en Europe, de la capacité des économies de s'éloigner d'une situation de sous-emploi :

— depuis 1979, les créations nettes d'emplois liés aux services, en RFA et en France, n'ont pas réussi à compenser les pertes enregistrées dans les autres secteurs : ces deux pays ont connu pendant cette période respectivement 500 000 et 250 000 suppressions nettes d'emplois ;

— on constate dans tous ces pays une décélération plus ou moins sensible du rythme de croissance des emplois dans le secteur tertiaire.

Source : d'après les statistiques de l'OCDE.

futuribles

tendance lourde qui se prolongera à peu près certainement jusqu'à la fin du siècle. Les entreprises industrielles, confrontées à une concurrence internationale avivée sur les marchés intérieurs et extérieurs qui ne s'étendent presque plus, resteront contraintes de comprimer les coûts en rationalisant les structures et en modernisant les outils de travail tout en faisant de gros efforts pour améliorer la qualité de leurs produits : les gains de productivité dépasseront ainsi de beaucoup l'accroissement des quantités produites, comme toujours depuis 1974. Pour que l'industrie maintienne simplement le niveau actuel de ses effectifs, une croissance de 5 à 6 % en moyenne par an du volume de la production serait nécessaire d'aujourd'hui à l'an 2000, et une telle perspective, on l'a vu, est complètement irréaliste. La remontée à une moyenne de 2 % par an de la croissance des volumes de production matérielle, hypothèse déjà optimiste, ne freinerait que faiblement la baisse tendancielle de l'emploi industriel par rapport à ses cadences passées et présentes : c'est ce que montrent les scénarios S3 et S4.

Second enseignement de ces scénarios : face à la contraction irréversible de l'emploi industriel, qui suit celle de l'emploi agricole à moins d'un demi-siècle de distance, le développement des activités de services est devenu l'unique facteur possible d'une reprise de l'augmentation du nombre d'emplois. Son rythme d'ensemble est en effet le déterminant à peu près exclusif de l'évolution de l'offre d'emplois globale ; et il le devient de plus en plus à mesure que le poids des services dans l'emploi total s'alourdit, tandis que s'amenuise la part des branches industrielles et agricoles. L'évolution structurelle de l'emploi est à peu près la même dans les quatre scénarios : la part des branches tertiaires dans l'emploi total de l'an 2000 ne varie que dans la fourchette étroite de 72 % à 74 %. En revanche, le volume de l'emploi est très dépendant du rythme d'expansion des activités de services : il stagne ou augmente à peine dans le scénario (S1) où les services poursuivent une croissance ralentie ; il dépasse largement les 25 millions d'emplois dans le scénario le plus optimiste (S4), où l'expansion des services s'accélère le plus fortement.

L'aménagement-réduction du temps de travail en renfort

Et le chômage ? Même en cas d'une forte accélération de l'expansion des services, le sous-emploi s'effacerait difficilement à l'horizon de l'an 2000. Selon les dernières projections de l'INSEE, la population active comptera alors près de 26,5 millions de personnes, soit 2 millions

de plus qu'aujourd'hui. Dans notre quatrième scénario, qui repose sur la perspective optimiste d'une croissance annuelle de 7 % du volume de valeur ajoutée des services, l'ensemble de l'économie offrirait au plus 24,5 millions d'emplois en l'an 2000, et il resterait donc encore deux millions de personnes inoccupées. La situation serait évidemment pire dans les trois autres scénarios, surtout dans le premier où le chômage ne cesserait d'augmenter faute d'une rupture suffisante des tendances récentes.

Mais une variable qui joue un rôle certain dans les transformations de l'emploi, à moyen et à long terme, n'a pas été prise en compte dans les calculs précédents : la durée moyenne du travail. Celle-ci a connu dans les 30 dernières années des évolutions assez tranchées. De 1959 à 1966, elle a encore un peu augmenté (+ 0,1 % par an) dans le prolongement de son mouvement des années 50. Au cours des périodes 1966-1973 et 1973-1979, elle a baissé assez vite (- 0,7 à - 0,9 % par an en moyenne), contribuant substantiellement aux créations d'emplois de ces années-là. Puis sa réduction s'est ralentie dans les années 80, malgré la marche d'escalier descendante de 1982-1983 (ordonnance des 39 heures) qui portait à - 0,7 % par an la baisse moyenne de la période 1979-1984.

Sur la base d'une analyse des relations entre la production, la durée du travail et l'emploi, on peut recalculer les évolutions de l'emploi de la période 1987-2000 dans les quatre scénarios, sous deux hypothèses concernant la durée du travail. La première hypothèse prolonge aux années 90 la tendance dominante des années 80 : la durée hebdomadaire moyenne du travail des salariés à plein temps ne baisse presque plus, et le développement du travail à temps partiel (essentiellement féminin) est le principal facteur d'une réduction des horaires moyens qui se limite ainsi à - 0,4 ou - 0,5 % par an. La seconde hypothèse suppose l'amorçage à la fin des années 80 d'un mouvement d'aménagement-réduction du temps de travail (ARTT) d'ampleur nationale : à côté du travail à temps partiel se développent alors des formes de plus en plus diverses d'emplois à horaires réduits et aménagés, qui s'étendent à l'ensemble des secteurs d'activité et concernent un nombre rapidement croissant de personnes actives des deux sexes. La durée hebdomadaire normale du travail à temps plein tombe à 35 heures vers l'an 2000, et la durée moyenne effective du travail baisse à un rythme de l'ordre de - 1 % par an jusqu'à la fin du siècle. Il faut préciser que la première hypothèse est la plus cohérente avec le scénario S1, dans lequel la croissance lente se prolonge jusqu'à l'an 2000. Dans le contexte social des scénarios S2, S3 et S4, où la croissance s'accélère, la reprise d'une dynamique nationale et décentralisée d'accords sur la durée et l'aménagement du temps de travail, nécessaire à la réalisation de la seconde hypothèse, devient plus plausible.

Parmi les déterminants de la demande de services, le temps...

Sans trop accentuer l'opposition entre biens et services, en raison de la combinaison de leurs usages, il apparaît bien que si l'on peut posséder des biens tout en disposant de peu de temps, pour *consommer des services* il faut généralement du temps. Est-il excessif de penser que le temps libre pourrait jouer par rapport au développement des services, voire à l'apparition d'une « société de services », un rôle analogue à celui joué par le revenu dans la croissance de la demande de biens et le développement de la société dite de consommation ?

L'analogie a bien sûr ses limites, car le temps libre n'est qu'une condition nécessaire mais non suffisante du développement de la demande de services ; comme on l'a noté précédemment, celle-ci exige conjointement une croissance du niveau de vie. A ce titre, soulignons que les formes de la compensation salariale qui accompagneront une réduction de la durée du travail, en jouant sur les revenus disponibles agiront sur le caractère solvable des nouveaux besoins.

Plus encore que la réduction de la durée du temps de travail prise en valeur absolue, ce sont les différentes formes d'aménagement du temps qui peuvent avoir une influence sur la demande de services des particuliers. Du point de vue du développement de l'emploi dans les services, il semble que ce soit autant par l'aménagement du temps de travail que par sa réduction qu'un effet positif peut être obtenu. Ces aménagements comportent une double dimension qui ne doit jamais être perdue de vue, comprenant d'une part les différentes modulations de répartition du temps libre et d'autre part la latitude laissée à chacun d'organiser et d'utiliser son temps.

Concernant une diminution de la durée de vie active, on peut envisager, par exemple, une réduction de l'âge de la retraite, l'institution d'une ou plusieurs périodes sabbatiques au cours de la vie professionnelle ou un allongement de la scolarité :

- dans le cas d'un abaissement de l'âge de la retraite, les besoins très diversifiés d'une population nombreuse seraient à satisfaire ce qui impliquerait toutefois l'accroissement ou le maintien du pouvoir d'achat des retraités, et/ou le financement d'équipements collectifs suivant les options retenues (systèmes marchands et/ou collectifs). La latitude qui pourrait être laissée à chacun de prendre sa retraite à la carte ou d'aménager progressivement le passage de la vie active à la retraite, grâce à un système de mi-temps, aurait certainement une influence importante et vraisemblablement positive sur l'orientation de la demande ;

- une gestion différente de la vie active autorisant les interruptions d'activités permettrait le développement de tout un ensemble de secteurs, en particulier de la formation, professionnelle ou non.

Au même titre, la réduction de la durée annuelle du travail peut se traduire par une réduction de la journée ou de la semaine de travail ou par un allongement des congés annuels :

- la réduction de la durée journalière aurait vraisemblablement une influence sur le développement des activités personnelles, familiales ou de quartier. L'effet sur l'emploi est cependant difficile à prévoir, car ceci peut induire à la fois une augmentation de la demande de services récréatifs, culturels et sportifs, marchands ou non, mais également de la fourniture de services rendus à soi-même ;

- par une réduction de la durée hebdomadaire on pourrait voir se développer certaines activités touristiques, culturelles ou sportives mais également les résidences secondaires et le bricolage ;

- l'allongement de la durée des congés annuels, leur étalement et leur fractionnement dans l'année entraîneraient une meilleure utilisation des zones touristiques et du parc hôtelier, un recours accru aux intermédiaires du tourisme et aux divers moyens de transport individuels ou collectifs. Les retombées de

telles mesures peuvent concerner de nombreux secteurs (des services de loisirs et de culture aux auxiliaires des transports, en passant par les commerces) et modifier les choix en matière d'habitat (résidences secondaires, aménagement des zones rurales).

Ici également, la plus ou moins grande liberté laissée à chacun pour gérer son temps aura une influence vraisemblablement positive sur la demande de services, notamment par la diversité des besoins et, par conséquent, des activités qui pourraient en résulter. C'est d'ailleurs dans ce sens que vont l'institution des horaires libres et plus récemment les mesures préconisées par le rapport Giraudet.

Dans d'autres domaines, la *modification des rythmes scolaires* (concentration des heures de cours sur la demi-journée par exemple) entraînerait un besoin d'encadrement accru des jeunes hors du milieu scolaire.

Enfin, une aide au développement du travail à *temps partiel* favoriserait l'accroissement du nombre des postes de travail et correspondrait à une demande potentielle, notamment féminine. Le rôle de l'administration est d'autant plus important qu'elle emploie relativement peu de travailleurs à temps partiel. Son rôle incitatif n'en serait que plus grand.

futuribles

(Source : « Emplois dans les services ». — Rapport du groupe de travail, préparation du VIII^e Plan. — Paris, La Documentation Française, 1980). In *futuribles* n° 41, février 1981.

Dans l'hypothèse où la durée moyenne du travail poursuivrait sa réduction lente des années 80, la situation de l'emploi en l'an 2000, calculée par cette seconde méthode, serait proche de celle que décrivaient les résultats précédents : le chômage toucherait encore 2 millions de personnes à la fin du siècle dans le scénario S4 (le plus optimiste) et plus de 4,5 millions dans le scénario de référence. Mais l'hypothèse d'une accélération de la réduction de la durée individuelle du travail, peu plausible dans le premier scénario mais plus crédible dans les trois autres, éclaircit nettement l'horizon puisqu'elle permet d'offrir plus d'un million et demi d'emplois supplémentaires en l'an 2000, et de dégonfler d'autant le chômage. Celui-ci reviendrait alors nettement au-dessous des 2 millions de personnes dans les scénarios S2 et S3, et serait à peu près éliminé dans le scénario S4 où il atteindrait le niveau de quelques centaines de milliers de personnes, habituellement considéré comme un seuil incompressible et normal du chômage de mobilité. On soulignera une dernière fois, en passant, le rôle prépondérant joué ici encore par les activités de services. Le doublement de la vitesse d'aménagement-réduction du temps de travail permettrait de préserver 300 000 à 400 000 emplois dans l'industrie et le bâtiment-génie civil à l'horizon de l'an 2000 : ceci n'est évidemment pas négligeable, mais ne représenterait qu'un peu plus de 20 000 emplois sauvés chaque année, c'est-à-dire peu par rapport aux quelque 100 000 suppressions d'emplois industriels, et aux quelque 100 000 créations supplémentaires (1 200 000 au total d'ici l'an 2000) qu'engendrerait annuellement la même réduction du temps de travail dans les branches tertiaires.

Baisse de la durée du travail : - 0,5 % par an					- 1 % par an			
	Emploi (milliers) :				Emploi (milliers) :			
	Dans l'agriculture, l'industrie, le BGC	Dans les services	Total	Chômage (milliers)	Dans l'agriculture, l'industrie, le BGC	Dans les services	Total	Chômage (milliers)
	S1	6 000	15 800	21 800	4 600	6 400	16 800	23 200
S2	6 000	17 400	23 400	3 000	6 400	18 600	25 000	1 500
S3	6 400	16 800	23 200	3 200	6 800	17 900	24 700	1 800
S4	6 400	18 100	24 500	3 000	6 800	19 200	26 000	500

Et au-delà de l'an 2000 ? Les prévisions actuelles laissent attendre pour les années 2000 à 2005 une stabilisation de la population active, puis le retournement à la baisse de son évolution à partir de 2005. Sous toutes les hypothèses, le chômage se réduirait donc dans les années 2000, et rapidement dans les scénarios S2, S3 et S4. Dans le scénario le plus optimiste, une croissance tertiaire très rapide doublée d'un mouvement général d'ARTT permettrait d'annuler le chômage dès l'an 2000. Une situation nouvelle apparaîtrait alors dès les premières années du troisième millénaire : la poursuite sur sa lancée de l'augmentation quantitative et qualitative des productions tertiaires exigerait des flux de recrutements nouveaux, que les entreprises éprouveraient des difficultés croissantes à effectuer. Il faudrait alors relancer la croissance de la population active : en ouvrant plus largement les frontières à l'immigration, en prolongeant la vie professionnelle des hommes et des femmes des générations du « baby-boom » nées à partir de 1945...

Bien des changements peuvent bouleverser ces données au cours des vingt prochaines années. Le progrès technique et l'automatisation peuvent accélérer la croissance de la productivité dans nombre de branches tertiaires où celle-ci a longtemps été stagnante. Gageons en outre qu'une amélioration des perspectives du marché du travail, si elle intervenait dès la fin des années 80, contribuerait à faire remonter la natalité, préparant une nouvelle vague d'augmentation de la population active jeune à partir de 2010... Mais ne rêvons pas : le temps n'est pas encore venu de s'interroger sur une hypothétique situation de sur-emploi pour les années 2005-2010. Le problème d'aujourd'hui, c'est la recherche de réponses efficaces au chômage dramatique des années 80 et 90.

Rencontres prospectives

4-13 novembre 1987, Genève (Suisse)

Pour la neuvième fois se tiendra à Genève un programme de formation consacré aux problèmes posés par la gestion des interdépendances entre pays du Sud et pays industrialisés. Organisé par le Center for Applied Studies in International Negotiations, il a pour titre « Towards new patterns of Economic Interdependence ». *Contact* : J. Freymond, Center for Applied Studies in International Negotiations, 11a, avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse. Tél. : (22) 34 89 50.

12-14 novembre 1987, Toulouse (France)

Colloque du Centre International de Gérontologie sociale et de l'Association du Maintien à Domicile intitulé « le maintien à domicile dans l'Europe du XXI^e siècle ». *Contact* : CIGS, 91, rue Jouffroy, 75017 Paris, France. Tél. : (33 1) 47 66 52 30.

19-21 novembre 1987, Bermudes

L'Association for the Advancement of Policy, Research and Development in the Third World tiendra sa septième conférence annuelle aux Bermudes sur « International Development, Cooperation and Politics ». *Contact* : Association for the Advancement of Policy, PO Box 70257, Washington DC 20024-1534, USA. Tél. : (202) 723 7010.

20-21 novembre 1987, Paris (France)

Le Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales organise un colloque international « Les obstacles à la croissance européenne vus d'outre-Atlantique ». *Contact* : Madame Sylvie Hurion, CEPII, 9, rue Georges Pitard, 75015 Paris, France. Tél. (33 1) 48 42 64 64.

24-27 novembre 1987, Bordeaux (France)

Semaine internationale sur les matériaux nouveaux « Expermat'87 », organisée par le

CESTA (Centre d'Etudes des Systèmes et des Technologies avancées), la Commission des communautés européennes et le CRTM (Centre de Recherche et de Technologie des Matériaux avancés). *Contact* : P. Lavéant, CESTA, 1, rue Descartes, 75005 Paris, France. Tél. (33 1) 46 34 36 09.

10-12 mars 1988, Lyon (France)

Les entretiens de Lyon : l'informatique et la vie porteront sur le thème « Imagerie médicale et systèmes experts appliqués à la médecine ». *Contact* : Xavier Dullin, Package, 55, montée de Choulans, 69323 Lyon Cedex 05, France. Tél. (33) 78 42 29 53. Téléc : 330295.

25-28 mai 1988, New Delhi (Inde)

La prochaine Assemblée Générale de la SID (Society for International Development) a pour thème : « Pauvreté, développement et survie collective ». *Contact* : Henry Helmich Executive Director, SID international secretariat, Palazzo Civiltà del Lavoro, 00144 Rome Eur Italie. Téléc : 612339 GBG1.

12-15 juin 1988, Amsterdam (Pays-Bas)

Huitième Symposium International de Prospective organisé par l'International Institute of Forecasters. *Contact* : Symposium Secretariat, c/o Organisatie Bureau Amsterdam bv, Europaplein 12, 1078 GZ Amsterdam, Pays-Bas. Tél. : (31) 20-44 08 07. Téléc : 13499 RAICO.

3-8 septembre 1988, Pékin (Chine)

« L'avenir du développement : perspectives culturelles, économiques, scientifiques et politiques » est le sujet de la X^e conférence mondiale de la World Futures Studies Federation. *Contact* : Mrs Eleonora Masini, Casella postale 6203, Roma-Prati, Italie. Tél. (39 6) 87 25 29. Téléc : 613529.

Perspectives économiques du bassin Pacifique

Hang Sheng Cheng

Le texte suivant a été préparé pour la XX^e conférence annuelle du PBEC (Pacific Basin Economic Council) à San Francisco en mai 1987. Organisme privé, le PBEC réunit les dirigeants des plus grandes entreprises des pays industriels de la région. Ce PBEC est à la fois un groupe de pression exprimant ses avis auprès des gouvernements sur le moyen de promouvoir une plus grande coopération trans-Pacifique et un club de chefs d'entreprise, une sorte de « bourse d'informations » exceptionnelle.

Le texte « Perspectives économiques du Bassin du Pacifique » a été rédigé par le Professeur Hang-Sheng Cheng, vice-Président de la Federal Reserve Bank of San Francisco (qui couvre les Etats de l'Ouest des Etats-Unis). Né en Chine en 1927, licencié de l'université de Pékin en 1948, M. Cheng a poursuivi ses études aux Etats-Unis où il a obtenu son PH.D. d'économie à Princeton en 1963. Devenu citoyen américain, il dirige actuellement la section internationale du département de recherche de la FED¹ de San Francisco. Il a été conseiller de la Commission de réforme fiscale de la République Populaire de Chine.

Lorsque l'on considère la situation économique actuelle, le seul endroit où l'on puisse parler de croissance vigoureuse de la production, se trouve dans la région du bassin Pacifique — plus précisément

en Chine, en Corée, à Taiwan et à Hong Kong —. Cependant, même ces lieux de grande activité économique semblent être menacés par le spectre du protectionnisme commercial et des difficultés

1. La « Research Library » de la FED de San Francisco constitue un centre de documentation unique sur les problèmes économiques et financiers du Pacifique. La responsable est Madame Miriam Ciochon, 101 Market Street, San Francisco, Ca. 94105, USA.
Ce texte a été traduit de l'anglais par M^{me} Anne Berger.

Les opinions dont il est fait état dans cet article sont entièrement celles de l'auteur et ne doivent en aucun cas être considérées comme reflétant le point de vue de la banque de réserve fédérale ou du Système fédéral de réserve.

potentielles d'ajustement interne. D'aucuns font valoir que le « miracle du Pacifique », objet de nombreuses louanges au cours du dernier quart de ce siècle, risque d'appartenir désormais au passé.

Ces perspectives pessimistes sont-elles justifiées ? Comment la Chine et les « nouveaux pays industrialisés » (NPI) d'Extrême Orient surmonteront-ils leurs problèmes potentiels et maintiendront-ils la vigoureuse croissance de leur production ? D'où vient la récession de la croissance de la production dans les autres économies du bassin Pacifique et comment ces pays relanceront-ils cette croissance dans un proche avenir ? Quelles sont enfin les perspectives à plus long terme pour les économies du bassin Pacifique ?

Ces questions, relatives à l'avenir de certains pays éloignés, ne sont en rien futiles. Hommes d'affaires et banquiers internationaux ne se sont pas trompés en estimant que les économies nationales du bassin Pacifique formaient une région où la croissance était la plus rapide du monde, cela au cours des 25 dernières années, offrant ainsi d'excellentes perspectives de croissance de marché. Entreprises et banques ont agi en conséquence, investissant largement, tant en capitaux qu'en ressources humaines, dans cette région. Ces investissements, à leur tour, ont contribué de façon significative au succès économique de ces nations. Leur maintien dépend largement des perspectives économiques de ces pays.

Les décisions d'affaires doivent reposer sur des estimations relatives aux conditions et perspectives d'industries spécifiques dans des pays donnés. Etant donné le grand nombre d'industries et de pays de cette région, il est bien sûr impossible

de se livrer à une telle estimation dans cet article. En revanche, ce dernier comporte un vaste panorama de perspectives de croissance des pays en question.

Plus précisément, il commence par dresser la liste de quelques facteurs clés communs ayant contribué à accroître la production dans la plupart des pays du bassin Pacifique. Une fois ces facteurs communs identifiés on dispose d'un cadre analytique permettant d'estimer les conditions de croissance économique et d'envisager l'évolution dans chaque pays. Reposant sur cette estimation, le dernier point de cet article tente de répondre aux questions ayant trait aux perspectives de croissance dans cette région ainsi qu'à leurs implications politiques.

Facteurs communs déterminant la croissance

La région du bassin Pacifique est définie comme incluant : (a) le Japon, (b) d'autres pays ou territoires d'Extrême-Orient — la Chine, Hong Kong, la Corée et Taiwan —, (c) les nations du Sud-Est asiatique — l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande — et (d) l'Océanie — l'Australie et la Nouvelle Zélande —. Il est évident que les conditions diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre et toute généralisation à leur sujet serait hâtive.

Nous passerons sur la période de croissance rapide 1960 à 1980 et nous nous concentrerons sur les années 80 lorsque la plupart des pays du bassin Pacifique

firent l'expérience d'une récession économique significative. Plus spécifiquement, nous étudierons les facteurs ayant contribué à déterminer la croissance de ces différents pays au cours des années 80. Grosso modo, ces facteurs communs sont au nombre de trois : la récession économique mondiale, les fluctuations des prix des matières premières et les fortes fluctuations du dollar américain.

Récession économique mondiale

Personne n'ignore que les taux de croissance élevés de la plupart des pays du bassin Pacifique entre 1960 et 1980 peuvent, dans une large mesure, être attribués au succès de leur politique commerciale orientée à l'exportation, politique dépendant elle-même de l'expansion rapide des échanges mondiaux au cours de cette période. Après 1980, la croissance économique mondiale s'est ralentie considérablement, même si elle repartit, pour peu de temps, à la suite d'une relance vigoureuse de la demande engagée par les Etats-Unis en 1983-1984. La croissance de la production dans la plupart des pays du bassin Pacifique a généralement suivi cette tendance, à d'importantes exceptions près toutefois.

Prix des matières premières

Les économies nationales des pays du Sud-Est asiatique dépendent non seulement de façon générale de la demande sur le marché mondial mais aussi, et fortement, des prix des matières premières sur ce même marché. Au cours de la récession mondiale de 1980-1982, par exemple, l'Indonésie, la Malaisie et Sin-

gapour ont maintenu des taux de croissance de leur production élevés parce que, directement ou indirectement (dans le cas de Singapour), les prix élevés du pétrole le leur permettaient. Lorsque, en 1985-1986, ceux-ci, à l'instar des autres prix des matières premières, chutèrent, les taux de croissance de ces pays firent généralement de même. A cet égard, il est intéressant de constater que la Thaïlande, traditionnellement considérée comme un pays producteur de matières premières, a été capable de maintenir des taux de croissance stables tout au long de cette période, résultat du succès de sa diversification industrielle.

Taux de change

De la mi-1980 à février 1985, le dollar américain s'est fortement revalorisé par rapport aux monnaies des grands pays industriels ; depuis lors, il a beaucoup baissé. Au cours de cette hausse du dollar, les monnaies de tous les pays du bassin Pacifique ont chuté par rapport à lui, dans des proportions fort différentes. En revanche, au cours du déclin du dollar, seul le yen japonais a fortement augmenté par rapport à la monnaie américaine.

En conséquence, le yen japonais est la seule monnaie à être fortement revalorisée par rapport au dollar. Toutes les autres ont un taux de change faible comparé à la monnaie américaine (c'est par exemple le cas pour le dollar de Taïwan, du moins jusqu'à il y a peu de temps, le dollar de Singapour et le dollar australien) ou ont perdu de leur valeur par rapport à cette devise. Dans une analyse approfondie, il faudrait tenir compte des taux d'inflation dans les différents pays ; ici, on peut toutefois

affirmer que la plupart des pays du bassin Pacifique ont vu leur compétitivité s'améliorer par rapport à celle des Etats-Unis et surtout du Japon, grâce à leurs taux de change.

Analyse par pays

Tout en gardant à l'esprit ces trois facteurs communs — récession économique mondiale, hausse et baisse des prix des matières premières et fortes fluctuations des taux de change du dollar — affectant la plupart des pays de cette région, on peut à présent se pencher sur les conditions et perspectives économiques spécifiques à chaque pays.

Le Japon

Au cours des dernières années, les conditions économiques au Japon ont été dominées par plusieurs facteurs-clés. Premièrement, la combinaison des taux d'intérêt traditionnellement élevés dans ce pays et d'un fort déclin des taux d'investissements intérieurs après 1974 a créé un fort excédent des réserves privées. Au cours des années 1975-1980, cet excédent a été largement absorbé par un énorme déficit budgétaire. En revanche, depuis 1980, le gouvernement s'est engagé à réduire ce déficit et n'a cessé de progresser dans ce sens. Résultat : un excédent de la balance commerciale croissant au cours de la première moitié des années 80. Deuxièmement, la politique monétaire était orientée de façon à maintenir la stabilité des prix intérieurs

Le Japon en 1992

Aucune réflexion sur les perspectives de l'économie japonaise à moyen terme ne peut éviter la difficile question de l'excédent commercial et de sa résorption. Les voies conduisant à une telle évolution ne sont pas illimitées. L'appréciation brutale du yen par rapport au dollar a certes freiné la montée des exportations japonaises, mais elle ne paraît pas suffisante pour pouvoir, à elle seule, mettre fin aux déséquilibres de balances de paiement, entre les Etats-Unis et le Japon notamment.

L'« Endaka » — le yen cher — a pourtant provoqué chez ce dernier un processus récessif d'une ampleur inattendue. Phénomène nouveau, l'économie japonaise court désormais le risque d'un ralentissement durable de sa croissance, si les acteurs publics et privés ne parviennent pas à conjurer leurs efforts pour relancer la demande intérieure. Dans le même temps, la hausse du yen

a accéléré une nouvelle restructuration du système productif, sans doute inévitable, qui se met en place actuellement à un rythme accéléré.

Recentrage et restructuration apparaissent donc comme deux tendances essentielles de la dynamique économique japonaise à moyen terme. Leur mise en œuvre va toutefois bien au-delà d'une simple inflexion de la régulation macro-économique : baisse des taux d'intérêt, mesures de relance budgétaire. Elle implique des transformations importantes dans les structures productives, mais aussi, et plus profondément, dans les rapports sociaux qui ont modelé l'économie et la société japonaises depuis plusieurs décennies.

Les analyses menées par le BIPE au niveau sectoriel font apparaître au moins trois tendances principales :

- le désengagement progressif de sec-

teurs tels que l'acier, les chantiers navals et le textile, qui avaient antérieurement joué un rôle clef dans le développement du pays et dans l'augmentation de ses exportations. Plus généralement, les entreprises adaptent leur stratégie sur la base d'un yen durablement fort et vont s'efforcer d'abandonner les secteurs à faible valeur ajoutée, où la compétitivité par les prix est importante, pour se diriger vers des activités à forte intensité technologique ou bénéficiant de bonnes perspectives de croissance :

- l'internationalisation de la production manufacturière, à laquelle le Japon était resté plutôt réticent dans le passé, est un mouvement auquel ce pays ne peut plus échapper : c'est en particulier dans l'automobile et l'électronique que les investissements japonais à l'étranger sont les plus soutenus. Cette stratégie va permettre au Japon de maintenir sa pénétration de marchés nord-américains ou européens, qui lui auraient été fermés

pour un nombre croissant de produits, en raison notamment de la montée de nouvelles barrières protectionnistes ;

- troisième trait caractéristique, le mouvement de diversification de l'activité des entreprises, en particulier des plus grandes. Nippon Steel annonce ainsi son intention de faire baisser la part de l'activité sidérurgique à moins de 50 % de son chiffre d'affaires au cours des prochaines années et de se redéployer vers les nouveaux matériaux liés à l'électronique. La mobilité des capitaux japonais est certainement un atout dont on doit prendre toute la mesure afin de ne pas sous-estimer les capacités d'adaptation du système productif.

L'examen de ces tendances est enfin enrichi par des analyses sur le contexte social et les principaux enjeux auquel le Japon sera confronté dans l'avenir : vieillissement démographique, attitudes face au travail ou formes de consommation.

« Le Japon et la Corée du Sud en 1992 », juin 1987. Bureau d'Informations et de Prévision Economique.

par une croissance monétaire faible et stable. Ont contribué au succès de cette politique : la baisse des prix du pétrole et la hausse du yen depuis 1985.

Troisièmement, cette revalorisation a cependant durement touché l'économie. Des bénéfices à l'exportation en chute libre en yens (mais non pas en dollars) ont diminué les investissements. En 1986, la croissance de la production n'avait jamais été aussi faible depuis 1949 ; quant au chômage, il a atteint un taux record de 3 % au début de 1987. La hausse continue du yen depuis la mîmars ne permet guère d'être optimiste quant aux perspectives économiques à moyen terme pour le Japon. L'incitation fiscale récemment annoncée et la forte injection de réserves bancaires par la Banque du Japon devraient relancer quelque peu l'économie japonaise mais

ces mesures seront insuffisantes pour donner lieu à une augmentation de la production supérieure à 2,5 %, chiffre atteint l'année dernière.

Autres pays et territoires d'Extrême-Orient

Les économies des trois pays nouvellement industrialisés d'Extrême-Orient — Hong Kong, la Corée et Taïwan — se caractérisent toutes par une croissance dépendant fortement des exportations. En 1985, année de forte récession de la croissance économique mondiale, en particulier américaine, les taux de croissance de ces pays ont fortement chuté. Toutefois, en 1986, et avec en arrière-plan la poursuite de la récession écono-

mique mondiale, le volume des exportations de Taïwan a augmenté de plus de 25 %, celui de la Corée de 20 % (estimations) et celui de Hong Kong d'environ 15 %. La forte augmentation de ces taux est largement attribuée à la politique menée par ces pays et consistant à indexer le taux de leur monnaie sur un dollar fortement déprécié, ce qui devait améliorer substantiellement leur compétitivité commerciale. Quant à la croissance de la production coréenne, elle s'est avérée stupéfiante (12 %) pour 1986, celle de Taïwan augmentant de 11 % et celle de Hong Kong de 9 %. Ces trois pays ont subi des pressions politiques considérables de la part des Etats-Unis qui leur demandaient de réduire leurs forts excédents dans leurs échanges bilatéraux avec ce pays. Cependant, globalement, Hong Kong n'a pas

d'excédent commercial ; quant à la Corée, elle en a enregistré un pour la première fois en 1986 et l'a utilisé pour réduire son énorme dette extérieure. Seul Taïwan a augmenté ses réserves en devises, essayant par là de ralentir la revalorisation de sa monnaie, mais en vain. En effet, au cours des derniers mois, le dollar de Taïwan a augmenté de façon non négligeable par rapport au dollar américain.

Les perspectives de croissance à moyen terme de ces trois pays restent bonnes. Parmi eux, c'est probablement la Corée qui jouit de l'infrastructure industrielle la plus puissante dans la mesure où elle seule maintient des taux d'investissement intérieurs élevés alors que ceux-ci sont faibles tant à Hong Kong qu'à Taïwan. En 1987, la Corée devrait réaliser un taux de croissance de sa production de

La Corée du sud en 1992

Les nombreux changements intervenus dans l'économie sud-coréenne au cours des douze derniers mois ne favorisent pas l'exercice prévisionnel ou prospectif. Pourtant, c'est bien dans une perspective de moyen terme qu'il faut se situer pour tenter d'en évaluer les effets. La Corée du sud a enregistré en 1986 des performances économiques spectaculaires, avec une croissance de 12 %, et pour la première fois de son histoire de nouveau pays industrialisé, un excédent de sa balance commerciale. Quelques mois plus tard, elle connaissait des tensions sociales importantes avec des manifestations étudiantes massives, relayées par un puissant mouvement de grèves dans les entreprises.

Il serait cependant erroné de croire que ces tensions sont de nature à remettre en cause durablement le dynamisme co-

réen, en particulier sur les marchés extérieurs. Les éléments dont on dispose aujourd'hui montrent en effet qu'il faudra de plus en plus compter avec la Corée du Sud dans des secteurs comme l'acier, l'automobile ou l'électronique. A moyen terme, les hausses de salaires concédées par les entreprises au cours de l'été 1987 peuvent même favoriser le maintien d'une croissance soutenue et accélérer le recours à des équipements performants. Ceci implique en particulier l'utilisation accrue de technologies étrangères et une diversification des échanges extérieurs, dans lesquels les Etats-Unis et le Japon pèsent un poids important.

Il y a là des opportunités nouvelles pour les firmes européennes et, pourquoi pas, françaises, ces dernières étant jusqu'ici peu présentes sur le marché sud-coréen.

« Le Japon et la Corée du Sud en 1992 ». *Op. cit.*

10 % tandis que ceux de Taïwan et de Hong Kong seront respectivement d'environ 8 et 7 %.

Les nations du Sud-Est asiatique

La baisse du prix du pétrole ainsi que la forte chute des prix des matières premières ont amené chez les pays du Sud-Est asiatique une période de vaches maigres. Alors que la croissance annuelle de la production indonésienne et malaisienne s'élevait en moyenne à 5 et 6 % entre 1980 et 1984, cette croissance a été ramenée à près de zéro pour 1985-1986. Alors que ses performances économiques l'avaient fait saluer sous l'appellation d'un des quatre « tigres d'Asie », Singapour a également vu la croissance de sa production passer d'un taux annuel de 8 % entre 1981-1984 à 0 % en 1985-1986. Aux Philippines, le taux de croissance a fortement et constamment décliné de 1982 à 1985, suite à des bouleversements politiques et à une fuite des capitaux. La Thaïlande a été le seul pays de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) à réaliser un taux de croissance stable de 4 % l'an en moyenne en 1985-1986, quand bien même ce taux avait été de 6 % l'an au cours des quatre années précédentes. Les pays de cette Association n'ont pas été confrontés aux seuls problèmes de prix de matières premières en baisse. Comme nous l'avons vu précédemment, les Philippines ont souffert d'une instabilité politique permanente. En outre, l'Indonésie et les Philippines ont eu à supporter le lourd fardeau de leur dette extérieure. Singapour a perdu une partie de sa compétitivité commerciale du fait de l'accroissement de ses coûts de main-d'œuvre et de son taux de change.

Néanmoins, le pire semble passé pour ces pays. C'est ainsi que le taux de croissance zéro enregistré en 1986 pour l'Indonésie et les Philippines était déjà une amélioration par rapport à leur taux de croissance négatif de l'année précédente. La situation est également en train de changer en Malaisie et à Singapour ; en effet, ces deux pays ont enregistré une croissance positive, de 1 à 2 %, en 1986. Les prix mondiaux des matières premières ayant commencé à augmenter début 1987, d'aucuns espèrent que cette amélioration se maintiendra cette année et la suivante.

Océanie

Aussi bien l'Australie que la Nouvelle-Zélande ont fait l'expérience, au cours des dernières années, d'un fort déclin de la croissance de leur production. Partant d'un pic de 6 % en 1984, le taux de croissance de l'Australie a chuté à 4 % en 1985 avant de devenir négatif (- 0,5 %) en 1986. Quant à celui de la Nouvelle-Zélande, il est passé de 5 % en 1984 à 1 % en 1985 et 0,75 % en 1986. Le déclin de la croissance dans ces deux pays peut être attribué à la dépression qui règne sur les marchés agricoles mondiaux ainsi qu'au programme d'austérité de leur gouvernement visant à réduire l'inflation et se démarquant ainsi de la politique monétaire et fiscale excessivement incitative menée au cours des dernières années. Cependant, l'inflation s'est avérée difficile à maîtriser — restant supérieur à deux chiffres dans ces deux pays. Selon certains scénarios, la croissance en Nouvelle-Zélande devrait se maintenir à ce laborieux 0,5 %, celle de l'Australie à 2 %, en 1987.

La Chine

Au cours de la période 1983-1985, la Chine a affiché un taux de croissance annuelle moyen impressionnant de 12 %, soit le double des taux enregistrés au cours des trois années précédentes. Un tel chiffre reflète le succès des profondes réformes économiques engagées depuis 1979 afin de restaurer certains mécanismes du marché dans une économie socialiste.

Ce succès s'est particulièrement fait sentir dans les campagnes où résident 80 % de la population et où l'intervention de l'Etat est relativement plus faible. Le système de la « responsabilité des ménages » a remplacé les anciennes communes agricoles et redonné aux paysans la liberté de cultiver ce qu'ils estiment être le plus rentable. Depuis la fin de 1984, une plus grande autonomie a également été accordée aux entreprises installées dans les villes mais l'augmentation de leur productivité ne s'est pas avérée aussi grande que l'on s'y attendait.

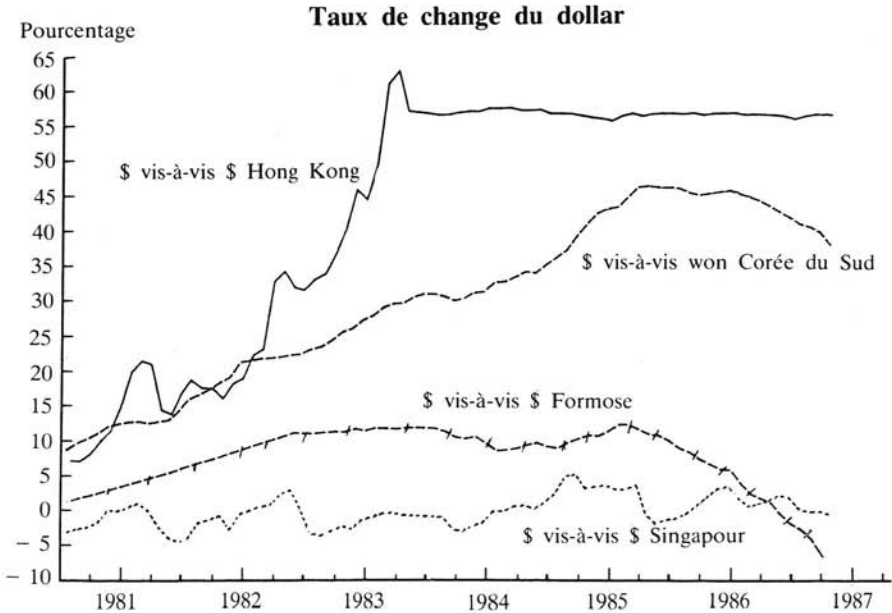
Le contrôle macro-économique est un souci constant de la politique chinoise. En donnant une plus grande autonomie aux entreprises sans instituer, en même temps, des mécanismes d'ajustement efficaces pour les marchés, le gouvernement a déclenché l'explosion d'une demande jusque-là refoulée. Sont alors venues s'ajouter à des taux de croissance de la production inhabituellement élevés des pressions inflationnistes. En 1986 et début 1987, des contrôles des investissements plus sévères ont été mis en place, de même qu'ont été pratiquées de sévères coupes budgétaires. La croissance de la production est alors passée à un taux plus réaliste de 8 % en 1986 et devrait rester inchangée pour 1987.

L'avenir de la croissance

Les vingt-cinq années, de 1950 à 1975, ont été une période extraordinaire dans l'histoire mondiale. En effet, la technique a fait d'énormes progrès, accompagnés d'une expansion rapide des revenus et des échanges mondiaux. Les nations du bassin Pacifique surent tout particulièrement exploiter cette croissance exhubérante en orientant leur production vers les marchés en expansion d'outre-Mer.

En revanche, au cours des douze dernières années, l'économie mondiale s'est avérée moins favorable. Les deux chocs pétroliers ont généré des déséquilibres provisoires dans les balances mondiales des paiements et ont contribué à faire prendre conscience au monde de la menace que font peser des pressions inflationnistes croissantes, nées au milieu des années 60. Dans le même temps, les mesures anti-inflationnistes prises par les pays industrialisés ont ralenti la croissance de la demande et débouché sur une récession mondiale au début des années 1980. Lorsque, en 1982, a éclaté la crise de la dette des pays en développement, celle-ci a mis en lumière la situation précaire du système financier international, guère mieux loti que les nations débitrices. Au même moment, un nouveau déséquilibre des balances des paiements mondiales s'est manifesté lorsque les Etats-Unis sont devenus la plus grande nation débitrice du monde. En 1987, la croissance économique mondiale a considérablement diminué, un protectionnisme croissant menaçant l'avenir des échanges mondiaux.

Parmi les Nations du bassin Pacifique, c'est le Japon qui a vu le taux de crois-



1. Variations à partir des niveaux moyens de 1980.

Source : OCDE. *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 1987, n° 47.

fururibles

sance de sa production diminuer le premier. Inexplicablement (pour l'auteur de cet article), le taux de croissance du Japon a chuté brusquement après 1974, se retrouvant alors égal à la moitié de ce qu'il avait été au cours des dix années précédentes. Les investissements intérieurs, qui participent à la production nationale, ont beaucoup diminué mais un fort déficit budgétaire a comblé le fossé. Lorsque, après 1980, la politique fiscale est devenue plus dure, ce fossé a été comblé par un excédent commercial croissant. Cependant, au fur et à mesure que la revalorisation du yen commençait à diminuer les excédents commerciaux,

les moyens de réduire le fossé intérieur réserves/investissements s'en sont trouvés réduits. Il en est résulté que le taux de croissance économique du Japon s'est à nouveau trouvé diminué de moitié pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Fortement dépendant des échanges mondiaux, les pays du bassin Pacifique ont naturellement beaucoup souffert de la récession de la croissance économique mondiale. Cependant, il ne serait pas justifié de se montrer pessimiste au sujet de l'avenir économique de cette région. Comme nous l'avons constaté ci-dessus, la Chine et les pays nouvellement industrialisés d'Extrême-Orient ont maintenu

une croissance rapide de leur production en dépit de cette récession mondiale. Attribuer cette croissance rapide à la seule indexation de leur monnaie par rapport à un dollar se dévaluant, ce serait peut-être oublier un point important. Ces nations ont en effet été capables de conserver des taux de croissance élevés au cours de la période 1980-1984 où le dollar était à son taux le plus haut. Le point important en question est le suivant : tant qu'il existera des échanges commerciaux, une nation qui aura su se créer une solide infrastructure économique (comprenant essentiellement des entrepreneurs expérimentés, une main-d'œuvre bien formée et une large base technologique), une structure industrielle diversifiée et souple et qui disposera d'un gouvernement efficace capable de faire respecter la loi et l'ordre aussi bien que de mener une politique macro-économique responsable en vue de limiter les dépenses excessives, tant privées que publiques, restera toujours compétitive sur le marché mondial. Le fait que seule la Thaïlande, parmi tous ces pays d'Asie du Sud-Est, ait été capable de réaliser un taux de croissance raisonnable et stable au beau milieu de graves difficultés économiques en est une nouvelle preuve. Autre point, peut être encore plus important : le « miracle du Pacifique » des années 1960-1980 ne dépendait pas d'une économie mondiale en expansion rapide comme on l'a généralement cru. Les succès économiques de la Chine et des pays nouvellement industrialisés d'Extrême-Orient, au beau milieu d'une économie en pleine récession, donnent tout lieu de penser que le secret de ce « miracle » ne réside pas dans les échanges commerciaux eux-mêmes mais dans la transformation économique. Certes, les échanges contribuent à la transformation

économique, dans la mesure où ils obligent les nations à adopter une technologie moderne, à avoir de plus en plus recours à de véritables entrepreneurs, à former leur main-d'œuvre et à lancer de nouveaux produits et de nouvelles méthodes afin de répondre à l'évolution de la demande sur le marché international. Les échanges sont également essentiels à la transformation économique dans la mesure où c'est uniquement par eux qu'une nation peut importer une technologie moderne en vue d'améliorer sa productivité. Mais c'est tout à fait autre chose de prétendre que l'accroissement des échanges mondiaux est une condition nécessaire aux pays en voie de développement pour poursuivre leur croissance. Peut-être, ce qu'on a appelé le « miracle du Pacifique » au cours des années 1960-1980 a consisté en ce qu'une série de pays en voie de développement ait entrepris, et avec succès, un processus de transformation économique. Au début des années 50, c'est le Japon qui a été la tête de file de ce mouvement, suivi, une décennie plus tard, par les pays nouvellement industrialisés d'Extrême-Orient et, une nouvelle décennie après, par ceux de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) et, dix ans plus tard encore, par la Chine qui venait de s'ouvrir au marché mondial. Les nations en voie de développement ont un fort potentiel de croissance économique rapide dans la mesure où ce processus de transformation consiste à remplir les conditions nécessaires pour une utilisation efficace des ressources de la nation considérée. La Chine fournit une autre illustration intéressante de ce processus. Pour ce pays, l'importance des échanges commerciaux ne provient pas tant de ce qu'ils offrent un marché à ses produits mais plutôt qu'ils lui fournissent un

Perspectives économiques du bassin Pacifique

L'ASEAN en 1985					
	Singapour	Malaisie	Thaïlande	Philippines	Indonésie
Superficie (1 000 km ²)	0,6	329,7	514,0	300,0	1 904,3
Population (millions)	2,6	15,6	51,3	54,4	163,4
Taux d'urbanisation (%)	100,0	38,2	15,6	38,7	22,4
PIB (\$/habitant)	6 820,0	2 000,0	750,0	600,0	500,0
agriculture (%)	0,9	21,0	23,0	26,0	30,0
industrie (%)	32,0 *	31,0	30,0	34,0	30,0 *
Energie primaire tep/habitant	3,7	0,8	0,3	0,2	0,2
pétrole (%)	100,0	84,0	68,0	66,0	76,0

* Valeurs 1983.
 Source : Institut d'économie et de politique de l'énergie. — *Energie Internationale*, 1987-1988. — Paris : Economica, 1987, 332 p.

futuribles

moyen d'importer de la technologie moderne afin d'améliorer sa productivité. Lorsqu'on aura compris le rôle des échanges commerciaux dans le processus de transformation économique, on n'aura plus à se préoccuper du fait qu'une récession économique mondiale, une forte revalorisation des monnaies nationales ou une augmentation du protectionnisme, doivent obligatoirement assombrir les perspectives économiques du bassin Pacifique. Dans la mesure où c'est le niveau des échanges, et non pas leur expansion, qui compte, une nation peut maintenir un taux de croissance élevé tant qu'elle continue à importer la technologie moderne qui lui est essentielle. C'est seulement si une nation dépend de l'accroissement de ses exportations, alors principale source de la demande pour ses produits, qu'une diminution des échanges mondiaux sera un frein pour sa croissance économique. Si la revalorisation du yen a débouché sur une forte diminution de la croissance japonaise c'est uniquement parce que ce pays avait compté sur l'augmentation de ses exportations

dans les années 1980, les considérant comme la principale source de croissance de la demande de ses produits.

Comme nous l'avons dit précédemment, cela n'a pas toujours été le cas : avant 1980, le fossé de la demande a été rempli par des dépenses publiques ; avant 1975, c'était le fait d'investissements privés.

Dépendre de l'accroissement de ses exportations, c'est une question de politique macro-économique et non pas une nécessité économique.

Malheureusement, la formule : « les exportations sont le moteur de la croissance » est presque devenue un dicton dans l'esprit populaire et même dans celui des politiciens. Cela explique pourquoi Taïwan n'a pas voulu réévaluer sa monnaie lorsque ce pays s'est trouvé confronté à un excédent croissant de sa balance commerciale, à des spéculations, elles aussi croissantes, sur son taux de change et a préféré augmenter rapidement ses réserves en devises malgré la gravité d'une telle mesure. Obsédées par l'idée que Taïwan avait jusque-là pros-

péré selon la formule citée plus haut, et devait continuer à s'y fier, les autorités du pays n'ont pas trouvé d'autres solutions viables. Ce que l'on perd de vue dans ce cas, c'est le simple fait qu'il existe vraiment d'autres sources de demande pour les produits de ces nations autres que l'exportation : par exemple, des dépenses publiques anti-pollution (air et eau), des incitations plus fortes à la formation de capitaux pour les investissements et le développement technologique, une diminution des impôts en vue de stimuler la consommation — pour n'en citer que quelques-unes. Si Taïwan ne pense pas à explorer ses autres sources et, dans le même temps, est incapable de résister à une revalorisation monétaire, peut-être ce pays prendra-t-il la voie récemment empruntée par le Japon, celle du déclin de la croissance économique, situation qui pourrait être évitée si des mesures politiques appropriées étaient prises.

Cet article a pour but de rompre le lien logique qui existe entre échanges et croissance en soulignant que l'expansion des échanges est certes un stimulant utile mais non pas une condition nécessaire pour le succès d'une transformation économique et que c'est le succès des transformations économiques qui génère une croissance économique rapide. Ni le Japon, ni la Corée, ni Taïwan, ni Hong Kong ne dépendent en fait des exportations comme principale source d'accroissement de la demande. A la suite des décennies de transformation économique, l'infrastructure économique essentiellement nécessaire pour s'adapter en souplesse aux chocs externes est déjà en place dans toutes ces économies. A con-

dition que les gouvernements mènent une politique appropriée, et la mènent jusqu'au bout, il n'y a aucune raison que ces pays ne résistent pas à ces chocs et ne maintiennent pas des taux de croissance élevés.

Souligner l'aspect essentiel de la transformation économique plutôt que des échanges commerciaux, c'est attirer l'attention sur ce qui s'est passé en Australie, en Chine, en Indonésie, en Nouvelle-Zélande, à Singapour et en Thaïlande au cours des dernières années. En effet, tous ces pays ont mené des réformes économiques fondamentales afin de supprimer les barrières risquant d'entraver le succès d'une transformation économique approfondie. Pendant trop longtemps, leurs économies ont en effet été entravées par des règlements et des lois, des restrictions relatives aux activités économiques protégeant des intérêts acquis et décourageant toute innovation. A des degrés divers, ces nations se sont réveillées, prenant conscience des dommages que faisaient subir de telles barrières à leur économie nationale et ont commencé à les supprimer. Si le résultat de telles réformes a été frappant en Chine, au cours des dernières années, il n'en a pas été de même dans les autres pays en raison de problèmes posés par un contrôle macroéconomique des dépenses publiques excessives ayant entraîné l'inflation. Mais lorsque ces problèmes de contrôle macro-économique seront résolus, la croissance de la productivité pourra augmenter rapidement. Peut-être, le « miracle du Pacifique », au lieu de s'évanouir, gagnera-t-il les nations qui viennent d'entamer leur processus de transformation économique.

Réussir l'entrée dans la vie scolaire

Marie-Laure Galvaire

La Ligue pour l'enseignement et l'éducation permanente organisait, mercredi 3 juin 1987, avec l'aide de l'institut National de la Recherche Pédagogique, une table-ronde suivie d'ateliers sur le thème de la réussite à l'école pour tous les enfants de six ans.

La volonté ministérielle d'amener 80 % des enfants scolarisés au Baccalauréat ne doit pas canaliser nos efforts sur le seul second cycle. Bien au contraire, cet enjeu national ne pourra être atteint que par la résolution du problème de l'échec scolaire des enfants de six ans, soit ceux venant d'entrer dans la vie scolaire ; en effet, 90 % des enfants qui redoubleront le Cours Préparatoire (CP) ne poursuivront pas leur scolarité jusqu'au Bac. Cette constatation a été le point de départ des interventions de cette table-ronde.

Claude Seibel a ainsi analysé le cas des enfants des milieux populaires (enfants d'ouvriers, de salariés agricoles, des personnels de service, de chômeurs). Il

a réaffirmé dans un premier temps que l'école n'était souvent qu'un reflet de la situation sociale des parents, et que non seulement l'échec était plus fréquent pour des enfants de milieux populaires mais que surtout le redoublement provoquait une marginalisation de l'élève, puisqu'en effet son retard dans les matières de référence ne se comblera pas. Claude Seibel a dans un deuxième temps remis en cause la nécessité du redoublement en s'appuyant sur des études menées par le ministère de l'Education Nationale qui observent la progression des élèves faibles « redoublants » et des « non-redoublants ». Si les premiers s'améliorent dans les matières liées à leur maturation génétique mais ne combrent pas leurs lacunes en orthographe et en calcul, les derniers rattrapent très vite leur retard pendant le premier trimestre.

Mais la critique essentielle de Claude Seibel porte sur l'attitude de l'école qui n'aide pas ces enfants mais nuit souvent à leur intégration : tout

d'abord parce que l'institution scolaire ne s'adapte pas aux enfants et refuse la « distance socio-culturelle » qui les sépare du « langage de l'école » ; ensuite par la sacralisation du passage en classe supérieure que Bourdieu qualifie de « rite d'institution », première intrusion de la vie sociale dans celle de l'enfant.

L'école ne gomme plus alors les différences mais les accentue.

Si la liaison entre condition sociale et échec scolaire est maintenant admise, ce dernier est trop souvent encore associé aux classes rurales.

Les arguments semblent si indiscutables qu'ils en deviennent des lieux communs : un environnement socio-culturel qui favorise moins que d'autres certains apprentissages (manque de matériel, d'équipements), un problème démographique qui oblige à regrouper les élèves en classes à « cours multiples » voire en classes uniques.

Mais ces analyses trop rapides ont été démenties par Pierre Mondon qui a tiré des conclusions beaucoup plus nuancées d'analyses comparatives entre écoles rurales et écoles urbaines : les classes uniques ne perturbent pas la progression de l'élève et de manière générale les classes rurales ont même une maturité supérieure aux classes urbaines en expression écrite et de meilleurs résultats en géométrie. L'intervention de Pierre Mondon a donc coupé court à l'utilisation de l'argument des classes uniques comme facteur d'échec scolaire. En outre, l'expérience de cet enseignement, provoqué par des conditions démographiques particulières et non par une volonté pédagogique, pourra être utilisée pour résoudre les problèmes de l'échec.

De ces observations sur des situations

préoccupantes, Francine Best tirera la conclusion qui s'impose : il faut lutter contre le redoublement de la classe de CP. Or, pour que cette évidence soit enfin admise, il faut non seulement changer les mentalités mais aussi les structures.

Pour F. Best, le CP s'inscrit dans une continuité : il n'est que la transition entre la Grande Maternelle et le CE1 ; réussir le CP suppose donc un suivi pédagogique sur ces trois années. Ce souhait se heurte à une double difficulté : structurelle tout d'abord car l'organisation administrative est différente entre la petite et la grande école ; humaine ensuite car les rapports affectifs entre un « élève faible » et le maître peuvent se dégrader au cours de ces trois années et entamer ainsi une confiance indispensable à toute réussite scolaire. F. Best opte donc pour une solution de compromis inspirée des expériences de l'école rurale : l'enseignement devra être poursuivi sur au moins deux ans par le même maître, ainsi plus sensible aux difficultés de chacun, et une coopération active entre membres d'une même équipe pédagogique sera alors nécessaire ; des activités devront regrouper les enfants de différentes classes qui, pourront ainsi se connaître entre eux et également être connus de leur futur maître. Ce type d'action peut dans bien des cas permettre d'éviter des redoublements néfastes. F. Best préconise aussi les classes à deux niveaux, très stimulantes pour les plus faibles, et qui engendrent une véritable coopération entre élèves de niveaux différents.

Mais toutes ces propositions demandent un changement d'état d'esprit des maîtres que l'on doit former différem-

ment (pour ne pas dire former tout simplement) et sensibiliser à cet enjeu national qu'est le redoublement, hélas trop souvent perçu comme un phénomène local. Il est indiscutable que la formation continue est la condition *sine qua non* d'un enseignement de qualité.

Les solutions proposées par F. Best demandent également un important effort financier : l'Education Nationale doit se donner les moyens de ses ambitions ; or l'expérience prouve que les efforts consentis en 1980 pour un effectif réduit des classes de CP ne fu-

rent pas suffisants. Il faut donc aller plus loin dans les mesures financières en faveur de l'enseignement, surtout lorsque l'on sait que cette question de l'effectif est déterminante dans la réussite du CP.

En définitive, cette table-ronde aura permis de sensibiliser tous les acteurs de la vie scolaire à l'importance pour l'enfant de la réussite des premières étapes de sa vie à l'école et de proposer des solutions pratiques à des situations que nous sommes tous destinés, élèves, maîtres et parents, à rencontrer un jour.

Les économistes français vus d'Amérique

Un commentaire et une mise au point

Bernard Belloc ¹

Dans sa livraison de septembre 1985, la revue *Futuribles* a publié un article de L. Ratier-Coutrot évoquant la très faible perception qu'avaient les économistes américains de leurs collègues français. Il est certain que de nombreux aspects qualitatifs de cette perception sont difficiles à cerner, impliquant souvent des appréciations et des jugements subjectifs ou sujets à discussion.

C'est pourquoi, surpris par l'analyse de L. Ratier-Coutrot, nous avons examiné l'aspect strictement vérifiable de son analyse. Un tel sujet requiert à l'évidence une réponse précise aux deux questions préalables suivantes : combien d'économistes français ont publié dans des revues américaines spécialisées ? Qui sont les économistes français cités dans ces revues ?

Il est alors étonnant de constater, et chacun peut le vérifier, que les élé-

ments de réponse dont fait état L. Ratier-Coutrot sont tout simplement faux, montrant par là le caractère désinformatif, et c'est un euphémisme, de son article.

En effet, dès le début de l'article de L. Ratier-Coutrot, on lit : « On dépouillera en vain les revues américaines d'économie si l'on y cherche des noms d'économistes français. Pour l'année 1984, on ne trouve aucun nom français au sommaire des revues spécialisées les plus connues : l'*American Economic Review*, la *Review of Economics and Statistics*, la *Review of Economic Studies*, etc. De même si l'on cherche quels sont les auteurs français cités dans ces mêmes revues, on sera bien déçu ».

Trois points frappent immédiatement le lecteur. Pourquoi seulement l'année 1984 ? Que signifie, quant à l'échantillon de revues retenu le terme

1. Professeur de Sciences économiques à l'Université de Bordeaux 1.

« etc ». ? Enfin, chacun sait que la *Review of Economic Studies* n'est pas spécifiquement américaine, mais britannique ou en tout cas européen-américaine.

Passons sur ces trois points qui mériteraient discussion, et entrons dans le cadre proposé par L. Ratier-Coutrot. Excluons Blanchard, Debreu et Tirole, considérés par L. Ratier-Coutrot comme « la seule exception » d'économistes français ayant publié aux Etats-Unis. Retenons l'année 1984 et considérons seulement trois publications : la prestigieuse revue *Econometrica*, dont l'audience aux Etats-Unis est indiscutable, le très américain *Journal of Economic Theory*, ainsi que la *Review of Economic Studies*, malgré la réserve faite ci-dessus. Nous relevons alors les noms de 15 économistes français ayant publié dans ces revues en 1984 : Abraham-Frois, Artus, Balasko, Berrebi, Demange, Dumenil, Freixas, Gourieroux, Guesnerie, Laroque, Lipietz, Michel, Monfort, Moulin, Trognon.

Examinons alors si des économistes français contemporains ont leurs travaux cités dans des revues américaines en 1984, toujours en excluant Blanchard, Debreu et Tirole. Pour l'*American Economic Review*, nous relevons 5 noms : Allais, Balasko, Laffont, Malinvaud, Solnik. Pour le *Journal of Economic Theory*, nous notons 22 noms : Allais, Aglietta, Balasko, Benassy, Bordes, Champsaur, Crémer, Dumenil, Freixas, Gérard-Varet, Grandmont, Guesnerie, Henry, Kreweras, Laffont, Laroque, Lipietz, Malinvaud, Milleron, Moulin, Salles, Younès. Pour la *Review of Economic Studies* enfin, nous relevons 10 noms : Bourguignon, Champsaur, Crémer,

Demange, Freixas, Gérard-Varet, Laffont, Laroque, Malinvaud, Moulin.

Indiquons enfin que si L. Ratier-Coutrot avait retenu par exemple 1985, elle aurait relevé les noms de Aghion, Moulin, Rochet, Zylberberg au sommaire du *Journal of Economic Theory*, ceux de Benoît, Chiappori, Crémer, d'Autume, Demange, Florens, Fourgeaud, Frayssé, Gourieroux, Grandmont, Guesnerie, Laffont, Michel, Moulin, Pradel, Tirole à celui d'*Econometrica*, et enfin ceux de Benoît, Freixas, Guesnerie, Tirole, Wyplosz à celui de la *Review of Economic Studies*.

Par ailleurs, L. Ratier-Coutrot laisse accroire que ce sont surtout les activités d'« institutions de recherche » fermées » telles que l'INSEE ou le CEPREMAP » qui sont reconnues aux Etats-Unis. Indiquons seulement, et encore une fois ceci est parfaitement vérifiable, qu'au nombre d'articles publiés par leurs chercheurs en économie dans des revues de langue anglaise, des universités comme Lille I, Paris I, et surtout Toulouse I, ou encore l'EHESS font jeu égal, voire devancent l'INSEE ou le CEPREMAP.

Toutes ces observations, données brutes et parfaitement vérifiables par chacun, laissent le lecteur stupéfait de la légèreté avec laquelle L. Ratier-Coutrot a mené son enquête. Bien entendu, on ne peut alors qu'être sceptique à propos de la pertinence de ses analyses et conclusions. Il est possible, et sans doute probable que les chercheurs français en économie ne soient pas suffisamment connus aux Etats-Unis en particulier, et à l'étranger en général. Cela pose certainement un problème de fond qui mériterait une étude sérieuse.

La réponse de Laurence Ratier-Coutrot

Tout courrier de lecteur fait plaisir, même s'il contient des critiques, car l'auteur et le rédacteur de la revue trouvent la preuve que l'effort fourni a trouvé récompense : non seulement de beaux esprits achètent la Revue, mais ils la lisent. Vous vous rendez compte, ils la lisent et même deux ans après, ils écrivent leur réaction.

Evidemment, dans ce cas, la réaction n'est guère flatteuse, mais comme il existe dans le monde civilisé un droit de réponse, je m'en vais l'exercer.

Première remarque, rien de ce que dit le Professeur Belloc ne contredit le fond de ma thèse : la plupart des noms qu'il cite figuraient dans la liste annexe que, par charité pour le lecteur, nous avions renoncée à publier. Les deux revues dans lesquelles il trouve des Français, *Econometrica* et le *Journal of Economic Theory* ne font que renforcer l'idée selon laquelle les économistes français sont mieux connus en économie et en théorie économique que dans les autres sous-disciplines. Quant au *Journal of Economic Literature*, c'est plus un bulletin signalétique, d'ailleurs du plus grand intérêt, qu'une revue qui permette de mesurer la plus ou moins grande visibilité des uns et des autres.

L'accusation de manque de sérieux me semble injuste : il s'agit des résultats d'une mini-enquête qui de toute évidence avait ses faiblesses, faiblesses que

je souligne à la fin de l'article. La méthode réputationnelle, par interrogation d'un petit nombre d'économistes américains de très haut niveau, permettait d'obtenir rapidement une première image. Il est évident qu'il y aurait matière à un travail plus approfondi, mais je doute que l'essentiel des conclusions diffère : on peut accuser ce travail d'être rapide, mais pas de manquer de sérieux.

Les résultats ont reçu l'approbation de la plupart des économistes interrogés, qui, une fois encore, étaient pour la plupart des Américains. Dans le lot, il y avait tout de même deux Prix Nobel d'économie qui exprimaient leur approbation des premières conclusions.

Toutefois, le constat essentiel, selon lequel les économistes français sont en général peu connus aux Etats-Unis n'est pas une façon de sous-entendre qu'ils sont mauvais. Ils sont plutôt méconnus. Et nul n'aime s'entendre dire qu'il est méconnu. J'ai même quelques commentaires très désagréables à l'encontre de nos collègues économistes que je me suis bien gardé de publier.

Dernier point, la raison pour laquelle je n'ai pas retenu l'année 1985, comme le suggère le professeur Belloc, comme année de référence, est que ce texte a été écrit à la fin de l'année 84. Ce n'est vraiment pas gentil de me reprocher de ne pas avoir lu les revues de l'année suivante...

Passé et avenir des politiques scientifiques

Pierre Piganiol

Pierre Piganiol fut appelé en 1958 par le Général de Gaulle à occuper le poste de Délégué Général à la Recherche Scientifique et Technique auprès du Premier Ministre, poste qui venait d'être créé pour dynamiser la recherche française.

Depuis il n'a cessé de s'intéresser aux mécanismes de développement des connaissances et de leurs applications au progrès économique et social. Inquiet des erreurs commises aussi bien par l'actuel que par le précédent gouvernement, il lui a paru nécessaire de rappeler les principes que la politique de recherche doit respecter dans un livre publié chez Larousse, intitulé : « La Recherche mal menée ? ».

Futuribles lui a demandé de rédiger pour ses lecteurs une synthèse de ses prises de position, qui devrait ouvrir un large débat.

Le terme de « politique scientifique », consacré par l'usage, est impropre. Il s'applique aux politiques gouvernementales visant à développer les recherches pures et appliquées — scientifiques et techniques — en vue d'accroître nos connaissances et de susciter les innovations qui peuvent en découler. Nous garderons cependant cette expression, abrégée en PST — politique scientifique et technique — pour désigner les actions des gouvernements en faveur de la recherche et de l'exploitation de ses résultats.

Cette notion n'a pris sa pleine importance qu'au lendemain de la dernière guerre mondiale qui avait rendu évident le rôle de la science dans le développement industriel et l'efficacité des armées.

Il s'était cependant trouvé quelques scientifiques pionniers pour faire campagne en faveur d'une action énergique de l'Etat pour la recherche scientifique : Jean Perrin, Paul Langevin, Henri Laugier ont animé en France un vaste mouvement qui aboutit à la création d'une Caisse

Nationale pour la Science dès 1936, qui constituera le cœur du développement du futur CNRS, Centre National de la Recherche Scientifique.

Après la guerre, sous la pression des besoins, se développent de nombreux laboratoires publics ou privés : le Commissariat à l'Énergie Atomique est créé en 1945, et la Compagnie de Saint Gobain décide en 1947 de structurer un grand laboratoire de chimie. L'accroissement de l'effort gouvernemental se fait en ordre dispersé et il est facile au Ministère des Finances de résister à des demandes justifiées, mais désordonnées, sans programme d'ensemble.

De nombreuses personnalités se mobilisent en faveur d'une politique scientifique dynamique et coordonnée, et le sénateur Henry Longchambon a joué un rôle important pour préparer la classe politique à cette aventure.

Parallèlement, des groupes de scientifiques se réunissent pour réfléchir sur le contenu d'une politique scientifique et technique indispensable et sur les modalités de sa mise en œuvre. Le Colloque de Caen en réunit plusieurs centaines. Animé par le Professeur Lichnérowitz, le journaliste Girod de l'Ain, et d'autres personnalités éminentes comme Etienne Bauer, ce colloque crée l'événement qui sensibilise la presse et l'opinion. Dès 1957, on sent que le terrain est préparé pour une réforme profonde du système de recherche français. Il reste à passer aux actes : ce sera la création de la DGRST, Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique.

La création de la DGRST

C'est le général de Gaulle, conscient du rôle décisif de la recherche scientifique et technique dans le monde moderne qui décida en novembre 1958 la création d'un organisme interministériel chargé de coordonner et de développer les efforts de Recherche de notre pays. La volonté politique de soutenir cette activité indispensable se double logiquement du souci de bien utiliser les dotations supplémentaires, d'éviter les doubles emplois, de bien orienter les programmes.

J'ai donc bénéficié d'entrée de jeu d'un atout essentiel, précisément cette volonté politique sans laquelle on ne peut rien, volonté que le Gouvernement de Michel Debré n'a cessé de manifester et qu'il a su traduire en données budgétaires.

Les difficultés à vaincre étaient cependant considérables et n'ont pu être surmontées que par la compétence et l'inlassable dévouement de la petite équipe de la DGRST.

D'abord l'éparpillement des informations sur les moyens matériels, financiers et humains du potentiel de recherche français. La DGRST a cependant réussi en un temps record à donner un contenu à l'« enveloppe recherche » qui regroupe toutes les données financières dispersées. Les discussions budgétaires entre le Ministère des Finances et les divers Ministères intéressés, dont les responsabilités ne sont nullement amputées, se déroulent avec l'appui du Délégué Général, ce qui assure une coordination d'ensemble. L'application de cette procédure était évidemment facilitée par le régime de croissance qu'on connaissait alors.

La deuxième difficulté, à laquelle se heurtait notamment le remodelage des programmes, résidait dans la taille sous-critique d'un très grand nombre de laboratoires, auxquels il était impossible de demander d'élargir le champ de leurs recherches. D'où l'élaboration d'un plan harmonieux et pluriannuel de mise à niveau des principaux laboratoires, compte tenu du potentiel humain disponible. C'est ce plan qui eût mérité pleinement de constituer une « loi-programme ». Mais il était difficile de le traduire en objectifs concrets à court terme susceptibles d'intéresser l'opinion publique et les parlementaires. Le nom de loi-programme fut donc donné à un tout autre projet, comme on le verra plus loin.

La troisième difficulté était de nature psychologique. Certains organismes, comme le CNRS, et à un moindre degré l'INSERM, se considéraient comme les responsables principaux de la politique nationale de recherche et voyaient sans enthousiasme la naissance d'une nouvelle autorité scientifique gouvernementale. Il fallut expliquer longuement dans les milieux les plus divers la multiplicité des aspects d'une politique scientifique et technique, notamment la nécessité d'équilibrer les actions en faveur de la recherche (politique pour la science) et les actions destinées à exploiter ses résultats à des fins pratiques (politique par la science). Ce fut long, mais cette campagne porta ses fruits et servit de modèle à d'autres pays, notamment la Belgique.

Enfin, le cloisonnement entre les organismes de recherche et la faiblesse de leur coopération constituait un lourd handicap. Il était urgent que se rencontrent les chercheurs des diverses disciplines, et qu'apprennent à se connaître les milieux de la recherche fondamentale et ceux des recherches appliquées.

Ainsi les objectifs du nouvel organisme gouvernemental étaient clairs :

- donner leur pleine efficacité aux centres existants, tout en précisant leurs missions ;
- déceler les lacunes et créer les organismes nécessaires pour les combler ;
- imaginer des actions incitant la coopération entre organismes de recherche ;

— et sans attendre que le dispositif de recherche soit mûr, engager un certain nombre de programmes dont la nécessité s'imposait en utilisant au mieux les outils existants.

Bien évidemment une telle ambition supposait qu'une réelle autorité fût accordée au Délégué Général à la Recherche Scientifique et Technique auprès du Premier Ministre. Ce titre n'était initialement que celui du responsable du Secrétariat préparant les décisions du Comité Interministériel de la Recherche, comprenant tous les Ministres intéressés et avec voix consultative douze scientifiques éminents, formant une sorte de Comité des Sages, ayant choisi en son sein un Président.

Cette structure était très efficace pour assurer la pertinence des grandes options, et le Comité des Sages a joué un rôle de premier plan en ce sens. Elle était moins adaptée aux nécessités de l'action quotidienne, visant notamment à la préparation des budgets et à la redéfinition des missions des organismes de recherche.

Il fallait donc donner à ce Secrétariat un statut plus solide, en faire une véritable Délégation du Premier Ministre ; ceci eût nécessité une loi qui aurait probablement suscité des oppositions diverses et mesquines. J'ai fait passer ce terme dans la Loi de Finances, et personne ne s'en est ému.

Actions urgentes et actions concertées

L'essentiel de l'action de la DGRST, visant à agir sur la structure du dispositif de recherche et sur ses programmes, a été occulté en partie par le succès de nouvelles procédures, alimentées par un Fonds spécial pour la Recherche.

La procédure des actions urgentes avait pour but d'exploiter rapidement un premier succès prometteur. Les budgets des organismes de recherche présentent par nature une certaine inertie. Il est nécessaire parfois d'injecter des ressources supplémentaires, en cours de programme en vue d'atteindre des objectifs précis, rapidement, dès que la recherche a montré la possibilité de les atteindre. Un tel mécanisme, générateur de souplesse, sera à développer dans l'avenir.

Moins évidente est la procédure des actions concertées, car leurs objectifs sont multiples. Le plus important est la mise en convergence des efforts d'organismes différents. Mais il s'impose de distinguer deux intentions de nature distincte :

— tenir compte du caractère multidisciplinaire de nombreux thèmes modernes de recherche ;

— mettre en relation les acteurs de la recherche fondamentale et les agents du développement des applications qui découlent de ses résultats.

La première de ces préoccupations est permanente : si ouvert et évolutif que soit le dispositif de la recherche, il comporte inévitablement des cloisonnements néfastes.

La seconde était plus conjoncturelle. Vers 1960, l'interaction entre recherche fondamentale et recherche appliquée était nettement insuffisante ; il existait une sorte de barrière culturelle qu'il fallait briser. Sans avoir complètement disparu, cet obstacle est aujourd'hui en voie de disparition.

Les actions concertées

L'infrastructure d'exécution des recherches scientifiques et techniques est constituée d'organismes dont les missions sont définies dans leurs statuts, ainsi que de nombreux laboratoires professionnels et industriels. Il apparaît sans cesse des problèmes nouveaux qui ne peuvent être abordés que grâce à la convergence d'efforts de plusieurs centres de recherche. Ces coopérations exigent un mécanisme initiateur, qui définit les objectifs et le partage des tâches, et l'attribution de moyens supplémentaires aux organismes appelés à travailler ensemble.

D'où la création en 1959 de la procédure des « actions concertées », alimentées par un Fonds spécial. Elles constituent un mécanisme complémentaire qui introduit de la souplesse dans le dispositif de recherche, souvent trop rigide.

Certaines de ces actions sont éphémères par nature et cessent quand le résultat est atteint. D'autres se révèlent pérennes, et doivent être prises en charge par l'infrastructure normale d'exécution des recherches, par modification ou extension des missions de certains organismes, ou en en créant de nouveaux. Ainsi, parmi les actions concertées lancées en 1959, le thème « Biologie Moléculaire » n'a vécu que le temps nécessaire à l'imprégnation de nombreux laboratoires de biologie par les concepts nouveaux issus de la biochimie et de l'étude chimique des gènes ; le thème « Exploitation des Océans » a conduit à la création du CNEOX.

La multiplication des cas où des actions concertées sont souhaitables impose aujourd'hui d'imaginer des mécanismes qui, sauf exceptions peu nombreuses, les engendreront spontanément.

Un autre objectif des actions concertées était l'évaluation de la nécessité de création de nouveaux organismes. Ainsi, la recherche océanographique existait bien en France avant 1958, mais elle était dispersée. Non seulement une coordination s'avérait nécessaire, mais il fallait aussi s'interroger sur l'ensemble des missions de cette recherche, et déterminer la structure optimale du dispositif de recherche pour les remplir.

Ainsi, certaines actions concertées furent les bancs d'essais de nouveaux organismes dont on pressentait l'utilité, sans disposer d'éléments

suffisants pour les définir ; la création du Centre National d'Exploitation des Océans, et du Centre national d'Etudes Spatiales a ainsi logiquement découlé de simples actions concertées qui ont surtout servi à analyser les problèmes à résoudre.

Explicitons enfin un dernier objectif, plus subtil. Quand naît une nouvelle discipline, elle a tendance à s'affirmer contre les anciennes, alors qu'il est des cas où elle doit les imprégner et les transformer. C'était le cas de la biologie moléculaire dont on pressentait qu'elle devait se combiner à la biologie classique. D'où un ensemble de programmes d'actions coopératives qui devaient assurer la diffusion des nouvelles idées et leur symbiose avec les anciennes.

Une action concertée n'est pas faite pour durer. Elle doit disparaître par transformation de l'infrastructure de recherche, soit par créations, soit par évolution. Certes la multidisciplinarité croissante des thèmes de recherche exerce une pression en faveur de la multiplication des actions concertées. C'est la solution de facilité. Je proposerai plus loin une politique destinée à maintenir leur nombre dans des limites raisonnables.

C'est l'ensemble des dix premières actions concertées qui a constitué la Loi-Programme de 1959.

L'évolution de la DGRST

A partir de 1962, la DGRST développe ses activités en restant très fidèle aux principes initiaux. La qualité des scientifiques qui se sont succédés à sa tête était garante de la qualité des actions et l'institution du Comité des Douze Sages a été très efficace pour guider les choix et les rendre indiscutables.

Mais les gouvernements qui se sont succédés après le départ du général de Gaulle ont été de moins en moins sensibles à l'importance des enjeux de la Politique Scientifique et Technique, et si, en pourcentage du PNB, l'effort de recherche national s'est maintenu à peu près constant (et encore trop faible), cela est dû à la croissance de l'effort des industries. Dans ce contexte, il est plus difficile d'agir directement sur les programmes des grands organismes de recherche. La technique des actions concertées devient le seul recours pour atteindre des objectifs jugés primordiaux. Ces actions se multiplient et surtout se pérennisent, ce qui est contraire à leur esprit.

Un autre élément a joué en faveur de la prolifération des actions concertées : la généralisation du caractère multidisciplinaire des recherches. J'y reviendrai. Ce facteur appelait des réformes originales

auxquelles on ne semble pas avoir pensé, mais il était peut-être trop tôt pour envisager de nouvelles méthodes d'action.

La multiplication de ces programmes gouvernementaux suivis par la DGRST a entraîné le développement des méthodes pour leur élaboration et leur conduite. On assiste à l'affinement de la réflexion « stratégique » en matière de politique scientifique. Les archives de la DGRST (puis du Ministère qui lui a succédé) abondent en études très pertinentes qui relient stratégie et prospective, dont la synthèse reste probablement à faire, mais qui constituent une base irremplaçable pour préparer le nouveau rôle des gouvernements en matière de recherche. Ainsi ce qui me paraît avoir constitué une déviation abusive du rôle d'un Etat omniprésent, a eu le grand mérite de préparer la voie aux réformes qui s'imposaient, mais qui ne peuvent aboutir en l'absence de ce capital considérable de réflexions sur les fondements d'une politique nationale.

La rupture institutionnelle de 1981

A un mécanisme souple interministériel — qui, il est vrai, s'était alourdi depuis son origine — le Gouvernement de gauche a substitué en 1981 un grand Ministère de la Recherche et de la Technologie. Cette réforme présente un aspect positif car elle se veut la traduction en termes d'organisation de la priorité accordée par le gouvernement à l'effort de recherche, qui se manifeste aussi par l'accroissement des dotations budgétaires, réel bien que réduit par diverses amputations en cours d'année.

Mais elle comporte de graves inconvénients. Poussée au bout de sa logique, cette réforme supposerait le rattachement de tous les organismes de recherche à ce nouveau Ministère, ce qui les couperait dans bien des cas des Ministères directement intéressés à leurs résultats. D'où, au mieux, des difficultés de valorisation des recherches, et au pire, une déresponsabilisation et un désintéressement pour la recherche, des divers Ministères concernés.

Cette réforme porte en germe également un accroissement de la bureaucratie, dont le pouvoir s'accroît par la multiplication d'actions concertées dont l'utilité est discutable.

Ces inconvénients sont minimisés quand le Ministre possède une grande autorité de compétence et un rayonnement personnel, et ne cherche pas à utiliser son portefeuille comme tremplin politique. Ce fut le cas d'Hubert Curien qui réussit en fait à maintenir le caractère interministériel de la politique de recherche.

Mais les hommes passent. Que survienne un gouvernement qui ne comprenne pas l'importance et la nature de la politique scientifique et technique, alors la tentation sera forte de conserver un Ministère de la Recherche qui représente un « portefeuille » quitte à le fusionner avec un autre. Et le plus grave de la réforme de 1981 est probablement d'avoir permis en 1986 la création du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce qui ne manquera d'entraîner des conséquences graves : le caractère interministériel de la politique scientifique n'existe plus guère ; il n'est maintenu que par une administration qui, sur sa lancée, tente de continuer la mise en place d'actions plus ou moins concertées, mais qui perd progressivement son pouvoir d'orientation des missions des grands organismes de recherche.

Ainsi la réforme de 1981 a ouvert la voie à une situation inquiétante. Faut-il en conclure qu'aucune réforme ne s'imposait ? Certainement pas. Une forme de rupture était nécessaire, mais dans une toute autre direction. Et bien qu'il faille conserver beaucoup des principes d'actions de la DGRST originelle, je ne suis pas partisan de la ressusciter telle quelle.

Mais avant d'explicitier la réforme souhaitable, il s'impose de rappeler comment la recherche a évolué depuis trente ans.

Les facteurs d'évolution

En trente ans, le paysage de la Science et des Techniques a beaucoup changé. On a coutume de dire que les découvertes se font aux frontières entre les disciplines, mais la réalité est plus complexe : il existe aujourd'hui peu de problèmes, surtout en technique, qui puissent être abordés dans le cadre d'une seule discipline, et beaucoup de recherches exigent des équipes multidisciplinaires, qu'il n'est pas toujours facile ou possible de créer ; il faut alors recourir à des structures de coopérations.

Par ailleurs, les enjeux de la recherche sont d'une telle importance économique ou militaire qu'une concurrence très dure s'est instaurée dans les milieux de la recherche : il faut aller vite, être efficace, donc bien équipé. On recourt donc à des instruments très performants, qui rapidement, avant d'être périmés, cèdent la place à d'autres, plus commodes et à meilleurs rendements. Le coût des « petits matériels » de la recherche s'est élevé. Ils ont atteint des prix qui les font considérer comme des investissements alors qu'en fait on devrait les considérer comme entrant dans des « frais de fonctionnement » qui ne sont pas adaptés à ces nouvelles exigences.

Les grands équipements sont également devenus plus lourds, et leurs performances, vite remises en question, sont un atout dans la concurrence internationale.

La recherche est donc devenue plus coûteuse et plus complexe. Mais ces caractéristiques ne doivent pas masquer d'autres facteurs de nature sociologique.

Le premier est évidemment le développement rapide des enseignements universitaires. Le concept d'enseignant-chercheur, toujours d'actualité dans le véritable enseignement « supérieur » qui œuvre aux confins des connaissances, n'est pas toujours adapté aux autres formes d'enseignement que l'Université, dans tous les pays, est appelée à prendre en charge.

Le second est d'une autre nature : le développement des politiques scientifiques et techniques des gouvernements a suscité la naissance d'un nombre important d'administrateurs de la recherche, qui souvent furent des chercheurs mais ont rarement le désir ou la vocation de retourner au laboratoire. Cette « strate intermédiaire » entre le pouvoir politique et les milieux de la recherche est souvent encombrante et tend à se maintenir et à croître pour conserver son pouvoir, la plupart du temps sans s'interroger sur le bien-fondé de son action. Elle mène, souvent inconsciemment, une bataille contre ce qu'elle croit être le pouvoir des scientifiques.

On peut ainsi noter — pas seulement en France — une tendance à renoncer à orienter l'action des grandes institutions de recherche (dont à la limite on bloquera les budgets), et à agir « par incitation » en lançant des programmes (souvent dits nationaux) gérés directement par la « strate intermédiaire ». Cette tendance peut devenir néfaste, mais elle présente au moins un avantage : ce type de politique peut plus facilement agir sur les petites et moyennes entreprises, souvent encore très éloignées du mouvement général scientifique et technique. Si l'effort de recherche de l'industrie s'est beaucoup accru, cela est dû essentiellement aux grandes firmes. Or les productions des PMI et même parfois de l'artisanat qui n'incorporeraient pas de connaissances scientifiques modernes seraient condamnées à disparaître.

Ne terminons pas ce paragraphe sans donner un exemple des interactions entre disciplines. Je choisis celui de l'informatique — à la fois discipline et technique — car personne n'ignore la puissance de ce nouvel outil. Mais ce choix ne doit pas masquer la généralité de l'interdisciplinarité : la biologie n'est-elle pas souvent une biochimie, voire une physico-chimie biologique ?

L'informatique nous a donné un extraordinaire outil et le calcul fournit aujourd'hui quantité de résultats que seule la mesure permettait d'atteindre. De plus, l'informatique permet la modélisation de phéno-

mènes complexes. Et l'on s'aperçoit que méthodes de calcul et procédures de modélisation s'appliquent à des problèmes en apparence complètement différents, au génie chimique et à la respiration humaine par exemple.

Mises au point pour une recherche particulière, ces méthodes sont en fait de portée générale. Il s'impose d'assurer le transfert de leurs progrès à tous les secteurs de la Recherche, ce qui suppose des mécanismes interdisciplinaires nouveaux.

Les bases d'une nouvelle politique

Le caractère interministériel de la PST — politique scientifique et technique — doit être réaffirmé. Il s'impose de revenir au principe de base de la création de la DGRST : un Comité Interministériel auquel participe un Comité National de 12 personnalités scientifiques éminentes nommées pour trois ans et renouvelables par tiers.

Les décisions générales seront préparées par un Office de la Science, de la Technologie et de l'Innovation, OSTI, qui assure le suivi des actions. En dehors de ces deux fonctions — études et suivi — l'OSTI doit remplir les missions suivantes :

— suivre la vie des grands organismes de recherche en participant à leurs Conseils d'Administration et à leurs Comités Scientifiques, à travers des personnalités de haut niveau, s'appuyant sur des dossiers très étudiés. C'est là que s'établit la concordance entre l'action des organismes de recherche et les missions qui leur sont imparties par le Comité Interministériel ;

— suivre leurs résultats et en déduire les actions ultérieures qu'ils appellent, en liaison avec les directions de ces organismes ;

— concevoir et gérer des actions urgentes et des actions concertées dans les cas où elles s'imposent et seulement dans ces cas ;

— adapter le dispositif de recherche aux problèmes à résoudre ;

— inventer les stimulants (ils sont variés et souvent à imaginer cas par cas) qui facilitent la valorisation des résultats de la recherche et le développement des innovations ;

— concevoir une stratégie globale de la recherche, ainsi que les tactiques à suivre dans le détail des actions.

Arrêtons ici cette liste, non exhaustive, la philosophie de cette politique est simple : elle doit orienter, animer, stimuler le dispositif de recherche, et veiller à la pleine utilisation de ses résultats ; elle doit faire faire et ne prendre en charge des actions ponctuelles que dans des cas exceptionnels.

C'est facile à dire, beaucoup plus délicat à réaliser. Car, nous l'avons vu, la recherche moderne, très multidisciplinaire, ne tolère guère le cloisonnement des organismes ou des disciplines. D'où la multiplication des programmes de type « actions concertées », qui encombrant l'organisme responsable de la politique scientifique et ne lui laissent guère de temps pour l'élaboration d'une véritable stratégie.

Comment donner au dispositif de recherche le caractère d'un réseau, d'un système spontanément interactif ? Il suffit évidemment de permettre à chaque organisme ou laboratoire d'« acheter » à l'extérieur les recherches complémentaires qui lui sont nécessaires. Mais les dépenses « intra muros » auront toujours aux yeux des organismes un poids tel qu'elles rendront difficiles les opérations de sous-traitance. Il faut donc créer un Fond de concertation, extérieur au budget des organismes, sur lequel chacun pourra tirer les sommes nécessaires pour passer des contrats, librement jusqu'à un certain pourcentage de son budget (10 % par exemple), et après autorisation spéciale au-delà.

Un tel mécanisme constituerait une incitation forte à la coopération spontanée des organismes. L'objection — très valable faite à ce système — est qu'il risque d'induire des effets pervers par entente tacite entre les organismes. Mais il est facile d'imaginer des garde-fous, même sans contrôle a priori, dont le détail sortirait du cadre de cet article.

Le point-clé est évidemment la définition précise (et évolutive) des missions des organismes, missions générales d'une part, missions particulières à objectifs précis d'autre part. On éviterait ainsi la prolifération des « Conseils Nationaux » chargés de suivre, sans responsabilité réelle, la multiplicité des « programmes nationaux ».

Par contre l'OSTI devrait disposer d'un réseau de scientifiques et d'ingénieurs chargé de l'alimenter en éléments d'information réfléchis, nécessaires pour l'élaboration d'une synthèse et d'une stratégie. De même il serait dans sa vocation d'organiser des séminaires de réflexion sur les thèmes qui recouvrent des enjeux majeurs, non pas des séminaires ouverts à caractère scientifique ou technique — c'est le rôle de bien d'autres instances — mais des séminaires stratégiques, dont les débats à usage du seul OSTI auraient un caractère confidentiel. L'OSTI a également pour rôle d'assurer l'interaction des organismes et de s'assurer que les résultats de l'un peuvent si nécessaire être utilisés dans les autres.

Le rôle stratégique de l'OSTI en fait un outil interministériel, qui doit interagir avec l'ensemble des Ministères intéressés. Il conduit à intégrer la politique scientifique et technique dans la politique générale ; cette intégration paraît bien réalisée au Japon, assez bien aux USA, peu ailleurs. Et tout naturellement l'OSTI serait le point d'articulation avec

les politiques multinationales de coopération, européenne ou Nord-Sud par exemple.

Ce n'est pas un Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui permettra de réaliser un objectif aussi ambitieux, mais qui s'impose désormais à la France.

Le rôle de la prospective

Ce qui rend difficile l'harmonisation de la politique scientifique avec les autres politiques sectorielles, dont l'ensemble constitue la Politique, est la diversité des horizons temporels. La recherche œuvre parfois dans le court terme, pour atteindre en deux ou trois ans ses objectifs. Mais le plus souvent elle vise des résultats qu'il faudrait dix à vingt ans pour obtenir, parfois beaucoup plus. Et ses programmes les plus ambitieux sont aléatoires.

Des études prospectives bien conduites sont le seul moyen d'intégrer la politique scientifique dans des stratégies globales à long terme.

Ces études peuvent se répartir sommairement en trois catégories.

La première vise à imaginer la structure future de la connaissance scientifique dont l'accroissement obéit à des lois internes, mal connues, mais contraignantes. Les études de « conjoncture scientifique », notamment celles — excellentes — menées par le CNRS sont la base de cette prospective. On peut leur rattacher les études de « conjoncture technologique » qui tentent de découvrir ce qui va être techniquement possible.

Ces analyses de conjoncture sont indispensables et exigent une vigilance sans cesse en éveil. Il est regrettable par exemple que la politique scientifique française n'ait pas su détecter, dans les structures cristallines nouvelles découvertes dans nos Universités, la possibilité d'une révolution dans le domaine des supraconducteurs, ce qui fut accompli par des équipes étrangères.

La seconde catégorie d'études correspond à la prospective des besoins, des individus comme de la société dans son ensemble. Ces études sont difficiles car le progrès s'accomplit plus souvent sous la pression de l'offre que de la demande de techniques. Plus exactement, les mécanismes qui traduisent une demande sont presque toujours aussi des mécanismes d'offre. La prospective des besoins doit donc être combinée avec des réflexions sur la manière dont s'opèrent les choix technologiques.

La troisième catégorie d'études concerne la prospective du comportement des acteurs étrangers, de la concurrence qu'ils exerceront sur notre

recherche, des stratégies qu'ils mettront en œuvre. Il existe une « géopolitique de la recherche » qu'il est indispensable de connaître et de prévoir. Aux enjeux classiques de la politique scientifique — enjeux culturels, économiques, sociaux et militaires — s'en est ajouté un autre, qui en partie les englobe, l'enjeu stratégique. La politique scientifique française ne doit certes pas revenir aux seules méthodes utilisées en 1958, mais elle doit retrouver le souffle et l'ambition que manifestait alors le gouvernement dans son ensemble.

Tables rondes Futuribles

27 octobre

17 h 30 - 19 h 30

Etat moderne, Etat modeste : stratégie pour un autre changement, conférence-débat avec M. *Michel Crozier*, Directeur de Recherche au CNRS, Directeur du Centre de Sociologie des Organisations.

26 novembre

17 h 30 - 19 h 30

L'Etat de l'Amérique, conférence-débat avec M. *Jesse Pitts*, Professeur de Sociologie à l'Université de Virginie et Editor de la revue *Tocqueville*.

Novembre

17 h 30 - 19 h 30

Fast II, présentation et discussion des principales conclusions du Programme Européen de Prospective et d'Evaluation de la Science et de la Technologie avec M. *Riccardo Petrella*, Responsable du Programme FAST, Commission des Communautés Européennes.

17 décembre

17 h 30 - 19 h 30

L'avenir du monde arabe, conférence-débat avec M. *Ismail Sabri Abdalla*, Président du Forum Tiers-Monde et Directeur d'Arab Alternative Futures.

Renseignements, inscriptions : Laurence Faupin, Futuribles International,
55, rue de Varenne, F- 75341 Paris Cedex 07, France.
Tél. : (33.1) 42.22.63.10 - Télex : FECPAR 201 220 F.

RFA : emploi horizon 2000

D^r Wolfgang Klauder ¹

Malgré le recul des naissances, on ne pourra guère espérer une amélioration sensible du marché de l'emploi avant la seconde moitié des années quatre-vingt-dix. L'accroissement de la participation des femmes à la vie active, la pression accrue qu'il faut attendre de l'immigration, les gains de productivité probables et le niveau prévisible des investissements, sont autant de raisons de penser, que le taux d'occupation des actifs restera dans une large mesure inchangé d'ici à l'an 2000.

A partir de ce constat d'ordre quantitatif, M. W. Klauder, co-auteur d'une étude prospective menée conjointement par l'Institut de la Recherche Professionnel et de l'Emploi (IAB) et par la société Prognos expose les tendances qui devraient marquer, sur le plan qualitatif, la structure professionnelle et le marché de l'emploi en République fédérale d'Allemagne d'ici à la fin du siècle.

L'offre de main-d'œuvre : pas de diminution avant 1989

D'après les calculs de l'IAB, la vague démographique n'atteindra son apogée que vers 1990. Si l'on table sur une

participation inchangée des actifs et sur un solde migratoire des étrangers égal à zéro, l'offre de main-d'œuvre salariée s'accroîtra donc jusqu'en 1989 (surtout en raison de l'arrivée des classes d'âge pléthoriques d'après-guerre) de 300 000

Ce texte a été initialement publié dans le *Bulletin d'Informations Sociales*, n° 2, juin 1987.
1. Chef de la Section de prospective à moyen et long terme, Institut de la recherche professionnelle et de l'emploi (IAB) rattaché à l'Institut fédéral de l'emploi, Nuremberg.

personnes au total par rapport à 1985. Aussitôt après, le recul des naissances enregistré au cours des vingt dernières années devrait se faire sentir et entraîner une diminution des effectifs de main-d'œuvre de 1,7 million de personnes d'ici à l'an 2000. Toutefois, la tendance croissante des femmes à exercer une activité salariée jointe à un solde migratoire encore positif pourrait atténuer ce recul et même le compenser presque entièrement.

Le seul facteur propre à freiner l'accroissement de l'offre de main-d'œuvre est actuellement la mise en œuvre de la *loi sur la préretraite à 58 ans*, adoptée en 1984, bien que nombre de salariés hésitent encore à se prévaloir de ses dispositions.

Les besoins de main-d'œuvre : trois scénarios

Ces besoins envisagés en se fondant sur diverses hypothèses concernant l'évolution démographique, les choix technologiques, la politique économique et l'évolution des salaires, varieront selon que l'on se place dans l'un des trois scénarios de croissance économique suivants :

Le *scénario moyen* table sur une croissance économique à long terme de 2,5 % l'an (comme en 1973-80) ; le changement technique se poursuit à un rythme régulier, la productivité horaire augmente de 3,5 % par an comme dans les années antérieures, la durée de travail est réduite de 1 % par an (contre 0,5 % par an entre 1975 et 1985). Ce scénario aboutit à un *nombre d'actifs constant*.

Le *scénario optimiste*, suppose un taux de croissance économique de 3 % par an qui reflète une mutation rapide de l'économie nationale, un progrès un peu plus rapide des investissements et du progrès

technique par rapport au scénario précédent, et la mise en œuvre de nouvelles formes de réglementation de la durée du travail plus nombreuses et plus souples conduisant à une réduction annuelle des horaires de - 1,2 %. Dans ce cas, *l'augmentation des actifs atteindrait environ 1 million*.

Avec le *scénario pessimiste*, par contre, le processus de restructuration des quinze prochaines années est insuffisant, de sorte que la croissance économique ne dépasse pas 1 % par an. *Le nombre des actifs fléchit approximativement de 2,5 millions*.

Pour ces dernières années cependant, on a calculé que le *seuil d'occupation* lié à la croissance économique avait été plus bas que dans les projections effectuées sur la base des données de 1982. Toutefois, l'importance des *gains de productivité* à venir et, partant, du taux d'occupation futur reste controversée. D'un côté, on prévoit que, du fait de la persistance du chômage, les revendications salariales seront modérées et par conséquent que peu d'entreprises introduiront des mesures de rationalisation pour réduire les coûts. De plus, les changements structurels sectoriels et intrasectoriels en faveur de prestations de services à forte intensité de travail et l'attention accrue accordée à la protection de l'environnement laissent supposer que les hausses de la productivité du travail dans l'économie globale seront plus faibles. En revanche, les syndicats craignent que la percée de la microélectronique au cours des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix conduise à un fort accroissement de la productivité. La recherche de taux d'investissement plus élevés, et la concurrence internationale — qui pourrait à la longue imposer des limites au maintien des industries obsolètes — vont aussi dans le sens d'une progression de la producti-

tivité. La multiplication des innovations techniques favorisera de son côté les modalités d'aménagement de la durée du travail et un abaissement de la durée moyenne du travail.

Il apparaît donc que le problème du chômage ne pourra se résoudre que lentement et que, faute d'autres mesures propres à stimuler et à relancer l'emploi, le *danger d'un taux de chômage élevé persistera* jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix.

Nécessité d'importants ajustements structurels

Les projections actuelles et de nombreuses autres enquêtes font apparaître qu'il existe une corrélation positive entre un changement structurel novateur et la croissance économique. L'étude prospective indique les grandes tendances qui se dessinent à la suite des changements structurels actuels et qui peuvent se résumer comme suit :

a) Etant donné les hausses du prix des matières premières, l'abandon du système des cours des changes fixes, et le fait que la République fédérale est pauvre en matières premières et donc tributaire du commerce extérieur, les entreprises qui auront des chances d'avenir dans la compétition internationale, sont avant tout celles qui utilisent le potentiel de main-d'œuvre qualifiée qu'elles trouvent sur place. Il s'agit d'entreprises orientées vers l'exportation qui offrent soit des produits à fort coefficient de recherche et de développement, soit des usines « clés-en-main » et des services de consultants. En revanche, les entreprises vouées à la simple production industrielle de masse seront défavorisées.

b) Le recul démographique prévisible pour la République fédérale favorisera la

réorientation de l'économie allemande vers une production de qualité tournée vers l'exportation et renforcera la demande de prestations de services sophistiqués. Le pourcentage croissant de personnes ayant atteint l'âge de la retraite pourrait, notamment, avoir pour effet d'augmenter la part du budget réservée aux équipements et activités de loisirs, à la culture et aux distractions, et aux soins de santé. Ces tendances seront aussi favorisées par l'amélioration croissante du niveau d'instruction de la population ainsi que par la diminution ou l'aménagement de la durée du travail, mieux adaptée aux désirs de chacun.

c) *Les problèmes d'environnement* qui se posent dans le monde entier exigeront non seulement l'adoption de mesures propres à éliminer a posteriori les dommages causés à l'environnement, mais aussi une conversion de la production sur une grande échelle visant à mettre au point des procédés de fabrication et des produits qui préservent l'environnement et économisent l'énergie et les matières premières. Les pays qui ont mis en œuvre de tels produits et procédés pourront escompter des taux de croissance de l'économie et de l'emploi plus que proportionnels. La mise en œuvre de tels procédés suscitera en outre des besoins accrus de services de consultants.

d) La *microélectronique* transformera le monde aussi radicalement qu'autrefois la machine à vapeur. L'économie de l'avenir repose sur la connaissance et l'électronique. Les progrès de la miniaturisation et la réduction des coûts d'automatisation et d'informatisation rentabiliseront des ateliers de montage quasiment déserts aujourd'hui. Une *décentralisation* de grande envergure au niveau de l'entreprise et de la région pourra s'effectuer sans perte d'efficacité, accompagnée de

l'intégration de domaines fonctionnels autrefois séparés et, partant, d'une *inversion de la tendance à la division du travail*. La disjonction de la durée de fonctionnement des équipements et de la durée du travail, d'une part, et du lieu d'exploitation et du lieu de travail d'autre part, peut déboucher sur de nouvelles formes de télétravail à domicile et sur la conversion des nombreux travaux du salariat en libre service ou à l'activité autonome.

Les nouvelles techniques entraîneront une diminution de l'importance du travail manuel et du simple service des machines. Les postes de travail pour le personnel non qualifié et les activités des travailleurs au bénéfice d'une formation accélérée en seront les premiers frappés. A long terme, il est probable que se maintiendront les activités de surveillance et de contrôle, les prestations de services et les activités autonomes telles que les réparations, l'entretien, l'artisanat, les activités de consultation, la surveillance, etc., ainsi que les activités créatives et difficilement mesurables telles que la recherche, les inventions, l'ingénierie et l'esprit d'entreprise.

Vers une « société de prestations de services »

Les tendances esquissées permettent de conclure qu'à longue échéance, la République fédérale devrait s'orienter de plus en plus vers une économie à forte intensité de recherche et de développement, axée sur l'exportation où la prestation de services se renforcera aux dépens de la simple production industrielle de masse. D'où un nouveau déplacement de la demande de main-d'œuvre vers des activités à qualifications plus élevées et liées à l'infrastructure et aux prestations de

services au sens large, à savoir les activités et professions tertiaires dans tous les secteurs économiques et les prestations de services eux-mêmes.

A noter toutefois que le rythme de réalisation de ces grandes tendances ne dépend pas seulement de ce qui est faisable techniquement, mais aussi de facteurs économiques et sociaux et de *décisions politiques*. En outre, dans une perspective économique globale, les comportements et les structures ne se modifient que lentement.

Projections de la structure de l'emploi

Dans le cadre des trois scénarios de croissance envisagés ci-dessus, les changements structurels quantifiables sont à l'heure actuelle les suivants :

1. En l'an 2000, le pourcentage d'actifs dans le secteur des prestations de services pourrait atteindre près de 60 % contre 50 % en 1980. A partir d'une croissance économique de 2,5 % déjà, le secteur tertiaire est en mesure de compenser la diminution des emplois prévue dans les secteurs primaire et secondaire.
2. Le pourcentage de salariés exerçant des activités tertiaires s'élèvera à peu près dans les mêmes proportions dans tous les secteurs. En l'an 2000, près de 75 % *des activités* (contre 66 % environ en 1980) devraient correspondre à des tâches liées à l'infrastructure et aux prestations de services.
3. Dans le secteur des services lui-même, ce sont surtout les branches commerciales, telles que « le leasing, les activités liées aux expositions, etc. » et « les activités de consultation économique et juridique, la publicité, etc. », ainsi que la branche des services principalement axés sur le temps libre, tels que les

« médias, les activités artistiques et créatives » qui devraient atteindre les taux de croissance les plus élevés en matière d'emploi.

4. Dans les activités de services et d'infrastructure, l'accroissement du nombre d'actifs le plus élevé en chiffres absolus et relatifs, portera sur les fonctions de gestion, de planification, de coordination et de recherche et développement, alors que le nombre des travailleurs occupant des emplois de bureau classiques devrait connaître un léger fléchissement par rapport au passé.

5. En ce qui concerne les activités principalement liées à la collecte et au traitement d'informations, selon les projections de IAB/Prognos, plus de 46 % des personnes actives y seront occupées (contre 40 % environ en 1980). Au cours des années quatre-vingt-dix, dans tous les secteurs, y compris celui des services, seules les activités liées au traitement de l'information continueront à accuser des augmentations de l'emploi.

6. Le niveau de qualification moyen requis de la main-d'œuvre s'élèvera du seul fait de la modification de la structure professionnelle.

7. Si les tendances d'activité observées de 1976 à 1982 se poursuivent, le pourcentage d'actifs sans formation classique devrait tomber à environ 20 % d'ici à l'an 2000 (alors qu'il était encore de 32 % en 1982), tandis que le pourcentage de la main-d'œuvre formée dans l'entreprise pourrait passer de 53 % à 60 %, et celui de la formation au niveau universitaire s'élever dans une fourchette de 8,5 % à 15 %.

8. Les tendances à la tertiarisation et à l'amélioration des qualifications seront d'autant plus marquées que la croissance économique et l'ajustement structurel

axé sur l'innovation seront plus accusés. La demande d'une main-d'œuvre polyvalente et mieux qualifiée devrait donc s'amplifier constamment sur le marché du travail alors que le pourcentage des postes de travail comportant de faibles exigences en matière de qualifications diminuera brutalement. Toutefois, cette demande de main-d'œuvre peut se heurter, ces prochaines années à une série d'obstacles tels que l'absence d'une formation optimale des classes d'âge pléthoriques, les déficits en matière de formation et d'expérience chez les étrangers et les chômeurs, et enfin et surtout le vieillissement prévisible de la main-d'œuvre nationale. En effet, en ce qui concerne le marché de l'emploi, les incidences des adaptations structurelles l'emporteront d'ici à l'an 2000 sur les répercussions globales du recul des naissances. Ainsi, le pourcentage des travailleurs de moins de 30 ans, qui est aujourd'hui de 30 %, diminuera de près d'un tiers d'ici à l'an 2000 pour descendre largement à 20 %. De ce fait, les adaptations structurelles devront de plus en plus être maîtrisées par les personnes actives d'âge moyen et avancé.

Les tendances liées aux structures d'âge recèlent des dangers pour la capacité d'innovation, d'adaptation et de production de l'économie nationale. Toutefois, ces dangers pourraient être écartés par un développement considérable du perfectionnement professionnel et du recyclage, sans négliger la formation initiale. A long terme, la qualité devra primer la quantité. La République fédérale se trouve donc, comme la plupart des autres pays industrialisés, confrontée à une période de redoutables défis qu'il faudra s'efforcer de relever, en y apportant des réponses variées et novatrices.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Développement et environnement

« Pour assurer un développement durable et garantir aux hommes les ressources dont ils ont besoin, nous devons préserver notre stock de ressources naturelles », a déclaré Jane Pratt, Chef de la politique et des opérations relatives à l'environnement, à la Banque mondiale. S'adressant au quatrième congrès de World Wilderness, à Denver (Colorado), M^{me} Pratt a expliqué que la Banque venait de créer un Département de l'environnement qui s'intéressera à toutes les phases des opérations d'investissement et des projets techniques de la Banque, dans le but de mettre au point un programme de lutte contre la dégradation de l'environnement qui servirait aussi à s'assurer que les ressources naturelles sont exploitées de manière à garantir un développement économique durable.

« Depuis longtemps, la Banque a compris que la pauvreté et la surpopulation pouvaient représenter pour l'environnement un plus grand danger que le progrès industriel », ajoute-t-elle. « En conséquence, les programmes auxquels la Banque apporte son soutien et qui contribuent à réduire la pauvreté par une amélioration des techniques agricoles, par la formation à des compétences nouvelles et par la limitation de la croissance démographique, ne constituent pas seulement des mesures en faveur du développement. Ils représentent aussi des

moyens efficaces de protection de l'environnement ».

En dix ans, la Banque a consacré plus de 1 milliard de dollars à des projets intéressant la forêt et, consciente que « les forêts du globe comptent parmi les écosystèmes les plus menacés », elle prévoit de faire passer ses prêts dans ce secteur à 350 millions de dollars en 1989 (contre 138 millions de dollars en 1987).

« Ce qu'il nous faut retenir de la recherche d'un développement durable, c'est que nous devons traiter les ressources naturelles comme un capital productif... comme un stock indispensable au maintien de la production. Pour assurer un développement durable — une croissance économique stable et correctement maîtrisée — il ne suffit pas d'être conscient de disposer d'une réserve limitée de ressources naturelles, il faut aussi mettre l'accent sur les ressources renouvelables et assurer leur renouvellement ».

Les Européens pour l'Europe

Au printemps 1987, l'opinion publique de l'Europe des Douze soutenait la construction européenne un peu moins fermement que six mois auparavant, mais la grande majorité des Européens reste favorable à l'unification du Vieux Continent et, si l'on considère les différents sondages effectués depuis 1981, on note une « tendance générale à la hausse ».

Telle est la leçon essentielle qu'a tirée le commissaire européen à l'information et à l'Europe des citoyens, Carlo Ripa di Meana, du dernier sondage « Eurobaromètre » effectué pour le compte de la Commission européenne.

Effectivement, plus des 3/4 des Européens continuent à se déclarer en faveur de l'unification de l'Europe occidentale. L'esprit « pro-européen » semble faiblir un peu en Allemagne, en Espagne et en Italie ; en revanche, il se ressaisit aux Pays-Bas, il progresse régulièrement au Royaume-Uni et il fait un véritable bond en avant en France.

D'après le sondage, plus des trois quarts des citoyens de l'Europe des Douze veulent que la Communauté aille de l'avant. Un Européen sur cinq souhaite que les douze pays n'en fassent plus qu'un ; un Européen sur cinq voudrait une fédération et un Européen sur trois demande seulement que les échanges économiques, scientifiques et culturels s'intensifient, comme le prévoit la réforme de la « constitution européenne » entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier. Dans presque tous les pays de la Communauté, plus de la moitié des « sondés » souhaitent que la construction européenne progresse, mais au Danemark, seulement 46 % des personnes interrogées sont de cet avis.

Par ailleurs, 53 % des Européens estiment que c'est d'abord le niveau de l'emploi qui fait la prospérité d'un pays. Parmi une liste de onze critères comprenant aussi bien les résultats sportifs des équipes nationales que la célébrité des artistes du pays, les « sondés » ont sélectionné dans l'ordre, après l'emploi, la sécurité sociale, la bonne marche de l'industrie, la protection de l'environnement et la monnaie.

L'emploi arrive en tête des préoccupa-

tions dans presque tous les pays de la Communauté, mais au Danemark, aux Pays-Bas et au Luxembourg, les « sondés » estiment que la prospérité d'un pays se juge d'abord à la qualité du système de sécurité sociale. En Italie, les personnes interrogées ont placé la protection de l'environnement juste après l'emploi et en France, c'est la compétitivité des entreprises qui vient à la seconde place.

Source : Eurobaromètre.

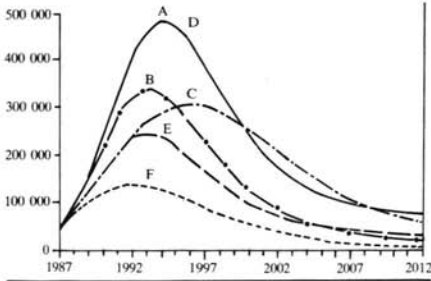
Le SIDA au Royaume-Uni

A la fin du mois de juillet 1987, 935 cas de SIDA (syndrome immuno-déficientaire acquis) et 529 décès avaient été dénombrés au Royaume-Uni. Bien que ce pays soit moins touché que les Etats-Unis ou certains pays européens, le gouvernement a engagé une vigoureuse campagne d'information et de nombreuses recherches sont effectuées concernant son impact démographique, économique et social. Ainsi, l'Institute of Actuaries, organisme de recherche pour le compte des sociétés d'assurances anglaises, a créé un groupe de travail sur le SIDA, afin d'évaluer les conséquences de cette maladie sur les produits d'assurance sur la vie et notamment sur le calcul des primes. Dans son premier bulletin, il a publié des projections concernant le nombre de séro-positifs, de cas de SIDA et de morts à l'horizon 2012.

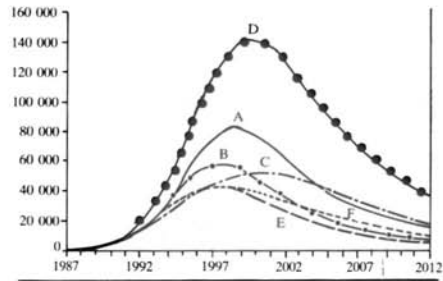
Le modèle

Le modèle utilisé possède les caractéristiques d'un modèle épidémiologique et concerne exclusivement les hommes. Le modèle décrit l'évolution de la maladie en divisant la population en plusieurs classes : population « à risques », séro-

Nombre de séro-positifs
au 31 décembre de chaque année



Nombre d'individus effectivement
atteints du SIDA au 31 décembre
de chaque année



positifs, individus effectivement atteints du SIDA et morts dues au SIDA. Par ailleurs, les individus sont répartis par classes d'âge et selon la durée écoulée, depuis leur entrée dans la classe des séro-positifs ou dans celle des malades effectivement atteints du SIDA. Enfin, le nombre de séro-positifs est le résultat du contact entre ceux qui se trouvent dans la population à risques et ceux qui sont séro-positifs.

Le modèle peut donc permettre d'évaluer les conséquences d'une évolution dans le comportement des individus, d'un changement du pouvoir de contamination de la maladie ou d'une amélioration de l'efficacité des remèdes.

Six scénarios ont été élaborés.

Les hypothèses des scénarios

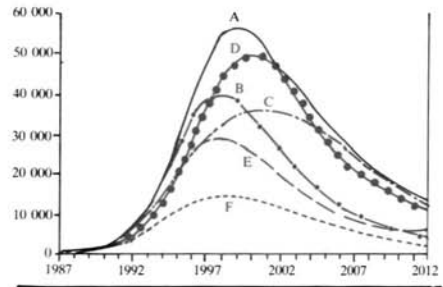
Scénario A

— 5 % de la population masculine actuellement âgée entre 21 et 50 ans se trouve dans la population « à risques ». Pour les générations futures ce pourcentage est de 2 %.

— Il n'y a pas de changement dans les pratiques sexuelles.

— Le pourcentage de séro-positifs qui sont atteints effectivement du SIDA est de 90 % après 14 ans.

Nombre de décès dus au SIDA
chaque année



— Le taux de mortalité suppose que 90 % des malades atteints effectivement du SIDA meurent dans les trois ans.

Scénario B

Les hypothèses sont les mêmes que celles du scénario A si ce n'est que l'on suppose un changement des pratiques sexuelles qui réduit le taux de contamination de la population « à risques ».

Scénario C

Les hypothèses sont les mêmes que celles du scénario A si ce n'est que l'on suppose une réduction du pourcentage des séro-positifs qui sont atteints effectivement du SIDA.

Scénario D

Les hypothèses sont les mêmes que celles du scénario A si ce n'est qu'est supposée la découverte d'un traitement qui permet l'allongement de la durée de la maladie et réduit de moitié le taux de mortalité à partir de 1922.

Scénario E

Les hypothèses sont les mêmes que le scénario A si ce n'est qu'il est supposé

que seulement 2,5 % de la présente génération et 1 % des futures générations se trouvent dans la population « à risques ».

Scénario F

Ce scénario reprend toutes les hypothèses des scénarios B, C, D et E qui divergent du scénario A.

Résultats

Nombre de séro-positifs au 31 décembre de chaque année (milliers)						
	A	B	C	D	E	F
1987	54	54	52	54	50	48
1992	413	326	243	413	239	141
1997	393	230	305	393	173	94
2002	178	85	210	178	74	38
2007	94	35	108	94	42	14
2012	67	20	59	67	32	6

Nombre d'individus effectivement atteints du SIDA au 31 décembre de chaque année						
	A	B	C	D	E	F
1987	621	621	621	636	619	633
1992	12 563	12 351	11 359	16 860	11 038	13 794
1997	74 451	56 995	43 524	111 700	41 430	41 542
2002	60 853	34 887	50 128	126 836	26 427	32 455
2007	27 439	12 919	32 838	68 247	11 517	15 419
2012	14 997	5 378	16 541	36 284	6 801	6 067

Nombre de décès dus au SIDA pendant l'année						
	A	B	C	D	E	F
1987	317	317	317	302	316	301
1992	6 748	6 668	6 273	4 449	6 075	3 805
1997	48 322	38 353	28 730	37 136	28 108	14 163
2002	45 599	26 713	35 622	46 187	20 063	11 981
2007	29 759	10 014	24 390	25 616	8 685	5 894
2012	11 011	4 055	12 440	13 430	4 950	2 337

Commentaires

Le scénario A apparaît comme le scénario le plus pessimiste tandis que ce sont les scénarios B, E et F qui sont les plus favorables, ce qui signifie que c'est la réduction du nombre de la population « à risques » ou de sa contamination qui sont les plus efficaces pour combattre le SIDA. Dans tous les scénarios, le nombre de séro-positifs, celui des individus effectivement atteints du SIDA et celui des morts s'accroît jusqu'à la fin des années 90 pour décroître ensuite. Cette caractéristique vient du fait que le nombre des séro-positifs égale progressivement le nombre d'individus de la population « à risques » de la génération présente, tandis que la population « à risques » décroît pour les générations futures. Enfin, ce sont surtout les hommes entre 35 et 45 ans qui sont touchés. Comme leurs auteurs eux-mêmes l'ont souligné, ces scénarios sont fondés sur une connaissance imparfaite de la maladie. De nombreuses questions demeurent sans réponse : est-ce que tous les séro-positifs vont être atteints du SIDA ? Dans quelle mesure le reste de la population pourrait être touchée ?

Charles du Granrut

Source : *Institute of Actuaries*, Staple Inn Hall, High Holborn, London WC1V 7QJ. Tél. 242 0106.

Vers l'excellence dans l'administration aux USA

Selon Ronald Reagan, le Gouvernement fédéral a collecté plus de 769 milliards de dollars en 1986 et a payé près de 1 000 milliards de dollars. Les plans d'amélioration de la productivité dans l'administration en 1987-1988 devraient toucher

500 000 employés fédéraux (soit 1 sur 10) et porter sur 24 milliards de dollars de dépenses ; les économies attendues sont de 0,72 milliard de dollars si l'objectif de gain annuel de productivité de 3 % est atteint... Par ailleurs, le Président Reagan s'est engagé à demander 3 millions de dollars au Congrès pour récompenser les employés les plus productifs. « The President's management improvement program » (programme d'amélioration de la productivité dans l'administration fédérale) fait l'objet de la publication « Management of the United States Government, FY 1988 » que nous nous proposons d'analyser ci-dessous ; cette publication contient aussi « The President's management message » du 24 mars 1987.

Quelques résultats passés

La mise en place d'une gestion de trésorerie fédérale a permis d'économiser 2,3 milliards de dollars en coûts financiers de 1983 à 1986.

Le public passe 600 millions d'heures par an en moins à remplir des formulaires fédéraux (il en passe encore 1,8 milliard d'heures par an).

« The Federal Acquisition Regulation » regroupe les principales règles en matière de « marchés publics » civils et militaires (civilian and Department of Defense procurement). Cela a permis de supprimer 30 000 pages de règles (il en reste encore 34 000).

Les contrats avec les compagnies aériennes ont permis d'économiser 762 millions de dollars par an en frais de voyage.

Informatisation

Les employés fédéraux emploient plus de 150 000 ordinateurs au service du

public. Le président Reagan a demandé 1,4 milliard de dollars en deux ans pour amener 17 systèmes d'information à des niveaux de qualité comparables à ceux du secteur privé dès 1988 (voir plus loin).

En 1982, le gouvernement fédéral dépensait 9 milliards de dollars (ou 1,2 % du budget) pour les ordinateurs et les télécommunications. En 1987, le gouvernement devrait dépenser plus de 16 milliards de dollars (ou 1,6 % du budget). Les dépenses réelles dans les technologies de l'information ont crû de plus de 50 % en 5 ans tandis que le budget augmentait de 16 %. 118 000 employés fédéraux au moins programment et exploitent plus de 18 000 moyens et grands ordinateurs coûtant plus de 50 000 dollars. De plus, en 1980, il y avait 2 000 micro-ordinateurs en service dans l'administration. Début 1987, leur nombre est estimé à 140 000 ; ce chiffre devrait tripler dès 1990.

The General Service Administration estime que les ordinateurs « gouvernementaux » sont en moyenne 4 ans plus vieux que ceux du secteur privé ; de plus, les systèmes fédéraux sont deux fois plus âgés que ceux des 500 plus grandes entreprises américaines (« Fortune 500 »). Les principaux achats prenaient 3 à 8 ans.

Pour changer cette situation « The 17 Presidential Priority Systems » devront être mis à niveau avec les systèmes comparables du secteur privé dès 1988. Cela devrait se traduire par l'achat de 35 grands ordinateurs, 300 mini-ordinateurs, 8 000 micro-ordinateurs et plus de 15 000 stations de travail intelligentes.

Les 17 systèmes prioritaires comprennent notamment :

— la gestion des prêts aux agriculteurs :

(7 900 mini et micro-ordinateurs devraient être installés pour un coût sur leur cycle de vie de 468 millions de dollars ; ceci devrait réduire de 60 % la durée d'analyse des demandes de prêts et réduire les coûts de gestion de 370 millions de dollars sur 8 ans) ;

— l'automatisation de l'Office des brevets et des marques (Patent and Trademark Office) : l'Office des brevets a reçu plus de 121 000 demandes en 1986 et devrait en recevoir 123 000 en 1987. Le PTO gère 27 millions de documents relatifs à des brevets dans ses fichiers. Le PTO dépensera 282 millions de dollars en 1988. Le système automatisé prévu a une durée de vie estimée de 20 ans avec un coût 800 millions de dollars.

Les économies prévues sont de 1,4 milliard de dollars. Le nouveau système devrait permettre de résorber la file d'attente de 215 000 demandes de brevets et ramener de 22 à 18 mois la durée entre la demande et l'octroi d'un brevet ;

— le FTS 2 000 (Federal Telecommunications Systems) : le FTS, service téléphonique longue distance fédéral a 1,3 million d'utilisateurs, il assure 1,5 milliard de minutes de connection chaque année, il coûte 450 millions de dollars par an. Le FTS 2 000 numérique permettant de transmettre des images et comportant des services de courrier électronique doit remplacer le FTS actuel. Le FTS devrait coûter 4,5 milliards de dollars répartis sur 10 ans. Le contrat doit être attribué fin 1987. Le contractant s'engagera à fournir des services et pas du matériel, ce qui est une innovation dans le système d'acquisition fédéral. FTS 2 000 devrait permettre d'économiser 100 millions de dollars par an et de faire face à une croissance annuelle de 10 % des communications.

Les 17 systèmes prioritaires (en millions de dollars)			
Major system	1987 Estimate	1988 Request	1987/1988 Investment
Farm Service Automation	72	62	134
PTO Automation Plan	50	75	125
FTS 2000	8	20	28
SSA Modernization Plan	225	165	390
National Airspace System Advanced Automation	98	195	293
Tax System Redesign	24	37	61
1990 Census	5	25	30
Land and Mineral Records	5	13	18
SEC'S EDGAR	4	20	24
Advanced Weather System	10	24	34
ERISA System	1	14	15
FECA Data System	2	11	13
Foreign Affairs Information	9	9	18
Energy's Licensing Support System	2	5	7
INS ADP Program	*	*	*
Air Force Personnel System	12	12	24
VOA Modernization Project	89	88	177
Total	616	775	1,391

* No direct expenditures in 1987 or 1988.

Des voies ouvertes

Les marins intrapreneurs

The Navy Public Works Center de San Diego a créé en son sein, en février 1986, l'« ABC Company » ; l'ABC Company a le droit d'utiliser des techniques innovantes. Résultats : en 1986, l'ABC Company effectuait les opérations de maintenance ou de réparation en 45 jours en moyenne contre 411 jours en moyenne pour le reste du Navy Public Works Center de San Diego. De plus les travaux qui auraient coûté 508 000 dollars n'ont coûté que 385 000 dollars.

Les cercles (militaires) de qualité

Plus de 2 000 cercles de qualité fonctionnent au sein du Department of Defense.

Jusqu'à présent, le retour sur l'investissement en temps et en formation consacré à la résolution de problèmes a été de 4 à 28 dollars par dollar investi.

Le POPS, c'est pas cher et ça rapporte

Le POPS est un système qui a coûté 62 150 dollars et a permis d'économiser 11 500 000 dollars au cours de la première année d'essai du système.

Le POPS (Paperless Ordering Placement System) du Defense General Supply Center (DGSC) est un système qui transmet électroniquement les commandes entre le DGSC et le vendeur ; celui-ci expédiant directement la commande à l'utilisateur plutôt qu'à l'entrepôt du DGSC.

Des cartes de crédit dans l'administration

284 000 employés fédéraux ont reçu des cartes Dinners Club pour leurs voyages officiels. Ce nombre devrait atteindre 500 000 en 2 ans et réduire les avances pour frais de voyage.

Par ailleurs, 500 cartes bancaires ont été remises à des employés de la National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA) dans la région de Kansas City depuis septembre 1986 pour les achats inférieurs à 2 500 dollars. Si l'essai continue à démontrer que ce système réduit les coûts d'achat et améliore les processus de contrôle, la technique sera étendue aux autres agences fédérales ; 30 000 cartes bancaires pourraient être ainsi émises.

Exporter plus vite

Si le Department of Commerce met en marche son système automatisé pour accorder les licences d'exportation, les délais, qui coûtent 3,5 millions de dollars aux exportateurs américains, pourraient disparaître (les exportateurs dépensent plus d'1,5 million de dollars par an en téléphone pour savoir où en sont leurs demandes).

Avec le nouveau système, le traitement des licences d'exportation vers les pays du monde occidental serait fait en moins de 6 jours contre 16 jours ; celui des licences pour les pays de l'Est et la Chine en 45 jours au lieu de 75 jours. Le coût d'établissement d'une licence passera de 61 à 47 dollars entre 1985 et 1990.

Une dernière remarque extraite de la publication

« Management of the United States Government-FY 88 » : « ... il y a beaucoup d'exemples de gains de productivité

dans les programmes gouvernementaux... Une des barrières majeures à l'amélioration de la productivité est que, trop souvent, le statut est amélioré lorsque les budgets et les effectifs augmentent. Les systèmes d'appréciation des performances comprennent rarement des normes d'efficacité ou des objectifs de réduction des coûts. Il y a souvent peu d'accent mis... sur la participation des travailleurs aux décisions portant sur la façon selon laquelle le travail est accompli ».

Workforce 2000

Workforce 2000 est le titre d'une étude récemment réalisée par le Hudson Institute à la demande du Ministère américain du Travail. D'après cette étude, l'an 2000 marquera la fin de ce qu'on a appelé le siècle américain. Depuis 1900, les Etats-Unis sont devenus plus forts et plus puissants en exploitant les changements rapides dans les domaines de la technologie, du commerce mondial et de l'ordre politique international. Les dernières années de ce siècle favoriseront certainement de nouveaux développements en matière de technologie, de compétition internationale, de démographie, etc. qui affecteront le paysage économique et social de la nation américaine. A la fin de la prochaine décennie, les changements en cours façonneront une Amérique qui, par certains aspects, sera totalement différente de celle qu'on aura connue seulement quelques années auparavant.

Quatre tendances-clés modèleront les dernières années du vingtième siècle :

— *L'économie américaine croîtra à un rythme relativement soutenu, grâce à une reprise des exportations, une croissance*

de la productivité renouvelée et une économie mondiale forte.

— Malgré son retour sur la scène internationale, *l'industrie US sera en l'an 2000 un secteur de l'économie moins important qu'actuellement*. Au cours des treize prochaines années, les industries de services créeront tous les nouveaux emplois et la plus grande partie de la richesse nouvelle.

— *La population active augmentera lentement, devenant plus âgée, plus féminine et plus désavantagée*. Au cours des treize prochaines années, seulement 15 % des personnes qui arrivent sur le marché du travail seront des hommes blancs américains, alors que cette catégorie représente aujourd'hui 47 %

— *Les nouveaux emplois dans les industries de services nécessiteront des niveaux de qualification plus élevés que les emplois actuels*. Très peu de ces nouveaux emplois seront créés pour ceux qui ne savent pas lire, suivre des directives et utiliser les mathématiques. Paradoxalement, les tendances démographiques de la main-d'œuvre, se conjuguant aux besoins de l'économie en matière de qualifications, provoqueront un niveau de chômage à la fois plus fort et plus faible : il y aura plus de chômeurs parmi les personnes les moins qualifiées et moins parmi celles les plus avantagées par l'éducation.

Ces tendances soulèvent un nombre important de problèmes politiques. Si les Etats-Unis doivent continuer à prospérer, si l'an 2000 doit marquer la fin du premier siècle américain, les responsables politiques doivent trouver les moyens de :

— *Stimuler une croissance mondiale équilibrée* : pour croître rapidement, les Etats-Unis devraient être moins soucieux de leur part dans le commerce internatio-

nal et plus attentifs à la croissance économique des autres nations, y compris les nations en Europe, en Amérique latine et en Asie avec lesquelles ils sont en compétition.

— *Accélérer les augmentations de productivité dans les industries de services* : la prospérité dépendra beaucoup de la croissance rapide du rendement par travailleur dans les domaines de la santé, de l'éducation, du commerce, du gouvernement et d'autres services que des bénéfices du secteur manufacturier.

— *Maintenir le dynamisme d'une population active vieillissante* : l'âge moyen des travailleurs américains approchant des 40 ans, la nation doit s'assurer que sa force de travail et ses institutions ne perdent pas leur adaptabilité et leur volonté d'apprendre.

— *Concilier les besoins conflictuels des femmes, du travail et des familles* : trois cinquièmes des femmes âgées de plus de 16 ans travailleront en l'an 2000. Alors que la plupart des politiques et des institutions actuelles, concernant les salaires, les gratifications, le temps libre, les retraites, les services sociaux, etc. ont été conçues pour une société où les hommes travaillent et où les femmes restent à la maison.

— *Intégrer complètement les travailleurs noirs et hispaniques à l'économie* : la diminution du nombre de jeunes, le rythme rapide du progrès industriel et les besoins en qualifications toujours plus élevées de l'économie émergente, imposent une urgence : assurer l'emploi des travailleurs issus des minorités d'ici à l'an 2000. Des changements culturels, ainsi que des investissements en matière d'éducation et de formation, s'avéreront nécessaires pour assurer une véritable égalité des chances dans l'accès à l'emploi.

— *Améliorer l'éducation de tous les travailleurs* : l'économie devenant plus complexe et plus dépendante du capital humain, les standards retenus par le système éducatif américain doivent être supérieurs.

Source : Workforce 2000.

Université à domicile

L'Université Harvard a lancé dernièrement le projet Calculus. Il s'agit d'une expérience d'enseignement à distance d'un genre nouveau. Chaque étudiant suivra les cours d'où il veut, de chez lui, d'une école, d'un bureau... Il disposera d'un ordinateur compatible PC et d'un modem spécial qui permet la retransmission simultanée de la voix et des données. L'écran servira de tableau pendant que le professeur donnera son cours. Les étudiants en difficulté pourront aussi faire appel au professeur en dehors des cours afin de recevoir des compléments d'information.

(University Tech-Tel Corp.)

TVA : vers des taux européens ?

L'Europe sans frontière aura franchi un pas décisif lorsque les pays de la Communauté européenne auront rapproché leurs taux de TVA et le niveau des taxes nationales frappant toute une série de produits allant des alcools et du tabac à l'essence et au mazout. Pour les aider à franchir ce pas, la Commission européenne vient de proposer aux Douze des objectifs chiffrés leur indiquant quelle devrait être, à ses yeux, le visage d'une taxation indirecte « européenne ».

Actuellement, les différences dans le niveau des taxes sur les marchandises et les services constituent pratiquement la seule raison d'ordre économique qui justifie le maintien de contrôles aux frontières intérieures de la Communauté européenne ; c'est pourquoi la Commission avait proposé, dès 1985, le principe d'une certaine harmonisation de ces taxes dans la perspective de l'ouverture du grand marché commun sans frontière prévue pour le 31 décembre 1992.

Si les Douze adoptent la nouvelle proposition de la Commission, ils n'appliqueront plus à cette date que deux taux de TVA, au lieu de trois, quatre ou davantage dans certains pays. Il existerait seulement un taux normal, et un taux réduit qui intéresserait les produits de première nécessité : l'alimentation, les fournitures d'eau, de chauffage et d'éclairage, les médicaments, les livres, journaux et périodiques, et enfin le transport des personnes.

La TVA représente pour les pays de la Communauté une source de revenus considérable ; aussi la Commission veut-elle éviter que son « européanisation » ne cause trop de perturbations. Elle ne propose donc pas des taux uniques européens, mais des « fourchettes » : le taux normal se situerait, au choix des gouvernements nationaux, entre 14 et 20 % et le taux réduit, de la même façon, entre 4 et 9 %¹. Des dérogations seraient prévues pour les pays qui dispensent pratiquement de TVA certains produits de première nécessité.

Quant aux autres taxes frappant certains produits « sensibles », la Commission a

1. Actuellement les taux de TVA vont de 1 % (taux minimum en Belgique) à 38 % (taux majoré en Italie) sans tenir compte des taux 0 appliqués au Royaume-Uni et au Danemark.

tenu compte de considérations autres que fiscales. Ainsi, elle admet que les produits à base de tabac seraient plus lourdement taxés qu'actuellement dans le cadre du système européen qu'elle propose, lutte contre le cancer oblige ! En outre, l'essence sans plomb serait moins taxée que l'essence traditionnelle, afin de promouvoir les « voitures propres ». Enfin, le vin et la bière seraient taxés de la même manière à quantité égale dans toute l'Europe des Douze afin de faire jouer les deux concurrents à armes égales.

Biotechnologie et emploi

Les industries agro-alimentaires des pays occidentaux ont désormais la possibilité de se passer de sucre. Avec les progrès de la biotechnologie, il est plus rentable d'utiliser d'autres édulcorants comme par exemple, l'isoglucose, extrait de l'amidon de maïs. (...). Jusqu'en 1983, les Philippines exportaient vers les Etats-Unis 360 000 tonnes de sucre. En 1984, ce chiffre était tombé à 143 000 tonnes. Les conséquences sociales sont tragiques. Dans l'île de Negros qui produisait les deux tiers du sucre philippin, sur une population de deux millions, 400 000 actifs travaillaient dans le secteur du sucre. Aujourd'hui, 250 000 sont sans emploi. Les petits planteurs sont ruinés. Face à cette situation, la Fédération nationale des travailleurs du sucre des Philippines lance une campagne internationale. Considérant que Coca-Cola et Pepsi-Cola sont les deux principaux tenants de l'évolution actuelle, la NSFV leur demande d'assumer leur responsabilité sociale envers les travailleurs du sucre (démarrage de cultures vivrières, ...).

Dans vingt-trois pays déjà des organisations relaient cette campagne.

(*Peuples en marche* n° 18, juin 1987.)

Couche d'ozone

Faudra-t-il attendre que les cancers de la peau et les maladies des yeux se multiplient pour arrêter la fabrication des produits chimiques qui détruisent la couche d'ozone ? Voilà en substance la question pressante que plusieurs euro-députés posent à la Commission européenne et au Conseil des ministres des Douze au moment où les négociations internationales vont tenter de résoudre le problème à Genève.

Dans un rapport présenté en juillet à la commission de l'environnement du Parlement européen, l'euro-député française M^{me} Martin rappelle que des substances chimiques artificielles, les chlorofluorocarbones (CFC en abrégé) sont considérés comme responsables de la réduction de la couche d'ozone.

Or, sans la présence de cette fameuse couche gazeuse loin au-dessus de nos têtes, nous ne serions plus assez protégés contre les rayons du soleil, en particulier les ultraviolets.

Depuis 1979, les experts internationaux ont remarqué qu'un « trou » se formait dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique en septembre et en octobre de chaque année. La responsabilité des CFC dans cette affaire n'est pas prouvée, mais les savants s'accordent pour dire que ces substances chimiques ont déjà provoqué une réduction de la couche d'ozone en altitude et un glissement de cette couche vers le bas, phénomène jugé inquiétant.

Le sort des CFC serait vite réglé si ces substances n'entraient pas dans la composition de toute une gamme de produits industriels, depuis les bombes aérosols jusqu'aux « puces » électroniques en passant par les extincteurs et le rembourrage des sièges de voitures.

Dès 1978, les Etats-Unis et le Canada ont interdit l'emploi des CFC dans la fabrication des aérosols. Pour sa part, la Communauté européenne s'est contentée de décider, en 1980, une réduction de 30 % de la quantité de CFC employée dans la fabrication d'aérosols. Comme le souligne M^{me} Martin, cette réduction a été appliquée, mais les fabricants européens de CFC ont développé les autres usages de leurs produits, ainsi que les exportations.

Bien entendu, cela ne fait pas l'affaire de la couche d'ozone.

Depuis la signature, en 1985, d'une convention internationale relative à la protection de la couche d'ozone, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) tente de faire appliquer par l'ensemble des pays du monde des mesures applicables à l'échelle de la planète. Les négociations reprennent ce mois-ci et la majorité des membres de la commission de l'environnement du Parlement européen demande à la Commission européenne de défendre une position dure vis-à-vis des CFC.

Médecins chômeurs

La revue *Santé du monde*, publiée par l'Organisation mondiale de la santé, constate que l'accroissement du nombre de diplômés en médecine et en art dentaire au cours des dernières années a eu pour conséquence un taux de chômage sans précédent. C'est ainsi que 45 000 médecins sont sans travail en Italie, 40 000 en Inde, 23 000 en Espagne et 2 500 aux Pays-Bas. Les Etats-Unis prévoient un excédent de 70 000 médecins en 1990 et de 150 000 en l'an 2000. Au Mexique, il y avait, en 1984, environ 40 000 médecins en chômage et, au Bangladesh, plus de 5 000. Le Pakistan en signale 6 000 et l'Egypte 4 000 ; la République de Corée évalue à 26 000 le nombre des médecins qui seront sans travail en l'an 2000. Compte tenu des tendances actuelles, le monde se dirige probablement vers un excédent de 250 000 médecins vers l'an 2000. Il s'agit d'un gaspillage absurde, dénonce la revue de l'OMS, alors qu'en revanche, la pénurie de certaines catégories d'agents de santé reste un problème majeur dans bien des pays en développement, ainsi que le décalage trop souvent constaté entre la formation que reçoivent les agents de santé et les compétences dont ils ont besoin pour assurer les soins nécessaires à la population.

Québec Science, sept. 87.

futur-emploi

Royaume-Uni : offensive en faveur de la formation

A côté du « Youth Training Scheme », principal programme de formation professionnelle en faveur des 16-17 ans qui quittent le système scolaire, le Gouvernement britannique a lancé à l'échelle nationale en avril 1987 un nouveau programme de formation pour les personnes au chômage depuis au moins 6 mois, s'adressant en priorité aux 18-25 ans : le « Job Training Scheme » (JTS)¹.

Comme pour le « Youth Training Scheme », les responsables de l'exécution du programme (autorités locales, organismes bénévoles, organismes de formation...) sont chargés de procurer aux stagiaires des places d'apprentissage pendant six mois et de leur garantir des cours de formation (300 heures minimum, soit 12 heures par semaine).

L'objectif du Gouvernement est de porter le nombre de participants à 110 000 d'ici à septembre 1987 mais aucun budget supplémentaire n'est prévu, le finan-

cement de ce programme devant se faire à partir des ressources existantes, soit au maximum 37 millions de livres prélevés sur les programmes de formation pour adultes et 200 millions prélevés sur le budget du Programme Communautaire et du Youth Training Scheme (au total 2,4 milliards de francs).

Le programme mis en place depuis fin 1986 dans les régions pilotes n'a pas eu le succès escompté. Il paraît peu attractif aux participants en raison des incertitudes tenant à la formation (pas de règles précises émises par le Gouvernement, pas de certificat spécifique à l'issue de ce stage, pas de contrôle précis sur la formation effectivement donnée) et de la faiblesse de la rémunération proposée comparée aux autres programmes.

L'indemnité perçue par le stagiaire n'est en effet que légèrement supérieure à son indemnité-chômage (soit, pour les jeunes, moins des 35 livres par semaine versées pendant la deuxième année du Youth Training Scheme).

Nombre de participants au JTS dans les régions pilotes

Objectif du Gouvernement durant la période expérimentale	5 000	
Nombre effectif de participants :		
• 9.01.1987	709	
• 6.02.1987	1 440	
• 6.03.1987	2 201	dont :
		• 74 % d'hommes
		• 26 % de femmes
		• 53 % de moins de 25 ans

1. Depuis fin 1986, ce programme a été testé dans dix régions pilotes.

De plus, les autorités locales sont réticentes à appliquer ce programme qui leur paraît moins satisfaisant que le Youth Training Scheme, tant par la durée et la qualité de la formation que par l'aide qu'elles reçoivent de la part de l'Etat.

Source : Unemployment Bulletin, été 1987.

Promotion de l'emploi en Espagne, un bilan

Les programmes de promotion de l'emploi, mis en œuvre en Espagne depuis 1984, ont connu un succès important puisqu'ils représentent, depuis mi-1985, pratiquement la moitié des nouvelles embauches enregistrées auprès des bureaux de placements.

Ces mesures n'ont pourtant guère réduit le chômage qui touche aujourd'hui près de 20 % de la population active espagnole, soit l'un des taux les plus élevés de la Communauté européenne.

En outre, à l'instar des autres pays européens, ces mesures de promotion de l'emploi privilégient très nettement les embauches à durée limitée¹, parallèlement à un assouplissement général des conditions de recours aux contrats à durée déterminée (voir encadré), ce qui inquiète fortement les syndicats.

Ainsi, selon la Confédération Syndicale des Commissions Ouvrières (CCOO), 90 % des embauches effectuées en 1985 étaient à durée limitée, les contrats à durée illimitée concernant principalement des emplois de haute qualification ou de direction.

Elle dénonce également une diminution

Réglementation des contrats à durée déterminée en Espagne¹

Réglementation générale

Il est désormais possible de recourir à un contrat à durée déterminée pour :

— l'exécution d'un travail déterminé qui diffère de l'ensemble des activités traditionnelles de l'entreprise : il prend fin à l'achèvement du travail ;

— faire face à des hausses conjoncturelles de production. Durée maximale du contrat : 6 mois au cours d'une période de 12 mois ;

— des activités intérimaires : le contrat expire lors de la réintégration du travailleur d'origine ;

— le lancement d'activités nouvelles, soit lors d'une création d'entreprise, soit lors d'une diversification des activités : contrat de 6 mois à 3 ans renouvelable dans la limite de 3 ans.

Contrat de travail à durée déterminée prévus dans le cadre des programmes de promotion de l'emploi

— Contrat de travail temporaire : de 6 mois à 3 ans (renouvelable dans la limite de 3 ans), conclu avec un chômeur inscrit au bureau de l'emploi.

— Contrat de relève : contrat à temps partiel d'une durée maximale de 3 ans, conclu avec un chômeur inscrit comme demandeur d'emploi pour remplacer un travailleur accédant à une retraite partielle anticipée.

— Contrat de stage pratique : de 3 mois à 3 ans (renouvelable dans la limite de 3 ans), conclu avec des diplômés de l'enseignement général ou professionnel depuis moins de 4 ans (réduction de 75 % de la cotisation patronale à la Sécurité Sociale ; salaire minimum de la profession considérée).

— Contrat de formation : de 3 mois à 3 ans (renouvelable dans la limite de 3 ans), conclu avec des travailleurs de plus de 16 ans et de moins de 20 ans (exonération des cotisations sociales ; salaire minimum interprofessionnel).

1. Loi du 2 août 1984 réglementant les relations de travail et décrets d'application ultérieurs.

1. Dans le cadre des nouveaux contrats de promotion de l'emploi, les embauches à durée indéterminée représentent environ 10 % des embauches totales enregistrées (voir tableau).

Contrats prévus dans les programmes de promotion de l'emploi						
Type de contrat	Contrats enregistrés			Variation en pourcentage		
	1984	1985	1985 janv.-juil.	1986 janv.-juil.	85/84	janv.-juil. 86/ janv.-juil. 85
<i>Sans stimulant financier</i>						
Contrats temporaires	235 368	432 175	259 727	316 616	83,6	21,9
A temps partiel et de « relèvé »	47 940	123 849	65 056	95 536	158,3	46,9
de retraite spéciale à 64 ans	94	978	648	788	940,4	21,6
<i>Avec incitant financier :</i>						
a) secteur privé :						
en stages pratiques	14 002	51 766	25 472	44 920	269,7	76,4
de formation	27 410	112 736	63 550	93 328	311,3	46,9
jeunes de moins de 26 ans ¹	—	55 785	10 911	64 212	—	488,5
autres programmes ²	6 885	8 579	4 324	8 259	24,6	91,0
b) secteur public :						
sur base conventionnelle	100 559	270 171	65 492	134 582	168,7	105,5
travaux d'utilité publique ³	15 923	14 450	9 186	6 367	- 9,3	- 30,7
Total	448 181	1 070 489	504 366	764 608	138,9	51,6

1. Programme entré en vigueur en juin 1985 : subvention à l'embauche de jeunes de moins de 26 ans sous contrat à durée indéterminée.

2. Programme en faveur des handicapés et des travailleurs de plus de 45 ans au chômage depuis plus d'un an : subvention à l'embauche sous contrat à durée indéterminée.

3. Programme en faveur des chômeurs indemnisés. Ne sont ici recensés que les contrats passés en dehors des accords conclus entre l'Institut National de l'Emploi (INEM) et l'administration publique (les contrats résultant d'accords entre l'INEM et l'administration étaient de 134 582 en 1985, soit une augmentation de 105 % par rapport à 1984 avec un budget de 30 milliards de pesetas en 1985, soit 1,4 milliard de francs).

Sources : Ministère du Travail et Institut National de l'Emploi.

croissante de la durée des contrats (les contrats de moins de 6 mois représentaient 70 % des contrats à durée déterminée en 1985) et une accélération importante de la rotation des travailleurs puisque, pour un même poste, il est désormais possible de signer des contrats de seulement 3 mois mais renouvelables pendant 3 ans (voir encadré).

Une étude du Ministère du Travail espagnol portant sur 423 grandes entreprises employant 830 000 salariés confirme qu'en 1984 les entreprises ont réduit leurs coûts salariaux de 3,5 % en remplaçant les travailleurs permanents par des temporaires. La moitié des nouvelles embauches effectuées cette année-là ont été à durée déterminée.

Sources : Informisep, juin 1986 et décembre 1986. Bulletin d'informations sociales, 1-87, BIT.

La réduction de la durée du travail créatrice d'emplois ?

En RFA, une étude¹ de l'Institut de l'entreprise privée (IWD), proche de la Confédération patronale (BDA), indique que l'augmentation de l'emploi entre 1983 et 1985 s'est certes accompagnée d'une réduction du temps de travail de 1,1 % mais qu'aucun lien de causalité n'existe à l'échelle sectorielle entre ces deux évolutions : la réduction de la durée du travail s'est accompagnée aussi bien d'un niveau d'emploi supérieur (banques, assurances) qu'inférieur (in-

dustries manufacturières) ou inchangé (commerce de détail, transport).

Bien plus, les secteurs où l'emploi a le plus augmenté sont justement ceux où la réduction de la durée du travail a été la plus faible (industries privées et services).

D'une façon générale, l'emploi augmente lorsque le marché est en expansion mais, lorsqu'il est en baisse, même une réduction massive de la durée du travail ne peut suffire à en maintenir le niveau.

Une autre étude² réalisée en Suède par le Comité Delpha³, pour la période 1963-1982, indique également que la réduction de la durée du travail a eu peu d'effets sur l'emploi dans le secteur privé et notamment dans l'industrie où l'évolution de la production et de l'emploi est plus directement liée au niveau d'investissement, au progrès technique et au taux d'utilisation des capacités de production. En revanche, dans le secteur public, la diminution du temps de travail a entraîné une augmentation du nombre des fonctionnaires.

Ce n'est donc pas tant la réduction du temps de travail en soi qui semblerait avoir une influence sur l'emploi que la manière dont elle est appliquée : le véritable avantage que peut tirer une entreprise de la réduction du temps de travail tient beaucoup plus aux nouvelles possibilités de réorganisation des horaires et de la production qu'à son effet sur le volume de l'emploi.

1. IWD Informationsdienst, Cologne, n° 40, 2 octobre 1986.

2. Yngve Aberg. — *The factors of production and employment in the Swedish economy with special emphasis on the significance of working hours.* — Regering skaubets Offset central, Stockholm, 1986.

3. Comité d'étude sur le temps de travail, composé de représentants de syndicats, d'organismes patronaux et gouvernementaux.

Economies des pays industrialisés, économies de services ?

59 % des emplois des pays de l'OCDE (70 % aux Etats-Unis) sont des emplois de services contre 43 % en 1960. Entre 1980 et 1984, les services ont représenté en moyenne 57 % du PIB total des pays de l'OCDE, la Turquie étant le seul pays où la production de biens a représenté plus de la moitié du PIB (53 %).

Pourtant une étude de l'OCDE¹ réfute que les économies industrialisées soient de véritables économies de services. Deux distinctions permettent, selon l'auteur, de mieux appréhender la notion de « services » :

— « Services marchands » et « services non marchands » :

Si l'on exclut les services non marchands (administrations et organismes à but non

lucratif), l'emploi dans les activités productrices de biens² revêt, sauf aux Etats-Unis, à peu près la même importance que celui dans les services (marchands). De même, biens et services marchands représentent une proportion équivalente du PIB des pays de l'OCDE (respectivement 43 % et 44 %).

— *Services liés à la production et services « indépendants »* :

La distinction entre services directement liés à la production de biens (ceux qui constituent un complément indispensable de la production) et services qualifiés « d'indépendants » (ceux entrant dans la consommation finale des ménages) se justifie par le développement de la sous-traitance : certains services auparavant assurés au sein de l'entreprise (sécurité, nettoyage, embauche de personnel,

Part dans l'emploi total des pays de l'OCDE des activités de production et de services Moyenne 1980-1984 (en %)			
	Biens	Services marchands	Services non-marchands
Etats-Unis	30	53	17
Suède	35	32	33
Belgique	35	43	22
Royaume-Uni	37	42	22
Norvège	39	38	23
France	41	40	19
Italie	47	35	17
Japon	47	44	9
RFA	48	33	18
Portugal	54	33	12
Moyenne OCDE *	41	40	19

* Concerne 16 pays pour lesquels les données sont disponibles.
Source : OCDE.

1. Derek Blades. — « Biens et services dans les pays de l'OCDE ». — *Revue économique de l'OCDE*, n° 8, printemps 1987.

2. Agriculture, industries extractives et manufacturières, bâtiments et travaux publics.

traitement de données...) sont désormais assurés par des prestataires de services spécialisés extérieurs à l'entreprise.

Or, environ la moitié de la valeur ajoutée et des emplois dans les services marchands est directement liée à la production de biens.

Au total, la production de biens emploie, directement ou indirectement, environ 60 % de la population active des pays de l'OCDE et est à l'origine des 2/3 environ du PIB. Aussi, loin de constituer des économies de services, les économies de l'OCDE demeurent solidement ancrées dans la production de biens.

Si cette étude ne mentionne pas plusieurs facteurs qui majorent l'importance des services — économie clandestine ou « self-service economy »... — elle a au moins le mérite de rappeler, comme l'ont fait plusieurs études ces dernières an-

nées, la perméabilité des frontières entre secteur industriel et secteur des services³. Dès lors :

— les politiques de l'emploi ne doivent pas sous-estimer l'importance du secteur industriel qui, à bien des égards, constitue la base des économies et le moteur de l'expansion des services ;

— la croissance des emplois dans le secteur des services n'est pas toujours créatrice de richesse supplémentaire quand il ne s'agit que de simples transferts du secteur industriel vers celui des services. Une étude britannique estime qu'environ la moitié des nouveaux emplois qui seront créés au Royaume-Uni entre 1985 et 1990 dans le secteur des services marchands ne seront en fait que des emplois transférés⁴.

3. Bruno Lanvin, notamment, parle de « dé-matérialisation » continue de la production : le coût d'une automobile dépend de moins en moins de celui de la tôle ou du plastique et de plus en plus des dépenses en recherche et développement, en ingénierie, en publicité, en marketing..., in *revue Futuribles* d'octobre 1986 « La société d'information en suspens ».

4. Raja, Amin. — « Services : the Second Industrial Revolution ? ». — Report by the Institute of Manpower Studies to the Occupational Services Group. Butterworths, 1987.

Analyses critiques

BOUNFOUR, Ahmed. — *L'avenir de l'industrie automobile mondiale.* — Paris : La Documentation Française, Notes et Etudes Documentaires, n° 4831, 1987, 144 p.

L'avenir de l'industrie automobile mondiale est un livre particulièrement bien documenté et riche en statistiques. Il est vrai que sa base a été élaboré dans le cadre de travaux de Doctorat d'Etat qui ont duré quatre ans.

Le texte fourmille donc d'analyses et d'exemples qui mettent en valeur la spécificité de l'industrie automobile et son importance dans l'économie des principaux pays producteurs.

Ainsi n'est-il pas inutile de rappeler qu'en France, la branche « matériel de transport » représente 6,5 % du PIB, que les exportations en 1984 ont dépassé les 90 milliards de francs et que les recettes fiscales liées à l'automobile ont rapporté à l'Etat plus de 200 milliards de francs en 1985 soit 20 % des recettes totales du budget !

Enfin peut-on préciser que 2 millions de salariés travaillent en France dans l'orbite de l'automobile.

La maîtrise de cette industrie est donc un enjeu politique et économique pour les six pays qui assurent 76 % de la production mondiale et représentent 70 % de la demande, comme pour les pays nouveaux producteurs.

Cette industrie est par ailleurs révélatrice des principales transformations de l'économie mondiale : amélioration du processus de production, robotisation, nouveaux styles de management, rapports sociaux dans l'entreprise...

L'auteur cite à ce propos le modèle japonais comme constituant la « référence ». Sans nier son apport, il faut toutefois rappeler que ce modèle n'est pas exportable, car il est indissociable de la culture japonaise, et que des pays comme l'Allemagne et la Suède, ont, avec des méthodes différentes une production de qualité que personne leur nie.

Elle est également révélatrice des grandes théories stratégiques des entreprises et de leur contraire... Ainsi voit-on aujourd'hui certaines firmes se recentrer sur leur métier d'origine, comme par exemple la Régie Renault, et d'autres au contraire se diversifier, comme par exemple la Daimler-Benz.

Apparaît en même temps l'opposition entre les constructeurs de masse que sont par exemple les Américains ou les Japonais et ceux qui exploitent des « Niches » spécifiques, comme le font les Européens sur le haut de gamme, tels BMW, Mercedes et Volvo, ou certains nouveaux producteurs, tels les Coréens, avec Hyundai sur les véhicules bas de gamme.

Les stratégies des firmes sur le plan mondial sont particulièrement complexes et variées. Du concept de « voiture mondiale », destinée à plaire à tous et produite à grande échelle, au développement de produits spécifiques adaptés à des marchés locaux, les firmes exploitent toutes les stratégies possibles.

Les accords de coopération, de distribution, d'intégration et les prises de participation financière y sont nombreux. Ajoutons qu'ils sont extrêmement mouvants et que le tableau synthétique des différents accords est déjà en partie obsolète.

Parmi les stratégies, on peut citer, à titre d'exemple, celle du cheval de Troie, chère aux Japonais qui privilégient l'intégration alors que les Américains vont plutôt exploiter la complémentarité des gammes, en concluant de préférence des accords de distribution.

Ces stratégies restent toutefois de principe car l'écheveau complexe des accords réalisés entre Américains, Japonais et Coréens évolue chaque jour.

Ces derniers apparaissent actuellement les seuls parmi les nouveaux producteurs à bouleverser peu ou prou l'ordre établi. Le pacte andin a échoué, l'Inde se contente de répondre à des besoins locaux spécifiques, le Brésil n'a pas le désir de créer d'industrie nationale exportatrice.

Mais la force des Coréens reposait principalement sur le faible coût de la main-d'œuvre, leur permettant d'être particulièrement compétitif, et les grèves du mois d'août 1987 remettent déjà en cause leur stratégie de développement à moyen terme.

Quel avenir pour l'automobile ? L'auteur, malgré le titre de son ouvrage, n'y répond pas vraiment. Il se contente d'esquisser les problèmes que posent la faible croissance de la demande mondiale, le développement des nouveaux producteurs et la nécessaire restructuration de l'industrie automobile.

Il est également fait très peu cas des acteurs que sont les clients d'une part, les réseaux de distribution d'autre part. Quid également du marché européen unique de 1992 ? Du développement de la concurrence des autres moyens de transports ? Avion aux USA, transports collectifs dans les grandes agglomérations proches de la saturation ?

Il convient enfin de regretter que les chiffres cités ne soient pas toujours très homogènes. Ainsi mélange-t-on parfois les statistiques des véhicules utilitaires et ceux des voitures particulières, alors que les

problèmes ne sont pas identiques, ainsi arrête-t-on certains chiffres à fin 1984 et d'autres, pour le marché français au premier trimestre 1987.

Cet ouvrage, en fait, est beaucoup plus une banque de données, par ailleurs excellente, sur le développement passé de l'industrie automobile qu'une approche prospective de l'avenir de l'industrie automobile mondiale.

Denis Sevenet

FRIEDMAN, Irving. — *Toward World Prosperity Reshaping the Global Money System.* — Lexington, MA : Lexington Books, 1987. XIII + 317 p.

Cet ouvrage examine la performance du système monétaire international au cours des vingt dernières années et propose des moyens d'améliorer sa performance future. L'analyse est centrée sur la crise de la dette du début des années 80 et sur des propositions visant à restaurer solvabilité et croissance économique dans les pays affectés, tout en créant des mécanismes institutionnels de nature à éviter que ne se reproduise l'expérience récente.

Friedman prétend que la solvabilité des principaux pays emprunteurs dans les années 70 était bien établie, sur la base de leur performance économique précédente, de leur gestion économique intérieure et de leurs antécédents en matière de service de la dette. Cette solvabilité a disparu au début des années 80 à la suite de retards dans l'entreprise d'ajustements nécessaires, retards qui se sont manifestés par une surévaluation des taux de change et une fuite des capitaux, une réaction excessive de la part des banques commerciales alimentée par des « discussions publiques largement diffusées mais mal informées », et une assistance officielle insuffisante tant nationale qu'internationale, la cause en étant en partie, d'après Friedman, l'insuffisance des ressources du Fonds Monétaire International.

L'auteur considère la crise actuelle essentiellement comme une crise du développement économique. Les pays emprunteurs ont surtout besoin de capitaux frais, ce qui implique qu'ils retrouvent leur solvabilité, ce qu'ils ne peuvent retrouver simplement par une politique d'austérité et une restructuration de leur dette. Les pays emprunteurs doivent faire preuve de modernisation, de croissance et d'une amélioration de la compétitivité de leurs produits d'exportation ; leur politique doit être convaincante pour les prêteurs. Ce processus doit être assisté par des programmes du Fonds à long terme, dans lesquels le principe de base doit être la responsabilité du Fonds et des banques de développement multilatéral, par une assistance bilatérale plus imaginative et par un

meilleur « système d'avertissement précoce » de la part du Fonds et des prêteurs commerciaux. Naturellement, une croissance plus rapide de l'économie mondiale faciliterait aussi le retour à une position solvable.

Parmi les principales propositions faites par l'auteur pour renforcer le système monétaire international, on peut citer un plan de financement supplémentaire pour couvrir les baisses inattendues des prix des produits exportés, une augmentation des taux d'intérêt et des prix des importations ainsi qu'un ralentissement des entrées de capitaux. Il propose également la création d'un nouvel organisme international de prêts, de gestion privée, mais avec la participation des banques de développement multilatéral, pour canaliser les ressources privées vers des prêts au développement. Il propose enfin que les ressources et les activités des banques de développement multilatéral soient accrues, avec davantage de garanties, que les ressources du Fonds soient fortement augmentées et que le Fonds s'engage dans des prêts anticycliques et exerce une plus grande influence sur la politique économique des principaux pays membres. Ces réformes étant mises en œuvre, Friedman en conclut que les banques internationales devraient percevoir moins de risques afférents au renouvellement des prêts à des pays en développement lourdement endettés.

Comportant parfois du bavardage, ce volume est néanmoins rempli de réflexions judicieuses émanant de l'expérience extraordinairement vaste de Friedman tant du Fonds que de la Banque mondiale et des banques internationales. Ses propositions méritent de retenir sérieusement l'attention.

Anthony Lanyi

SARFATI, Edva ; KOBRIN, Catherine. — *La flexibilité du marché de l'emploi : un enjeu économique et social.* — Genève : Bureau International du Travail, 1987. 384 p.

Le thème de la flexibilité est à l'ordre du jour du calendrier des politiques de lutte contre le chômage en Europe et plus largement dans le monde industriel. Conscients que la persistance du chômage tenait en large part aux rigidités que recèle le marché du travail, les gouvernements des pays industrialisés ont cherché à assurer une plus grande flexibilité de fonctionnement au marché de l'emploi afin de garantir aux entreprises les possibilités d'adaptation de leur main-d'œuvre à l'évolution de leurs marchés extérieurs.

Thème général, la flexibilité recouvre néanmoins des réalités souvent fort différentes. L'apport essentiel du livre d'Edva Sarfati et de Catherine Kobrin est de permettre d'esquisser une psychologie des mesures prises sous le label de la flexibilité du marché du travail. La longue introduction de cet ouvrage qui regroupe un nombre important d'articles publiés dans la revue du BIT, Bulletin d'informations sociales, permet de prendre la mesure de la diversité des politiques mises en œuvre dans les pays industriels.

En effet, pour les deux coordinateurs de l'ouvrage, la flexibilité du marché du travail recouvre plusieurs aspects :

— Il s'agit d'une part d'une action pour réduire le coût du travail, qu'elle vise à modérer l'évolution des salaires ou à introduire des différenciations dans le calcul des rémunérations.

— La flexibilité est aussi synonyme d'une plus grande précarisation du statut du salarié. Peuvent être ainsi citées toutes les mesures visant à créer des emplois différenciés (intérim, contrats à durée déterminée...), l'action en faveur d'une plus grande souplesse de licenciement et d'embauche, et la création d'emplois dits atypiques (travaux d'utilité collective, Community Programme, ABM).

— La flexibilité signifie également une maîtrise nouvelle du temps de travail. La problématique traditionnelle de la réduction de temps de travail tend à faire place désormais aux nécessités d'aménager mieux le temps de travail par des horaires flexibles ou le « temps choisi ». De même l'urgence des problèmes du chômage a conduit de nombreux pays à favoriser un abaissement progressif de l'âge de la retraite.

— Enfin, la flexibilité nécessite une réflexion plus générale sur l'organisation du travail, la polyvalence et la mobilité des salariés.

Particulièrement riche en exemples, et toujours concret, ce livre constitue sans doute désormais une référence pour tous ceux qui veulent mieux appréhender l'évolution du marché du travail dans les principaux pays industriels. Il met particulièrement en valeur la diversité des réponses apportées par les gouvernements aux rigidités que recèle le marché du travail dans leurs pays. Pourtant, au-delà de cette diversité qui témoigne des différences notables dans les contextes institutionnels, politiques et sociaux, apparaissent néanmoins certaines lignes de force qui s'imposent à chacun des pays industriels. Le souci d'assurer une plus grande individualisation des rémunérations, de favoriser une large diversité des statuts du travailleur, de mettre en œuvre une nouvelle organisation du temps de travail est général dans tous ces pays. Il est sans doute très significatif qu'une organisation internationale telle que le Bureau International du Travail mette en valeur tant la diversité des réponses que la convergence des préoccupations.

Essentiel par les informations qu'il apporte sur les politiques menées par les pays partenaires de la France pour lutter contre le chômage, un tel ouvrage permet de prendre la mesure d'un champ nouveau et encore largement inexploré de concertations et de coopération internationale. Il serait regrettable, et particulièrement dommageable pour les pays européens qui se sont engagés dans la voie de la création du marché intérieur, que les politiques de l'emploi soient durablement exclues du champ de la négociation et de la coopération européenne, au nom du principe, certes respectable, de l'autonomie des politiques sociales.

Christian Charpy

BESNARD, Philippe ; DESPLANQUES, Guy. — *Un prénom pour toujours, la cote des prénoms, hier, aujourd'hui et demain.* — Paris : Balland, 1986. 327 p.

Un sociologue et un statisticien se sont réunis pour faire un livre qui a toutes les apparences d'un livre destiné au grand public. C'est un manuel à l'intention des futurs parents qui veulent en toute connaissance de cause donner à leur rejeton un prénom à la mode s'ils sont conformistes, pionnier ou « dans le vent » s'ils veulent être en avance sur la mode, démodé s'ils veulent être en retard, classique s'ils sont classiques, excentrique s'ils sont excentriques, sachant que l'excentrique risque de le rester et de ne pas devenir à la mode tandis que le classique peut devenir à la mode. Ils en ont répertoriés plus de 1 000 soit trois fois plus que le calendrier : de quoi élargir son choix.

Mais ce livre est en même temps un livre savant qui montre que les prénoms se diffusent comme d'autres objets et symboles selon la courbe classique en chapeau de gendarme. Et qu'il faut plus d'un siècle en moyenne pour qu'un prénom revienne à la mode. C'est un signe gratuit et obligatoire de grande importance puisqu'il désigne l'identité de l'enfant, le bien le plus cher aux parents qui se décident en toute liberté, sur des motifs insaisissables. Le mécanisme de la mode peut donc s'analyser de façon quasi expérimentale : on voit jouer à la fois les modes des différents groupes sociaux, la volonté de s'identifier en imitant et celle de se distinguer en innovant. C'est de cet aspect du livre qu'il est ici rendu compte, l'autre aspect relevant plus d'un magazine féminin !

L'histoire des prénoms est une bonne illustration progressive de la mode dans un domaine où on ne l'attendait guère. Autrefois, au Moyen Age, le prénom était le nom qui désignait, à lui seul, l'individu. A la fin du Moyen Age le surnom, ou le nom de famille, désigne le lignage et tout individu est donc identifié par le nom de son lignage et par son

prénom qui lui est propre ; pas vraiment d'ailleurs puisque dans certaines régions la coutume veut que le premier né reprenne le prénom de son grand-père, qui est souvent son parrain, de même pour la première née qui reprend le nom de sa grand-mère, ailleurs on donne toujours au nouveau-né le prénom de sa marraine ou de son parrain. Dès le XVII^e dans la bourgeoisie urbaine apparaît l'habitude de donner deux prénoms, mode qui se répand pour devenir commune dans tous les milieux sociaux au XIX^e siècle, on multiplie même les prénoms pour honorer à la fois grands-parents, parrains et marraines et pour mettre l'enfant sous la protection de saints qui sont à la fois des modèles à imiter et des intercesseurs auprès de Dieu. Pour ce faire on choisit des saints que l'on pense plus proche du Seigneur : Marie, Joseph, Pierre, Jean, etc.

La mode devient cyclique et accélérée au XX^e siècle. Au cours du dix-neuvième siècle, le choix de prénoms s'ouvre de plus en plus : à la fin du siècle les prénoms les plus fréquemment donnés ne représentent déjà plus que 40 % des naissances, 30 % aujourd'hui. Autrefois les prénoms féminins étaient plus dispersés que les masculins, aujourd'hui c'est le contraire, sauf récemment dans les années soixante ou quelques prénoms féminins ont connu une vogue exceptionnelle. Les choix s'affranchissent des contraintes de la religion, de la famille et du parrainage. Les modes régionales s'estompent. Le stock de prénoms en usage s'élargit et devient commun à l'ensemble de la population. La durée de vie d'un prénom à succès se raccourcit : André a été donné à 3 % des garçons entre 1900 et 1944, soit 45 ans, Philippe n'a tenu que 19 ans (1953-1971) et Stéphane 10 ans (1967-1976). Et les prénoms féminins sont encore plus éphémères.

Les écarts entre villes et campagnes diminuent, les ruraux ne sont plus guère en retard sur les citadins, seuls les Parisiens sont toujours nettement en avance parce qu'ils sont beaucoup plus sensibles à la mode : ils sont plus nombreux à donner des prénoms en vogue. Ce qui s'explique par la composition de la population parisienne qui compte beaucoup de jeunes et de cadres et par sa situation géographique. En effet curieusement les prénoms se diffusent sur la carte à partir de la Haute-Normandie (Le Havre et Rouen) vers Paris et le Bassin parisien, puis le Centre, Champagne Ardennes, Lorraine, et Franche-Comté, ensuite ils descendent vers les Charentes et Bordeaux laissant deux pôles de tradition la Bretagne à l'Ouest, à l'Est le Limousin et l'Auvergne et plus loin l'Alsace. Le Midi en général, surtout le Sud-Est est plus tardif, conserve mieux ses prénoms régionaux (comme la Bretagne et l'Alsace) et ne connaît pas d'engouement aussi forts. Par exemple : « Daniel a été au début des années quarante, hyperconformiste (plus de 5 %) au nord d'une ligne Le Havre-Genève (à l'exception de l'Alsace), alors qu'il était trois fois moins fréquent au sud d'une ligne La Rochelle-Nice » (p. 113).

Le trajet social des prénoms est aussi nettement marqué. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont des pionniers notamment les professions libérales et les professions de l'information, du spectacle et des arts, chacune marquant un penchant particulier. Les premiers sont pour les prénoms traditionnels qu'ils remettent cycliquement à la mode, les seconds pour les « produits nouveaux ». Le deuxième peloton qui assure la diffusion et le succès de la mode est composé des professions intermédiaires que j'ai appelé les encadreurs moraux : pédagogues, animateurs, professions para-médicales et des services sociaux. Viennent ensuite les autres professions intermédiaires, techniciens, agents B de l'Etat, petits cadres de banque et du commerce, auxquels se joignent avec un certain retard les artisans, commerçants et petits patrons. Les employés suivent en un peloton serré, suivi à la traîne, par les agriculteurs. Le choix des prénoms permet d'ordonner une stratification sociale qui n'est pas inattendue mais qui par sa netteté marque les seuils qui méritent d'être retenus pour d'autres analyses.

Toutefois, tous les prénoms ne descendent pas l'échelle sociale de la même manière, au même rythme et ne gagnent pas également toutes les catégories sociales. Il y a des prénoms aristocratiques le plus souvent associés à des patronymes à particules et que l'on retrouve avec stabilité dans le Bottin Mondain : Amaury, Baudoin, Goujogne, Aliénor, Bérengère, Isaure, etc. Certains se sont répandus comme Hugues ou Bénédicte mais peu et sont toujours présents de génération en génération dans ces familles. Les goûts bourgeois sont aussi stables, moins particuliers, les plus classiques et traditionnels : Etienne, Claire, Antoine, Anne, Hélène, Xavier, etc. Certains de ces noms prennent une vogue subite dans le reste de la population sans être délaissés par les cadres supérieurs, d'autres, au contraire sont abandonnés dès qu'ils se répandent et deviennent vulgaires. La mode n'affecte pas tous les prénoms ; certains « ne se démodent pas », dit-on dans ces milieux. Les goûts populaires sont également fidèles à des répertoires stables auxquels s'ajoutent des engouements rapides et forts le plus souvent pour des produits d'importation : Antony, Cédric, Grégory, Christelle, Jessica, etc. Entre ces deux pôles les goûts des catégories moyennes sont les plus fluctuants. Ce livre fait un sort à une conviction bien établie. En effet il est difficile de prouver que les personnes célèbres lancent leurs prénoms. Certes la vogue d'Albert correspond à la popularité du Roi Belge pendant et après la Première Guerre. De même pour Brigitte et Bardot... et bien d'autres exemples. Mais les exemples contraires sont aussi nombreux. Pétain n'a pas entraîné beaucoup de Philippe ni de Gaulle de Charles. La seule règle prouvée en ce domaine est qu'une personnalité, quelle que soit sa gloire, n'a jamais pu enrayer la chute de son prénom : Charles était en déclin, de même Georges du temps de Pompidou ni Platini, Rocard et

Drucker pour Michel. Chansons et séries télévisées n'ont guère plus d'influence. Les prénoms ont leur cycle de vie qui leur est propre, indépendamment des événements et des célébrités. C'est un véritable phénomène social autonome réglé par sa logique propre que ce livre a brillamment mis en évidence.

Henri Mendras

SUTZ, Judith. — *La informatizacion en el futuro de America Latina.* — Montevideo : Cuadernos de CIESU, n° 56, octobre 1986.

Dans cet essai, Judith Sutz situe l'informatique latino-américaine dans ses contextes : l'évolution technique, les applications développées jusqu'ici, le projet social, les résultats de l'informatisation. Et c'est un regard sans complaisance que pose l'auteur sur les mythes et les réalités de l'informatisation de la société.

En premier lieu, l'évolution générale de l'informatique est rappelée ; ainsi en est-il de la taylorisation des tâches administratives qui a précédé l'arrivée de l'ordinateur et préparé son usage en créant une large demande sociale. Cette demande d'ailleurs relevait à la fois de l'objectivité et de la subjectivité : le morcellement des tâches d'exécution correspondait bien aux emplois potentiels de l'ordinateur mais le mythe de l'infailibilité de la machine a également joué dans sa diffusion. L'ordinateur a connu ses développements majeurs technologiques et commerciaux aux Etats-Unis et il faut souligner que sa diffusion a été concomitante au développement des structures multinationales. L'usage de l'ordinateur a contribué à créer et à gérer une nouvelle complexité : il y a relation dialectique entre l'organisation sociale et l'informatique.

Le diagnostic porté sur les applications réalisées à ce jour est sévère : ces projets sont souvent marqués du sceau de l'opacité alors même qu'ils rendent l'individu plus transparent et plus vulnérable. L'ordinateur a même été souvent le coupable désigné de décisions arbitraires alors qu'il n'était que l'alibi technique couvrant des critères de choix peu ou mal explicités. Pourtant, l'informatique porte en elle un potentiel de diversité tel que les résultats critiquables enregistrés ne sont pas le produit inévitable de son emploi mais bien le résultat d'un processus historique et social.

De surcroît, à cette diversité potentielle des usages s'ajoute une diversité réelle ; ainsi les mêmes réalisations dans les pays du nord et dans ceux du sud révèlent des différences considérables d'impact : efficacité accrue et compétitivité renforcée dans un cas, difficulté d'insertion et

finale-ment utilité sujette à caution dans l'autre. Parce qu'il existe plusieurs voies d'informatisation et qu'il importe de choisir, les pays en développement et en particulier les pays d'Amérique latine ont intérêt à rechercher les moyens d'une réelle appropriation des technologies et finalement à identifier leur propre chemin.

L'informatique comme projet social relève largement du flou et il est sans doute difficile de prévoir les évolutions technologiques et leurs impacts. Pourtant, tous les auteurs s'accordent à y reconnaître à la fois la voie d'un progrès indiscutable et, à terme, le moyen d'un avenir idéalisé. Pour les pays du sud, l'informatisation est souvent indiquée comme la voie du développement et, en tous cas, comme un raccourci pour éviter l'étape de l'industrialisation. A y regarder de près toutefois, le concept de société informatisée apparaît bien imprécis et sa référence, la société d'information, relève de l'abus de langage pour nombre de pays en développement. Même si dans certains cas le poids des services peut apparaître important dans les économies, cela tient plus à la faiblesse du secteur industriel qu'au dynamisme du tertiaire.

Enfin, pour ce qui est du constat, il apparaît que la mesure de l'informatique en Amérique latine est une tâche ardue. Après avoir constaté l'inexistence des données chiffrées sur les parcs informatiques, l'auteur identifie et analyse les indicateurs directs et indirects : normes contractuelles, formation, recherche, politiques informatiques, infrastructures de communication... Le panorama qu'elle nous livre est celui d'un paysage dominé par les teintes obscures. S'appuyant en particulier sur les analyses faites par les autorités nationales de l'informatique, elle met en évidence les défauts et les lacunes de l'informatisation dans le sous-continent. *A contrario*, elle énumère les principes qui devraient être ceux d'une informatique mieux adaptée à son rôle : la transparence, la modestie et le réalisme, la participation des usagers, l'autorégulation et enfin la diversité constituent les mots-clés de cette nouvelle informatique.

Cet ouvrage à la fois critique et tonique s'achève sur deux invocations : un appel à la coopération régionale entre les pays latino-américains, voie indispensable pour qu'ils soient en mesure de concevoir et de réaliser une informatique appropriée ; une invitation à tous les professionnels de l'informatique pour qu'ils prennent conscience du rôle qui est le leur et qu'ils intègrent une dimension éthique dans l'exercice de leur profession.

Jean-François Soupizet

Comptes rendus

- BEER, Anne de, BLANC, Gérard. — *L'avenir du travail à distance*. — Paris : Futuribles International, 1986. — 72 p. (Dossiers de synthèse prospective n° 3).

Le développement des activités tertiaires, l'essor de la télématique, la recherche de nouvelles formes de travail constituent quelques-uns des facteurs qui confèrent au travail à distance un intérêt nouveau. Cependant les perspectives de développement de cette forme de travail demeurent très incertaines. Futuribles International a donc entrepris une série d'études afin de dégager quelles sont les différentes formes de travail à distance, quels sont les facteurs qui peuvent favoriser ou faire obstacle à sa diffusion, quels sont les avantages et les inconvénients que l'on peut attendre de sa mise en œuvre. Ont ainsi été réalisées : une synthèse documentaire sur « Le travail à distance. Perspectives et enjeux » (219 p.) et une étude prospective spécifique sur « L'avenir du travail à distance dans la région Ile-de-France » (541 p.). Réalisé à partir de ces travaux, ce dossier de synthèse prospective propose une description de ce qu'est et pourrait être le travail à distance, des formes d'organisation qui y sont liées, des espoirs et des craintes qu'il inspire.

- LAGANE, Robert. — *Conditions économiques, sociales et culturelles de la modernisation de notre économie, rapport présenté au nom du Conseil économique et social*. — Paris : Journal Officiel, avis et rapports du Conseil économique et social n° 14, 11 juillet 1987. 99 p.

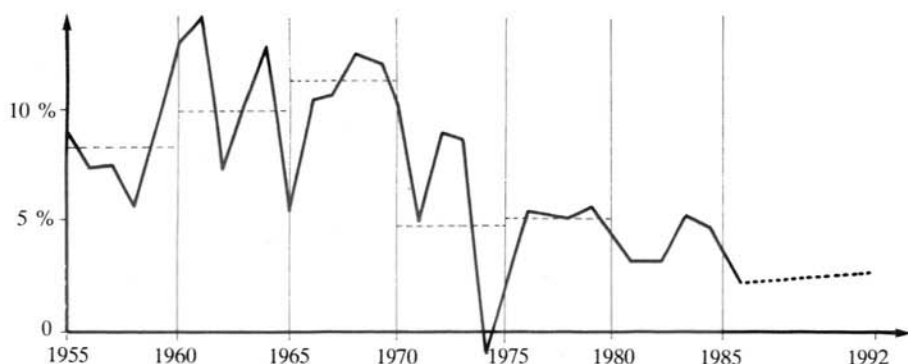
Le premier chapitre de ce rapport, intitulé « Quelques réflexions sur le changement », a pour objet de donner quelques points de repère à la fois historiques et conceptuels sur le processus de modernisation dans lequel la France est engagée. Pour le rapporteur, moderniser implique aussi innover et pour cela fournir un effort de recherche et de développement, repenser l'organisation et les normes de fonctionnement de l'entreprise, accroître par la formation les savoirs et les savoir-faire de tout le personnel, c'est-à-dire ce que l'on désigne sous le terme d'investissements immatériels. L'examen de l'effort d'investissement fait l'objet du second chapitre du rapport. Le troisième chapitre est consacré à l'entreprise et à sa nécessaire rénovation. Les trois derniers chapitres traitent de l'environnement de l'entreprise : les interventions publiques, les relations professionnelles, le système d'éducation et de formation. Pour le rapporteur, c'est la formation et la qualification professionnelle qui se trouvent au cœur du débat sur la modernisation : en effet seront encore en activité en 2035 les enfants qui reçoivent aujourd'hui l'enseignement de professeurs dont les plus anciens ont achevé leur propre formation au milieu du XX^e siècle...

- BIPE. — « *Le Japon et la Corée du Sud en 1992* ». — Paris : Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques, 1987.

Aucune réflexion sur les perspectives de l'économie japonaise à moyen terme ne peut éviter la difficile question de l'excédent commercial et de sa résorption. Les voies conduisant à une telle évolution ne sont pas illimitées. L'appréciation brutale du yen face au

dollar a donné un coup d'arrêt à la montée des exportations japonaises, mais, après quelques mois, ne paraît pas suffisante pour pouvoir mettre fin aux déséquilibres de balances de paiement, entre les Etats-Unis et le Japon notamment. Elle a pourtant provoqué chez ce dernier un processus récessif d'une ampleur inattendue. Phénomène nouveau, l'économie japonaise court le risque d'un ralentissement durable de sa croissance, si elle ne parvient pas à développer la demande intérieure. Dans le même temps, la hausse du yen a accéléré une nouvelle restructuration du système productif, sans doute inévitable, qui se met en place actuellement à un rythme accéléré.

Taux de croissance du PNB 1955-1992



Recentrage et restructuration apparaissent donc comme deux tendances centrales de la dynamique économique japonaise à moyen terme. Leur mise en œuvre va bien au-delà d'une simple inflexion de la régulation macro-économique — baisse des taux d'intérêt, mesures de relance budgétaire —. Elle implique des transformations importantes, tant dans les structures productives que dans les rapports sociaux qui ont modelé l'économie et la société japonaises depuis plus de dix ans.

Cela justifie en soi une approche de moyen terme, mais implique aussi que l'on confronte les considérations macro-économiques à des analyses et à des prévisions sectorielles détaillées.

C'est à une telle confrontation que s'est livrée cette étude, en examinant près de vingt secteurs d'activité. Trois traits principaux au moins ressortent de ces analyses :

— le désengagement progressif de secteurs tels que l'acier, qui avaient antérieurement joué un rôle-clef dans le développement du pays et dans l'augmentation de ses exportations. Plus généralement, les entreprises adaptent leur stratégie sur la base d'un yen durablement fort et vont s'efforcer d'abandonner les secteurs à faible valeur ajoutée, où la compétitivité par les prix est importante, pour se diriger vers des activités à forte intensité technologique ou bénéficiant de bonnes perspectives de croissance ;

— l'internationalisation de la production manufacturière, à laquelle le Japon était resté plutôt réticent dans le passé, est un mouvement auquel il ne peut plus échapper, en particulier dans l'automobile et l'électronique. Elle va lui permettre de maintenir sa pénétration de marchés nord-américains ou européens, qui, autrement, lui auraient été fermés pour un nombre croissant de produits ;

— le mouvement de diversification de l'activité des entreprises, en particulier des plus grandes. La mobilité des capitaux est certainement un atout dont on doit prendre toute la mesure afin de ne pas sous-estimer les capacités d'adaptation du système productif japonais.

L'éclairage porté sur la Corée du Sud n'a de son côté rien de fortuit. Au-delà des performances économiques spectaculaires enregistrées en 1986, avec une croissance de 12 % et, pour la première fois, un excédent des échanges extérieurs, la Corée arrive à un tournant de son histoire de nouveau pays industrialisé. Il faudra de plus en plus compter avec elle dans des secteurs comme l'acier, l'automobile ou l'électronique.

La Corée du Sud devra dans l'avenir amorcer une nouvelle forme de développement, ce qui suppose que soient levées, même partiellement, les inconnues sur son équilibre politique futur. Cela implique aussi la recherche d'échanges extérieurs plus équilibrés avec les différents pays et un recours soutenu aux technologies étrangères. Les besoins dans ce domaine, comme le début d'ouverture du marché intérieur, offrent des opportunités nouvelles aux entreprises européennes, et notamment françaises. Notre pays a ici incontestablement un retard à rattraper, tant dans ses échanges que dans sa présence industrielle et commerciale sur place.

● RASSEKH, S., VAIDEANU, G. — *Les contenus de l'éducation. Perspectives mondiales d'ici à 2000.* — Paris : Presses de l'UNESCO, 1987. — 311 p., figures, tableaux.

A partir d'une synthèse des travaux de l'Organisation sur l'évolution des contenus de l'éducation et de cinq études de cas (Chine, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Pays-Bas, Philippines), l'ouvrage situe la problématique éducative dans le cadre de l'évolution économique, sociale et culturelle du monde actuel. A la lumière des tendances décelées dans les systèmes éducatifs nationaux, il tente de cerner les grandes orientations qui se dessinent en matière de programmes éducatifs.

La première partie, consacrée à l'analyse des changements majeurs des sociétés, surtout d'ordre scientifique et technologique, essaie de dégager leurs incidences sur les contenus de l'éducation au cours des deux prochaines décennies. Une analyse de la situation mondiale et régionale permet de discerner les forces, les facteurs et les contraintes qui pourraient agir sur les tendances éducatives.

Dans la seconde partie, l'ouvrage décrit les phénomènes qui, dans l'éducation d'aujourd'hui, sont source de renouveau. Il esquisse ensuite les grandes lignes de ce que devraient être les contenus de l'éducation. Enfin, il examine les instruments indispensables à la mise en œuvre des transformations dans les systèmes éducatifs, notamment en ce qui concerne les sous-systèmes de la recherche pédagogique et la formation des enseignants et des éducateurs.

Tout en tenant compte de la diversité des situations, cet ouvrage souligne les convergences et les possibilités d'échange de données d'expérience. Il met les responsables des programmes scolaires, les formateurs d'enseignants et les éducateurs de chaque pays en mesure de situer leur propre système éducatif par rapport à la problématique mondiale pour leur permettre de mieux maîtriser l'évolution actuelle et future.

● GRANT, Nancy, HENDON, William, LEE OWEN, Virginia (ed.). — *Economic Efficiency and the Performing Arts.* — Akron : Association for Cultural Economics, 1987. — 266 p.

● HENDON, William, HILLMAN-CHARTRAND, Harry, HOROWITZ, Harold (ed.). — *Paying for the Arts.* — Akron : Association for Cultural Economics, 1987. — 278 p.

● SHAW, Douglas, HENDON, William, WAITS, Richard (ed.). — *Artists and cultural Consumers.* — Akron : Association for Cultural Economics, 1987. — 302 p.

Ces trois volumes constituent les actes de la quatrième conférence internationale sur l'économie de la culture, qui s'est tenue du 12 au 14 mai 1986 en Avignon (France). Cette conférence était organisée par l'Association for Cultural economic, l'Association pour le Développement et la Diffusion de l'Economie de la Culture, Futuribles International, le Service des études et recherches du Ministère français de la culture et l'Université d'Akron (Ohio, USA).

- TATSUNO, Sheridan. — *Les technopoles ou la révolution de l'intelligence*. — Paris : Les éditions d'organisation, 1987. — 303 p.

La révolution de l'intelligence, c'est la révolution technologique planifiée entreprise par le Japon, pour acquérir un avantage décisif pour le 21^e siècle. Cette révolution repose sur la construction, sous l'égide du MITI (Ministère de l'industrie et du commerce japonais), de 19 technopoles. Pour l'auteur, une technopole n'est pas un endroit, mais un état d'esprit et, pour nous en persuader, il analyse le concept de technopole à la japonaise. En montrant comment le Japon est passé de l'ère de l'imitation à celle de la domination économique et technologique, il nous fait pénétrer à l'intérieur même de ces communautés du futur, véritables réseaux de communication entre l'industrie, les services et le savoir, dont le rôle est déjà déterminant et le sera encore plus dans les prochaines années.

- SAINT-GEOURS, Jean. — *Eloge de la complexité*. — Paris : Economica, 1987.

Nous avançons dans un monde nouveau, celui des complexités. Par l'effet du nombre croissant des humains, des limites qui les contraignent, de la multiplication de leurs ambitions et de leurs projets, des facultés prodigieuses dont les dotent les nouvelles techniques. Un monde d'interdépendances. Systémique. Animé et rendu totalement présent à soi-même par des réseaux de communication, d'information et de solidarité. Mû par des enchaînements, voulus tout autant qu'imposés, qui créent de la complexité opérant sur la complexité, et développent des instruments complexes.

Ce monde-là est-il gouvernable ? Beaucoup en doutent. Nombreux sont ceux qu'angoissent l'accroissement du nombre des acteurs, les différenciations culturelles, l'extension des bureaucraties, les grandes institutions dépersonnalisantes, les pokers nucléaires et les menaces écologiques. Ce sont ces phénomènes qu'il faut en effet élucider en démontrant les relations qui constituent nos sociétés, afin de déterminer la nature et le jeu des combinaisons qui en procèdent. Une idée se dégage : la complexité est, généralement, un progrès, ou la contrepartie inévitable d'un progrès. L'auteur a écrit il y a quinze ans : « Vive la société de consommation ». Il proclamerait volontier aujourd'hui : « Vive la complexité ! »...

Non sans être conscient des réformes immenses à accomplir pour la maîtriser, ce qui le conduit à rechercher les voies et les conditions d'un meilleur management de notre monde. Par « des actions de l'intelligence », aux points où doit s'exercer la direction : dans l'entreprise, dans la ville, au niveau de la nation, à l'échelle des systèmes mondiaux de la monnaie et du développement concerté.

Mais les Français sont-ils en mesure d'assumer la complexité et d'en tirer parti ? On peut craindre que non. Trois esprits habitent leur histoire et leur culture, et inspirent leurs comportements sociétaux. Ils ne paraissent pas être propices. Bien appliqués, ils peuvent pourtant être utilisés comme des forces de changement.

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

1. UNE FONCTION D'INFORMATION ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Futuribles International a constitué un réseau d'experts lui permettant d'assurer une fonction de veille permanente et un suivi de qui fait quoi, où et comment, dans le domaine des études sur l'avenir à moyen et long terme.

Sur cette base l'Association produit :

— **Un recueil de Bibliographie Prospective** (6 n^m/an), sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, stratégie, réalisés à travers le monde.

— **Des dossiers de synthèse prospective** faisant — problème par problème — le point sur les grandes tendances et les enjeux de l'évolution à moyen et long terme.

— Un examen critique de la presse destiné à déceler les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir (**système vigie**).

2. UNE FONCTION DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE structurée autour :

2.1. De grands programmes de recherche

Ces programmes, initiés par l'Association en fonction des enjeux qu'elle estime essentiels pour l'avenir, durent plusieurs années et s'accompagnent de la constitution d'équipes de recherches pluridisciplinaires internationales. Cinq grands programmes sont en cours de réalisation sur les enjeux qu'entraîne l'essor des nouvelles technologies, la crise de l'Etat protecteur et l'avenir des politiques sociales, l'ampleur et les impacts économiques et sociaux du vieillissement démographique, les grandes tendances du changement social et l'évolution des modes de vie et l'émergence de la société d'information.

2.2. D'études de prospective appliquée

Ces études, engagées à l'initiative de l'Association ou en réponse à des commandes d'organismes privés ou publics, sont directement destinées à clarifier les perspectives sur un sujet déterminé et à éclairer les décisions stratégiques des acteurs. Mentionnons à titre d'exemple l'avenir du système français de protection sociale — trois scénarios contrastés à l'horizon 2 000, le travail à distance (télétravail) et les formes nouvelles d'organisation du travail tertiaire, l'immigration étrangère en Europe de l'Ouest à l'horizon 2005, changements socio-culturels et évolution des modes de vie, les contraintes futures d'environnement et les activités industrielles.

3. UNE FONCTION DE CONSEIL ET DE FORMATION

Futuribles International joue un rôle **d'initiation à la démarche et aux méthodes prospectives** au travers d'un séminaire annuel de longue durée et de séances de formation organisées au sein d'entreprises, de structures professionnelles, de collectivités locales et d'administrations.

Futuribles International exerce également une fonction de **conseil et d'assistance technique** au profit d'organisations souhaitant disposer d'une vision prospective sur les grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

4. UNE FONCTION DE CARREFOUR INTERNATIONAL DE RÉFLEXION

Futuribles International organise régulièrement des **tables rondes** permettant, sur les grands problèmes contemporains, d'assurer une libre confrontation de points de vue et d'expériences. Dans le même esprit, elle organise également des **séminaires** et **journées d'études** et des **conférences internationales**.

5. UNE FONCTION D'ÉDITION ET DE DIFFUSION

Futuribles International diffuse ses travaux au travers de publications périodiques et de livres, de réseaux télématiques ainsi que de films, d'émissions de radio, de télévision.

Président : Mahdi Elmandjra *Vice-Présidents* : Umberto Colombo, Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel

55, rue de Varenne. F-75341 Paris Cédex 07. France.
Tél. (33.1) 42 22 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

Michel Gaspard	3	<i>Les services contre le chômage. Quatre scénarios pour une fin de siècle</i>
Hang Sheng Cheng	27	<i>Perspectives économiques du bassin Pacifique</i>
Pierre Piganiol	45	<i>Passé et avenir des politiques scientifiques</i>

Forum

Marie-Laure Galvaire	39	<i>Réussir l'entrée dans la vie scolaire</i>
	42	<i>Les économistes français vus d'Amérique</i>
Bernard Belloc		— <i>Un commentaire</i>
Laurence Ratier-Coutrot		— <i>Une mise au point</i>
Wolfgang Klauder	59	<i>RFA : emploi horizon 2000</i>

Actualités prospectives

| 65 |

Développement et environnement. Les Européens pour l'Europe. Le SIDA au Royaume-Uni. Vers l'excellence dans l'administration aux USA. Workforce 2000. TVA : vers des taux européens ? Biotechnologie et emploi. Couche d'ozone. Médecins chômeurs. Futur-emploi

Bibliographie

83	<i>Analyses critiques</i>
93	<i>Comptes rendus</i>